

## L'ESSENTIEL pour OBJECTIF



# CAE

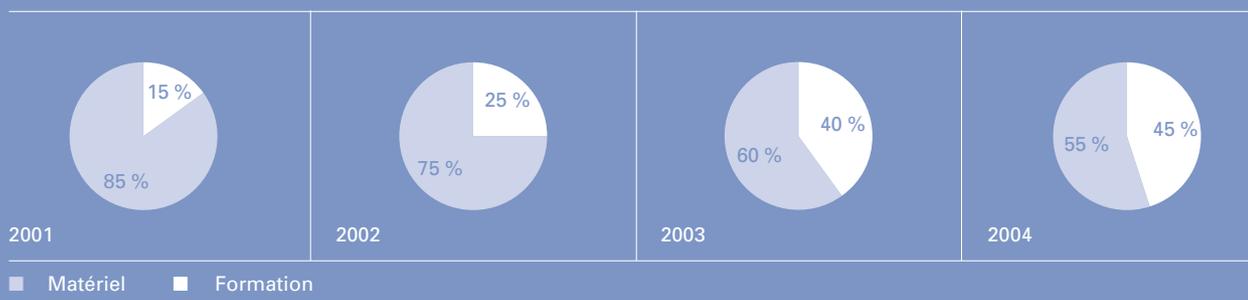
## PROFIL DE L'ENTREPRISE

CAE EST UN CHEF DE FILE DANS LE DOMAINE DES SOLUTIONS INTÉGRÉES DE FORMATION ET CELUI DES HAUTES TECHNOLOGIES DE SIMULATION ET DE CONTRÔLE-COMMANDE DESTINÉES À L'AVIATION CIVILE, À LA DÉFENSE ET À LA MARINE. AVEC SES CENTRES D'EXPLOITATION ET SES CENTRES DE FORMATION IMPLANTÉS DANS 19 PAYS SUR CINQ CONTINENTS, CAE RÉALISE ANNUELLEMENT UN CHIFFRE D'AFFAIRES DÉPASSANT LE MILLIARD DE DOLLARS CANADIENS.

### UNE TRANSFORMATION ESSENTIELLE

La stratégie de transformation conduite depuis quatre ans a mené CAE de la production de matériel industriel diversifié à la fourniture de solutions intégrées de formation pour trois grands marchés.

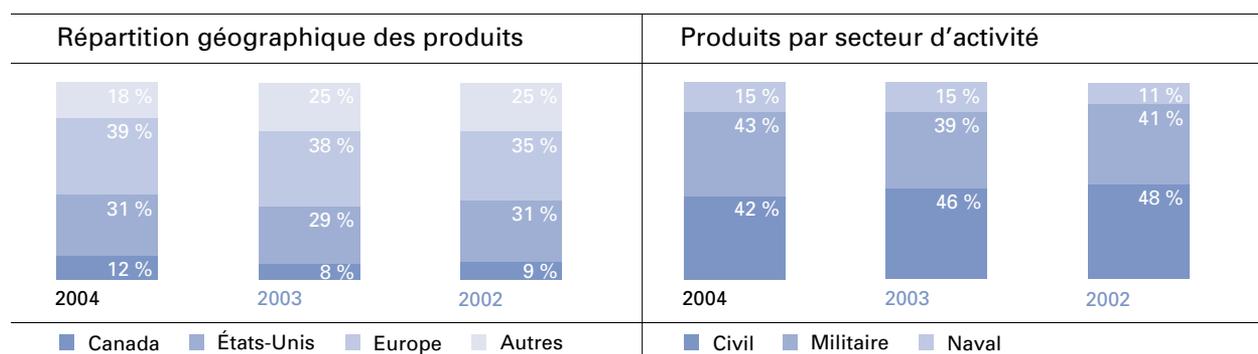
Évolution des chiffres d'affaires Matériel et Formation (valeurs approximatives)



# 2004

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2004	2003	2002
<b>Résultats d'exploitation</b>			
<b>Opérations poursuivies</b>			
Produits	1 093,2	1 130,5	1 126,5
Bénéfice	67,1	131,0	148,4
Bénéfice net	64,0	117,2	149,5
<b>Situation financière</b>			
Total de l'actif	2 293,3	2 356,5	2 378,4
Dette totale à long terme, déduction faite de l'encaisse	575,0	794,3	837,7
<b>Par action</b>			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	0,29	0,60	0,68
Bénéfice net	0,27	0,53	0,69
Dividendes	0,12	0,12	0,11
Capitaux propres	3,94	3,42	2,81



# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L.R. Wilson  
Président du conseil  
d'administration



À partir de 2000, CAE a vécu une profonde transformation. Regroupant ses actifs déployés dans la fabrication de produits de haute technologie pour des secteurs industriels diversifiés, elle s'est axée sur la fourniture de solutions intégrées de formation par la simulation pour l'aviation civile, la défense et la marine.

Depuis les tragiques événements du 11 septembre 2001, la conjoncture a été très défavorable pour les grands secteurs d'activité de CAE. Néanmoins, au second semestre de l'exercice écoulé, CAE est parvenue à améliorer ses résultats, malgré le marasme persistant dans l'aéronautique civile et le cours élevé du dollar canadien. Égalant presque le chiffre d'affaires du précédent exercice, CAE a maintenu sa rentabilité, mais certes à un niveau moindre. La croissance des recettes de l'activité montante de formation aéronautique a partiellement compensé la faiblesse de l'apport aux résultats des ventes de matériel de simulation et, pour leur part, les secteurs Militaire et Naval se sont tous deux fort bien comportés.

Les priorités demeurent d'étoffer les marges de façon à augmenter le bénéfice de chacun des secteurs d'activité, et de dégager un flux de trésorerie positif pour renforcer encore notre situation financière.

CAE a mené à bien sa mutation dans une période de turbulence comme jamais l'aviation civile n'en avait connue. Cela dit bien le dévouement dont le personnel de CAE a fait preuve sous la conduite d'une équipe de direction remarquable. Derek Burney, le chef de cette direction, passera le bâton de commandement à Robert Brown cet été et partira officiellement à la retraite en octobre, cinq ans après avoir pris les rênes de CAE à l'automne de 1999.

Faire changer une entreprise de grande taille et bien assise sur sa réussite n'est pas chose aisée. Cela demande une vision de l'avenir et une volonté déterminée. Au nom des administrateurs de CAE, de ses actionnaires et de ses employés, j'exprime ici à M. Burney ma sincère gratitude et mon admiration pour le travail inlassable qu'il a consacré à la Société au long de cinq années qui furent particulièrement mouvementées. Il laisse CAE dans une très favorable position pour l'avenir.

En accueillant M. Brown chez CAE, nous sommes pleinement convaincus que sa vaste expérience de l'aéronautique et ses qualités éprouvées de dirigeant vaudront à la Société de continuer à connaître la réussite.

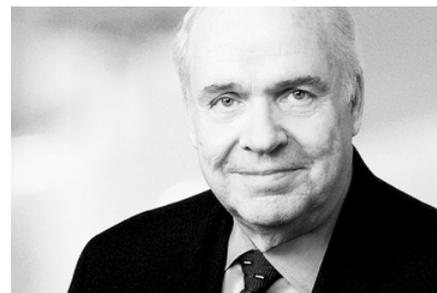
Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'L.R. Wilson', with a stylized flourish at the end.

L.R. Wilson

# LETTRE AUX ACTIONNAIRES

D.H. Burney  
Président et  
chef de la direction



CAE a eu un exercice 2004 difficile à bien des égards avec les pointes et les creux qu'ont connus ses marchés, et avec le contrecoup que la rapide et importante valorisation du dollar canadien face au dollar américain a eu sur les produits et le BAII de chacun de ses secteurs d'activité. Le secteur Simulation et formation aéronautiques civiles a pour sa part essuyé une vraie tourmente qui a lessivé sa marge et son bénéfice et a occulté des résultats par ailleurs remarquables au niveau des commandes de simulateurs de vol et de la croissance des recettes de la formation. Le secteur Contrôles navals aurait atteint son objectif si les taux de change étaient demeurés stables. Quant au secteur Simulation militaire et formation, ses résultats ont été conformes aux attentes et son exercice aurait été très bon sans la perte de deux importants contrats. Les trois secteurs ont obtenu au deuxième semestre des résultats meilleurs que sur les six premiers mois et ils espèrent maintenir cet élan au cours de l'exercice 2005. L'endettement net a été réduit aussi de plus de 200 millions de dollars à l'exercice 2004, de sorte que CAE aborde l'exercice 2005 dans une situation financière encore meilleure.

Malgré les turbulences, les éléments fondamentaux de la stratégie de transformation jouent à plein et mettent CAE en solide position de connaître la croissance dans l'avenir. À ce jour, le Civil assure la formation sur plus d'une centaine de simulateurs répartis entre plus d'une vingtaine de centres sur quatre continents. Cette activité prend de l'expansion sur les marchés en rapide croissance du Moyen-Orient et de la Chine, par le biais des coentreprises formées avec Emirates et China Southern. CAE Simfinity<sup>MC</sup>, la technologie de simulation sur PC, se révèle être un véritable élément de différenciation qui ajoute de la valeur à l'une des gammes de produits et de services de formation qu'offre CAE. Intéressante retombée de notre accord de coopération, CAE Simfinity<sup>MC</sup> fait actuellement son entrée dans tous les

programmes de formation d'Airbus, celui du nouvel Airbus A380 notamment. L'accord à long terme conclu avec Flight Options, l'opérateur de jets d'affaires en multipropriété, a été pour CAE SimuFlite une belle victoire sur la concurrence. Quant aux accords en matière de formation qui ont été conclus avec Iberia et, plus récemment, avec Lan Chile et easyJet, ils laissent espérer des arrangements du même genre avec d'autres grandes compagnies qui, jusqu'à présent, font chez elles la formation de leurs pilotes. Du côté de l'activité matériel, le Civil a maintenu sa position de chef de file sur le marché des simulateurs en remportant, au cours de l'exercice, 16 commandes de simulateurs de vol sur 19, notamment celles des simulateurs prototypes pour l'Airbus A380 et les jets régionaux Embraer 170/190. Dans le domaine des systèmes visuels, un record a été établi avec 80 % du marché civil remporté pour ces systèmes.

Le Militaire et le Naval ont apporté une stabilité dont il y a eu grand besoin pendant la tourmente qui assaillait le Civil. Le Naval a réalisé un beau résultat au second semestre avec un succès notable en Asie et dans la construction des systèmes de commande pour des navires militaires américains de nouvelle génération. En dépit des revers essuyés sur les contrats Flight School XXI et CF-18, le carnet de commandes du Militaire a franchi le seuil des 500 millions de dollars. À elles seules, les commandes prises au second semestre ont dépassé le total du précédent exercice. Si la perte du contrat canadien des CF-18 a été décourageante, nous pensons que la décision du gouvernement canadien soulève plus de questions à propos de son processus d'appel d'offres qu'à propos de la technologie de CAE et de son savoir-faire. Du reste, près de 40 % des commandes militaires sont venues des États-Unis, preuve que notre technologie de pointe intéresse toujours autant les forces spéciales de l'US Army, et preuve aussi de la vigueur avec laquelle se poursuivent nos contrats de fourniture de matériel et de services. Pour important que

soit le marché américain de la défense, nos perspectives sont mondiales. CAE jouit d'une réputation et de relations solidement établies partout dans le monde, et la meilleure illustration en 2004 en a été le développement par le Militaire de ses activités de soutien auprès des forces de défense australiennes et allemandes.

Ce message sera le dernier que j'adresse aux actionnaires de CAE, en tant que président et chef de la direction. Robert Brown me succèdera à partir de l'assemblée générale annuelle en août. Je suis sûr qu'avec lui la Société sera entre bonnes mains. Pour lui passer le relais en douceur, je resterai vice-président du conseil d'administration jusqu'à la date officielle de mon départ à la retraite, en octobre.

Quand je repense à tout ce qui a été accompli depuis octobre 1999, au fil d'années qui ont été beaucoup plus troublées que quiconque pouvait l'imaginer, j'ai bien des motifs d'éprouver une vraie fierté :

- Il y a eu le virage vers la formation : nous avons fait un grand bout de chemin en peu de temps avec des centres créés de toutes pièces, des acquisitions, des coentreprises et des accords d'externalisation ;
- Il y a eu notre remise en selle et notre constante croissance sur le marché de la défense des États-Unis ;
- Il y a eu aussi le doublement de taille du secteur Naval, avec l'entrée sur le marché civil et la revivification de l'activité aux États-Unis ;

- Il y a eu enfin la réussite de nos nouvelles technologies dans tous les domaines, notamment pour nos technologies de systèmes visuels, NETTS, CAE Simfinity<sup>MC</sup> et CAE Sim XXI<sup>MC</sup>.

CAE est à présent une entreprise mieux centrée, plus mondiale et mieux équilibrée. Il ne fait pour moi aucun doute que la Société a devant elle un avenir plus sûr du fait de sa transformation. Le Militaire et le Naval sont déjà bien positionnés pour la croissance. À la reprise du marché civil – il y en aura forcément une –, je suis sûr que la transformation de CAE et les sommes considérables de travail et d'argent investies dans la formation seront payantes.

La technologie est la force fondamentale de CAE, mais au bout du compte, ce sont les hommes et les femmes de CAE qui l'ont transformée et c'est sur eux que repose sa réussite future. Je suis très fier d'avoir fait route avec eux dans cette stimulante aventure. Je leur suis reconnaissant aussi de leur indéfectible appui.

Le président et chef de la direction,



D.H. Burney

CAE EST À PRÉSENT UNE  
ENTREPRISE MIEUX CENTRÉE, PLUS  
MONDIALE ET PLUS ÉQUILIBRÉE.  
MALGRÉ LES TURBULENCES,  
LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX  
DE NOTRE STRATÉGIE DE  
TRANSFORMATION JOUENT À  
PLEIN ET METTENT CAE EN SOLIDE  
POSITION DE CONNAÎTRE LA  
CROISSANCE DANS L'AVENIR.

# SIMULATION ET FORMATION AÉRONAUTIQUES CIVILES

## TRANSFORMER LES CONDITIONS DE LA FORMATION

### Apporter de la valeur en donnant le pouvoir de choisir

Le maître mot de la proposition de valeur du secteur Simulation et formation aéronautiques civiles de CAE, c'est *choix*. En tant que clients, les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires sont libres de composer leur propre solution de formation à partir d'une gamme complète de matériels et de services novateurs. De l'utilisation autonome des installations de formation à l'instruction dispensée par les formateurs agréés de CAE, les possibilités de choix sont multiples. Dans tous les cas, l'incomparable outil de formation par la simulation haute fidélité CAE Simfinity<sup>MC</sup> procure aux pilotes et techniciens de maintenance les plus riches conditions d'apprentissage en les plaçant virtuellement en contact avec l'avion dès le tout début de leur formation. Au cours de l'exercice 2004, les compagnies aériennes qui forment toujours chez elles leurs pilotes ont commandé 16 nouveaux simulateurs de vol à CAE. Le Civil a eu aussi la satisfaction d'être choisi par l'une des plus grandes compagnies à bas tarifs américaines, JetBlue, comme fournisseur privilégié en matériel de simulation pour la formation.



Mike Barger, vice-président et responsable de la formation  
à la JetBlue University, JetBlue Airways Corporation

#### Croître au rythme de la demande

Durant l'exercice 2004, plusieurs nouveaux accords signés, en majorité, avec des compagnies régionales, des compagnies à bas tarifs et des exploitants d'avions d'affaires en plein essor, sont venus grossir le carnet de commandes formation du Civil. Dans le même temps, le Civil a porté de 89 à plus de 100 unités le parc des simulateurs de vol de son réseau mondial de centres de formation implantés sur quatre continents en plus d'une vingtaine de points stratégiques du globe. Le secteur Civil a également renforcé sa présence sur deux des marchés aéronautiques les plus dynamiques, en formant une coentreprise avec China Southern Airlines dans la province chinoise de Guangdong et une autre à Dubaï au Moyen-Orient, avec Emirates, la compagnie aérienne intercontinentale qui connaît la plus forte croissance dans le monde. La concurrence qui s'exerce sur les prix du transport aérien impose quotidiennement aux grandes compagnies aériennes internationales une stricte maîtrise de leurs coûts et le meilleur emploi possible de leurs actifs. Ce contexte fait ressortir toute l'importance stratégique de l'accord innovateur par lequel CAE et Iberia Airlines ont fusionné leurs moyens de formation espagnols dans une coentreprise. CAE entend nouer de tels partenariats mutuellement bénéfiques avec d'autres grandes compagnies aériennes.

#### Coopérer avec les avionneurs

Un élément-clé de la réussite du Civil est sa coopération étroite avec les constructeurs aéronautiques. Le bon exemple de cette coopération est la production de simulateurs prototypes pour de nouveaux avions tels que l'Airbus A380 et les jets régionaux Embraer 170/190. Au cours de l'exercice, CAE et Airbus ont élargi la portée de leur accord de coopération en formation, en y intégrant les avions de la famille Airbus Corporate Jetliner (ACJ), et ont envisagé de l'étendre au delà de la formation des équipages de conduite pour englober celle du personnel de maintenance. Airbus a poursuivi l'intégration dans ses programmes de Simfinity<sup>MC</sup>, le chef de file mondial des logiciels de formation sur PC, plaçant ainsi les apprenants en situation d'apprentissage haute fidélité dès leurs premiers cours et jusqu'à leur entraînement sur simulateur de vol.



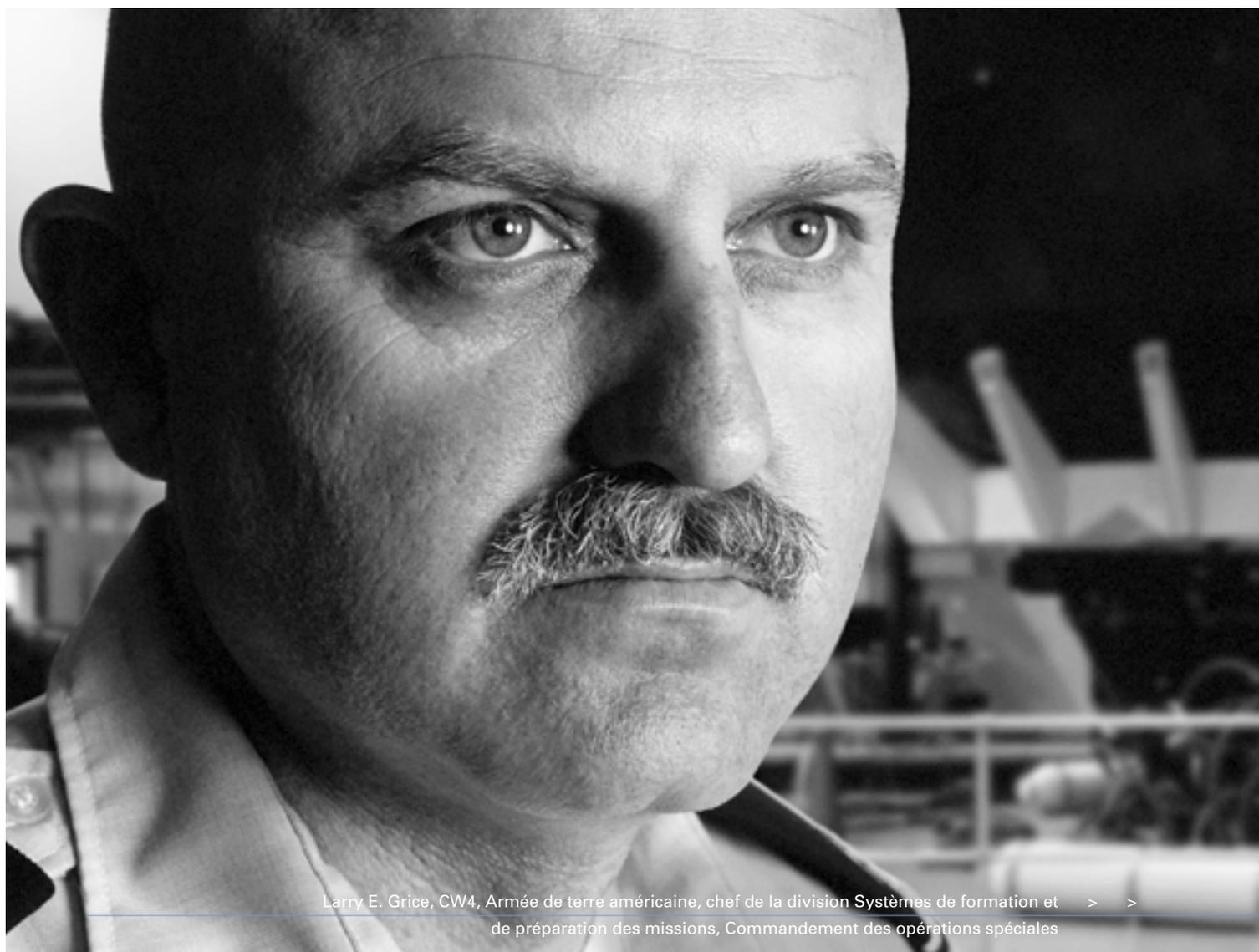
< < Michele Asmar, chef de service,  
Solutions intégrées de formation, CAE

# SIMULATION MILITAIRE ET FORMATION

## PROCURER LES MOYENS DE PRÉPARATION DES MISSIONS

### Aux côtés de l'élite militaire de l'Amérique

La notoriété de CAE, chef de file dans le domaine des systèmes de formation militaires, a valu à son secteur Simulation militaire et formation plus de 500 millions de dollars de nouvelles commandes au cours de l'exercice 2004. Le secteur Militaire a encore resserré des liens déjà privilégiés avec le 160<sup>e</sup> régiment aérien d'opérations spéciales de l'Armée de terre américaine en remportant une série de contrats d'une valeur de plus de 100 millions de dollars portant sur la fourniture de moyens de formation très évolués pour la répétition des missions. Cet important travail de soutien accompli auprès de certaines des forces d'élite les plus éminentes de l'US Army a comporté la fourniture d'un nouveau simulateur de missions de combat (CMS) MH-47 « Chinook », l'étude d'un CMS MH-60 « Black Hawk » et la mise au point, sur la base de la technologie CAE Simfinity<sup>MC</sup>, d'entraîneurs partiels et sur ordinateur de bureau, complémentaires des simulateurs. CAE a entrepris aussi l'étude d'une architecture à environnement commun et base de données commune (CE/CDB) qui promet d'apporter à la répétition de missions une vitesse et une précision révolutionnaires. Maître d'œuvre dans le programme ASTARS de l'US Army, le secteur Militaire de CAE construit actuellement le premier CMS qui existera dans le monde pour le AH/MH-6 « Little Bird » (livraison prévue pour le début de 2005).



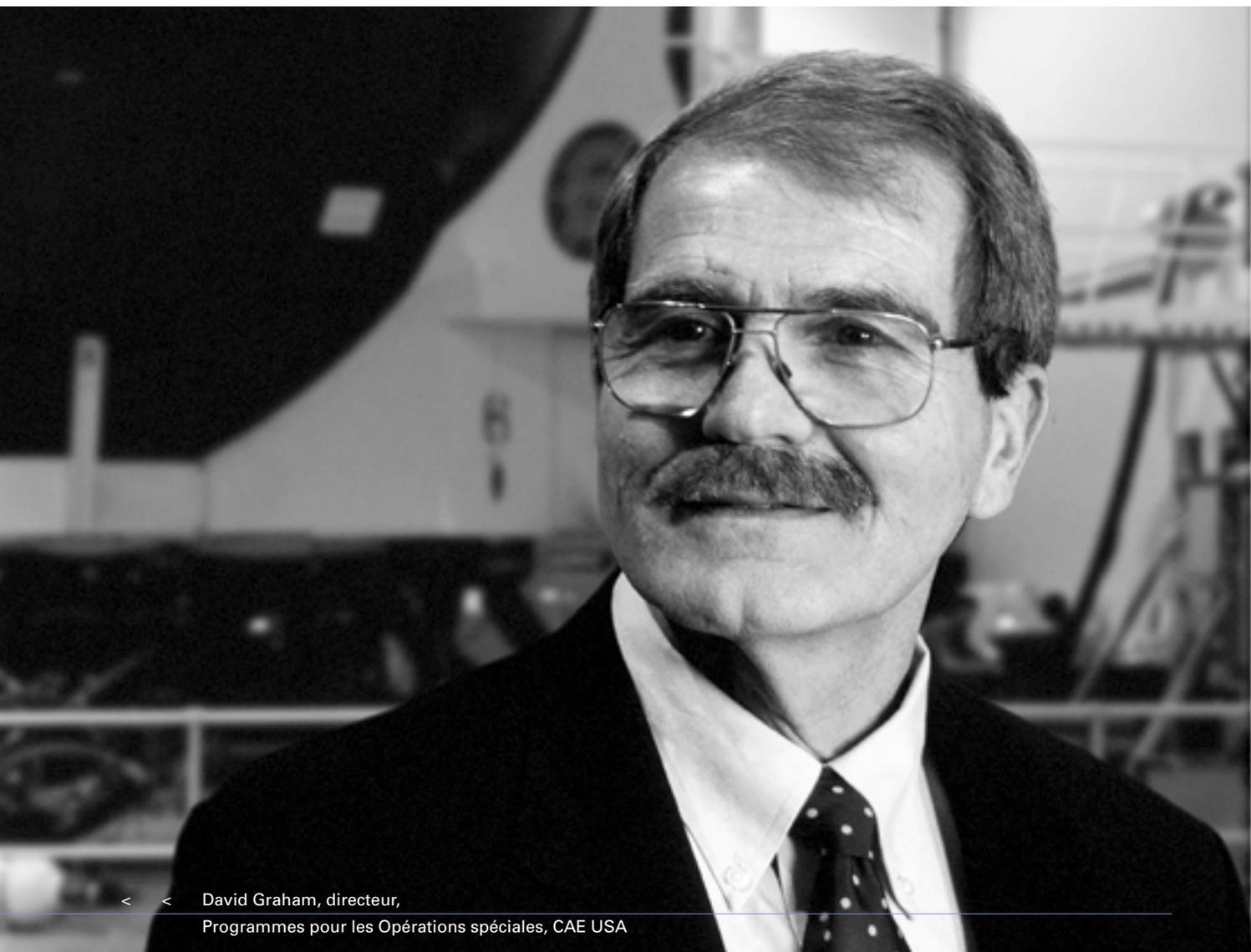
Larry E. Grice, CW4, Armée de terre américaine, chef de la division Systèmes de formation et de préparation des missions, Commandement des opérations spéciales > >

#### Au sommet de la formation sur hélicoptères

En 2004, une coentreprise créée par CAE et Thales a été retenue pour la fourniture d'une gamme de systèmes de formation sur hélicoptère NH90 pour le compte de huit pays européens, dans le cadre d'un programme évalué à 650 millions de dollars en première estimation. Le Militaire réalise également pour l'US Army la mise à niveau d'autres simulateurs de missions de combat AH-64A « Apache » qui reçoivent le système visuel d'avant-garde CAE Medallion-S<sup>MC</sup>. Par ailleurs, le domaine d'intervention du Militaire dans le cadre de son accord pour le soutien formation à long terme des Forces de défense australiennes s'est considérablement élargi avec les commandes d'entraîneurs virtuels à la maintenance CAE Simfinity<sup>MC</sup> pour les hélicoptères « Black Hawk » et « Sea Hawk ».

#### Préparation pour le transport

CAE joue un rôle clé de soutien auprès de l'US Air Force et du US Marine Corps dans la préparation de leurs capacités de transport tactique et de ravitaillement en vol. Dans le cadre du programme pluriannuel de fourniture d'avions C-130J et KC-130J, CAE a obtenu en sous-traitance de Lockheed Martin des contrats d'une valeur dépassant les 150 millions de dollars. Le Militaire sera ainsi fournisseur d'une gamme d'entraîneurs à la maintenance et au pilotage, ainsi que de services de soutien à l'exploitation et à la maintenance. Depuis longtemps numéro un mondial des fournisseurs de matériel de formation et de simulation pour cet appareil, le secteur Militaire assure la formation des équipages de C-130 de plus d'une vingtaine de pays dans son centre de formation de Tampa.



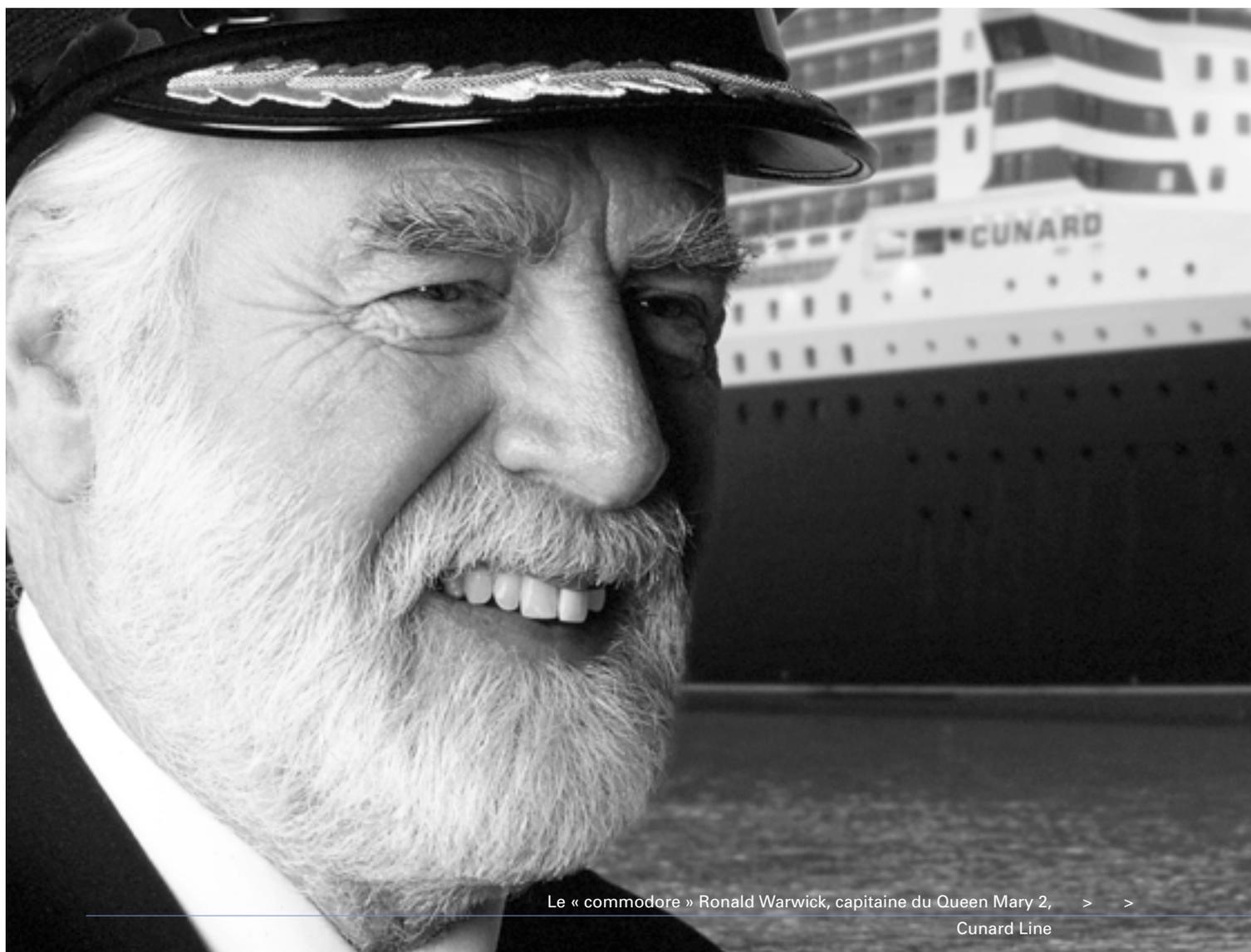
< < David Graham, directeur,  
Programmes pour les Opérations spéciales, CAE USA

# CONTRÔLES NAVALS

## NAVIGUER EN TOUTE EFFICACITÉ

### Les automatismes à la barre

Le secteur Contrôles navals de CAE a maintenu le cap stratégique d'une croissance équilibrée tant sur le marché civil que sur le marché militaire. Produits par l'unité norvégienne CAE Valmarine et présents autour du globe sur plus de 450 navires de commerce, les systèmes Damatic<sup>MC</sup> permettent la conduite de l'ensemble de la machinerie et des installations du bord par une seule personne. Au cours de l'exercice 2004, les systèmes CAE Valmarine ont été retenus pour toute une série de navires à flot ou en chantier appartenant à l'armement de croisière Carnival Group, ainsi que pour le plus grand ferry de croisière du monde, en construction pour l'armement norvégien Color Line. Ces systèmes seront ceux-là mêmes qui pilotent le plus grand paquebot de croisière du monde, le Queen Mary 2, qui a pris la mer au début de l'année 2004.



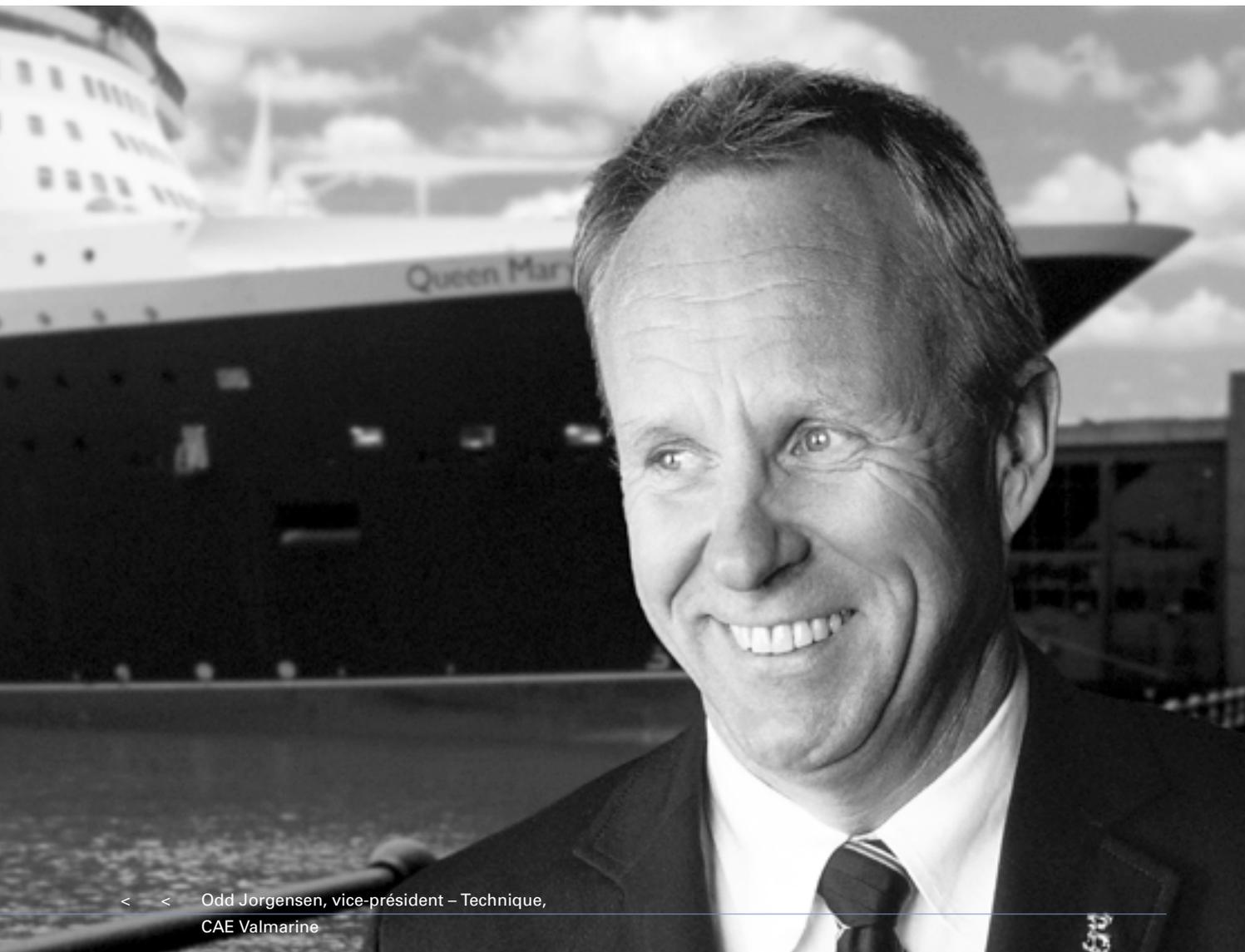
Le « commodore » Ronald Warwick, capitaine du Queen Mary 2, > >  
Cunard Line

#### Asie : des liens solides renforcés

Les systèmes d'automatisation numériques proposés par le Naval équipent les navires de 18 marines nationales, à bord desquels ils remplissent des fonctions essentielles en fournissant des informations vitales à l'équipage. Durant l'exercice 2004, le Naval a encore resserré ses liens avec de grandes marines de la région Asie-Pacifique. Sa participation au programme indien des frégates Project 17 a été suivie de sa sélection pour la fourniture des systèmes de contrôle-commande de la propulsion et des systèmes de maîtrise des avaries pour trois nouveaux navires de débarquement. Un système CAE est par ailleurs en cours d'installation sur le dernier-né des destroyers KDX-II destiné à la marine de la République de Corée. C'est la dixième fois que cette marine opte pour les systèmes de commande CAE.

#### Partie intégrante de la nouvelle flotte américaine

Preuve de son leadership technologique, le secteur Contrôles navals de CAE a été retenu pour la fourniture d'importants systèmes de contrôle-commande pour la centrale électrique sur les destroyers de nouvelle génération DD(X) de la US Navy, ainsi que sur le navire le plus gros et le plus perfectionné de l'histoire de la marine militaire, le USS George H. W. Bush, porte-avions de la classe Nimitz. Le Naval est en outre fournisseur d'un système de gestion technique pour le USS New York, cinquième d'une série de douze navires d'assaut amphibies de la classe San Antonio. Les efforts de CAE en faveur de ce programme lui ont valu de recevoir un *Excellence Award* de la Marine américaine.



< < Odd Jorgensen, vice-président – Technique,  
CAE Valmarine

# HONORER LES MEILLEURS

Instauré en octobre 2003, le Prix de distinction rend hommage chaque trimestre à une quinzaine d'employés qui se sont illustrés par leur promotion du travail en équipe, par la valeur de leurs idées novatrices pour les clients ou l'entreprise, et par leur travail d'édification et de renforcement des relations entre CAE et ses clients. Le prix et le processus de proposition de candidats seront totalement en place dans les établissements mondiaux de CAE d'ici octobre 2004.

Depuis 2000, Le Prix d'excellence du président récompense annuellement un groupe de personnes triées sur le volet qui ont continuellement brillé par leurs résultats et font figure de modèles d'inspiration et d'exemples pour leurs collègues. Pour l'exercice 2004, les lauréats de cette prestigieuse récompense sont :

## Bruno Cacciola

Chef de service,  
Déploiement des programmes  
Simulation militaire et formation  
Montréal (Canada)

## Dean Williamson

Chef de projet, Ingénierie  
Contrôles navals  
Leesburg (Virginie)  
États-Unis

## Stéphane Clément

Chef de service,  
Évaluations et essais  
Exploitation  
Montréal (Canada)



## Costa Alexiou

Chef de service, Expansion  
des affaires nouvelles  
(Formation aéronautique)  
Simulation et formation  
aéronautiques civiles  
Montréal (Canada)

## Roberta Jameson

Chef de programmes,  
Services de formation  
Simulation militaire et formation  
Tampa (Floride)  
États-Unis

## Alain Le Blanc

Chef de service,  
Logiciels principaux  
et communication  
Contrôles navals  
Montréal (Canada)

et aussi :

## Angel Gomez Martin

Directeur technique  
Centre de formation de Madrid  
Simulation et formation  
aéronautiques civiles  
Madrid (Espagne)

## Patrick Wouters

Chef de projet  
Simulation militaire et formation  
Stolberg (Allemagne)

# 2004

## SECTION FINANCIÈRE

<b>14</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>33</b>	<b>64</b>	<b>65</b>
Rapport de gestion	Rapport de la direction et rapport des vérificateurs	États financiers consolidés	Notes afférentes aux états financiers consolidés	Conseil d'administration et dirigeants	Renseignements aux actionnaires et investisseurs

# RAPPORT DE GESTION

Le 11 mai 2004

Pour les besoins du présent rapport, toute mention de « CAE » ou de la « Société » désigne CAE Inc. et ses filiales.

Le présent rapport de gestion contient les commentaires de la direction de CAE concernant la stratégie, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. La direction est responsable de l'exactitude, de l'intégrité et de l'objectivité de ces commentaires. Elle maintient et entretient les systèmes et les contrôles nécessaires qu'elle a conçus elle-même afin de fournir l'assurance raisonnable quant à l'exactitude, à l'intégrité et à l'objectivité de ces commentaires.

Les actions ordinaires de CAE sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York. Sauf indication contraire, toute l'information financière contenue aux présentes a été préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens »). Tous les montants en dollars mentionnés dans le présent rapport sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Le présent rapport de gestion est en date du 11 mai 2004. Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles en ligne à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et dans son site Web, à [www.cae.com](http://www.cae.com).

Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2004 qui figurent aux pages 30 à 61. Il est centré sur les principaux secteurs d'exploitation de CAE, soit les secteurs Simulation et formation aéronautiques civiles (le « Civil »), Simulation militaire et formation (le « Militaire ») et Contrôles navals (le « Naval »).

## MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Certains renseignements contenus dans le présent rapport de gestion sont de nature prospective et comportent des risques et des incertitudes importants. Les déclarations prospectives concernant CAE et les activités de chacun de ses secteurs d'exploitation portent sur le rendement financier, la stratégie, les plans et les objectifs futurs de CAE. Les déclarations contenant des verbes et expressions tels que « croire », « penser », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer », ou « pouvoir », ainsi que l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, et d'autres expressions similaires constituent des déclarations prospectives.

Ce rapport de gestion est fondé sur des hypothèses que CAE jugeait raisonnables au moment où elle les a établies. En raison de l'incertitude qui les caractérise, les déclarations prospectives comportent le risque que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont envisagés dans ces déclarations. CAE avertit le lecteur que les hypothèses concernant des événements futurs, dont un grand nombre sont indépendants de la volonté de CAE, pourraient se révéler en fin de compte inexacts. L'information prospective est valable au moment où elle a été rédigée, et la Société ne s'engage pas à la mettre à jour ni à la rectifier par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres faits. Les facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles sont traités plus loin sous la rubrique « Risques et incertitudes ».

## APERÇU DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice 2004, CAE a dû relever de nombreux défis. Les effets combinés d'une baisse de la demande et de l'intensification de la concurrence sur le marché de l'aéronautique civile, ainsi que l'appréciation de 13 % du dollar canadien par rapport au dollar américain en douze mois ont nuï aux marges bénéficiaires de tous les secteurs d'exploitation de CAE.

Le Civil a clôturé l'exercice avec 16 commandes de simulateurs de vol complets (« FFS »), contre 11 pour l'exercice précédent, et un réseau de centres de formation dotés d'un parc de 102 simulateurs en service dans 21 centres de formation répartis sur quatre continents. Compte non tenu des fluctuations du change, le Civil a enregistré une croissance de 20 % de ses produits tirés de la formation d'un exercice à l'autre. Malgré l'augmentation de 13 % du trafic aérien au cours de l'exercice 2004, et malgré l'arrivée attendue du nouvel Airbus A380 et la montée du niveau de commandes de nouveaux aéronefs, qui laissent présager un bel avenir pour l'industrie aéronautique civile, l'exercice 2004 demeure une période de rémission pour cette industrie.

Du côté Militaire, les commandes ont presque doublé au cours de l'exercice 2004 (atteignant plus de 500 millions de dollars) en regard de l'exercice précédent, près de 40 % de ces commandes provenant des États-Unis. Les perspectives de croissance du Militaire ont été gâchées par la perte de deux importants projets, soit le programme Flight School XXI aux États-Unis et le programme de système avancé distribué pour l'entraînement au combat (« ADCTS ») adapté aux CF-18 canadiens. La décision du gouvernement fédéral canadien d'octroyer ce deuxième programme à un concurrent a eu pour effet la mise à pied de quelque 300 employés de CAE en avril 2004, dont la plupart se trouvaient à l'établissement de Montréal, événement qui s'est traduit par la comptabilisation d'une charge de restructuration de 8,2 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2004. À ce montant s'ajoutent des frais d'indemnités de départ de 1,8 million de dollars que CAE a engagés au début du quatrième trimestre de l'exercice 2004, ce qui porte le total de la charge de restructuration à 10,0 millions de dollars pour l'exercice.

Le Naval a maintenu sa performance. Ce secteur a enregistré une baisse de ses produits et de son bénéfice avant intérêts, impôts et activités abandonnées surtout à cause de l'appréciation du dollar canadien face à d'autres monnaies. Malgré ce faible recul des produits, le secteur a réalisé les mêmes marges que celles de l'exercice précédent. Le Naval a continué à enregistrer un nombre élevé de commandes sur ses marchés et, grâce à sa technologie supérieure et à la qualité de la prestation de ses services, il est demeuré un chef de file.

Même si l'exercice 2004 s'est révélé difficile, la direction est toujours déterminée à améliorer la rentabilité de la Société. Vu le nombre accru de commandes de simulateurs reçues par le Civil au cours de l'exercice 2004, et compte tenu d'une intensification de l'activité de formation dans ce secteur et d'une augmentation des commandes pour le Militaire, l'avenir ne peut qu'être prometteur pour la Société.

## PROFIL ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

En sa qualité de chef de file mondial, CAE procure l'« avantage essentiel » en sécurité, en préparation à l'action et en efficacité à ses trois secteurs clés que sont le Civil, le Militaire et le Naval. Au cours des quatre dernières années, CAE s'est transformée : de fournisseur de matériel, elle est devenue fournisseur de solutions intégrés de formation. Pour l'exercice 2004, 45 % des produits de CAE proviennent des services de formation, contre seulement 15 % pour l'exercice 2001. Cette transformation a été rendue possible grâce à la consolidation stratégique de la Société, à la création de nouvelles capacités de formation et au lancement de cours de formation et de technologies innovateurs, auxquels s'ajoutent un matériel et des logiciels de pointe en matière de simulation.

Par l'entremise de son secteur Civil, la Société est l'un des plus importants fournisseurs de solutions de formation de l'industrie aéronautique civile. En effet, le Civil est un chef de file mondial dans la conception et la production de simulateurs de vol et de systèmes visuels pour avions civils. Il est aussi le deuxième fournisseur en importance de solutions intégrées de formation pour chaque marché qu'il sert, notamment l'aviation d'affaires, l'aviation régionale et l'aviation commerciale.

CAE est aussi un fournisseur de premier plan de systèmes de simulation pour la formation des forces militaires aériennes et terrestres et elle en est le concepteur et le fabricant. Elle offre également des services de formation à l'échelle mondiale, à plus d'une trentaine de forces militaires. Le matériel de simulation et la formation que la Société propose concernent des aéronefs militaires de toutes sortes, allant des hélicoptères aux avions de transport en passant par les chasseurs. CAE offre une large gamme de produits qui couvre de nombreux types d'aéronefs américains et européens.

La Société occupe aussi le premier rang dans le domaine des systèmes navals d'automatisation et de navigation destinés aux marines civile et militaire, ayant été choisie pour équiper plus de 140 navires appartenant à 18 marines nationales et plus de 450 navires de commerce de première classe. Ces systèmes assurent la surveillance et la commande de la propulsion, de la direction, des installations auxiliaires et des systèmes de maîtrise des avaries à bord de navires comme le Queen Mary 2 de la ligne Cunard, le plus grand paquebot de croisière du monde. Outre l'approvisionnement en matériel, les activités du secteur Naval ont évolué vers la prestation de services de formation, en exécutant, au cours de l'exercice 2002, un contrat attribué dans le cadre du programme de formation, d'une durée de 30 ans, des équipages des sous-marins britanniques de classe Astute. Le Naval est également concepteur-réalisateur de simulateurs de formation pour des centrales électriques.

« Affiner, exécuter et croître », telle est la stratégie de CAE. Pour réussir cette stratégie, les trois secteurs d'exploitation de CAE s'efforcent avant tout d'accroître la valeur pour les clients et observent strictement les directives sur la compression des coûts et la productivité afin d'assurer leur croissance et d'améliorer leur rentabilité.

Le Civil devrait vraisemblablement conserver sa première place en tant que fournisseur de simulateurs de vol et de systèmes visuels à l'aviation commerciale et à l'aviation d'affaires, après avoir réussi à obtenir, au cours de l'exercice 2004, 84 % des commandes de simulateurs de vol complets que les concurrents se sont disputées. Il s'attend à consolider sa deuxième place dans la prestation de services de formation, en renforçant sa capacité existante dans ce domaine et en ajoutant de façon sélective de nouveaux simulateurs en réponse à la demande. En outre, CAE s'attend à augmenter ses produits tirés de la formation en commercialisant une solution de formation complète comprenant la fourniture des logiciels d'enseignement et des instructeurs. Avec CAE Simfinity<sup>MC</sup>, sa technologie de pointe en matière de

formation, CAE dispose pour sa solution de formation totalement intégrée d'un élément de différenciation face à la concurrence.

Le Militaire a l'intention d'élargir son marché de base en tirant parti de sa percée récente auprès des forces d'opérations spéciales de l'armée de terre américaine et d'étendre ses services de formation en profitant des technologies offertes par CAE. Ce secteur s'attend aussi à saisir toutes les possibilités que pourraient offrir son partenariat avec Thales dans le cadre du programme d'hélicoptère européen NH90. Sur le plan de l'approvisionnement en matériel de formation seulement, le programme a été initialement évalué à 650,0 millions de dollars. Le contrat prévoit l'approvisionnement en matériel de formation pour 400 hélicoptères. Toutefois, CAE estime que la demande mondiale pourrait être plus que le double de ce chiffre. Le programme NH90 nécessitera aussi des services de maintenance et des services de soutien à la formation, ce qui signifie des revenus additionnels d'au moins 1,0 milliard de dollars pour les 20 prochaines années.

Du point de vue stratégique, le Naval aura pour priorités d'une part l'élargissement de sa gamme de produits en vue d'offrir des capteurs pour la navigation, des systèmes électriques et des systèmes de communication, d'autre part la conservation de sa position de chef de file en innovation de produits. En outre, la pénétration de nouveaux marchés géographiques, notamment la Chine, le Japon et la Corée, et le gain d'une plus grande part du marché des navires de commerce de moyen tonnage, continueront d'être une priorité.

## RISQUES ET INCERTITUDES

CAE exerce ses activités dans différents domaines industriels qui comportent divers éléments de risque et d'incertitude dont elle tient rigoureusement compte dans ses politiques de gestion.

La réussite de CAE sur les marchés militaire et naval et sur les marchés de l'aviation civile dépend essentiellement de la fiabilité de ses produits, de la qualité de ses services et de sa capacité à s'adapter rapidement aux changements des besoins des clients et des normes du secteur d'activité. La Société exerce ses activités dans différents segments industriels et sur des marchés mondiaux qui comportent divers éléments de risque et d'incertitude, notamment les tendances et les faits nouveaux sur la scène économique et politique à l'échelle mondiale.

CAE fait affaire sur les marchés du matériel de simulation civil et des services de formation, qui dépendent fortement de la demande du transport aérien et de la situation financière des compagnies aériennes. Les faillites de grandes compagnies aériennes observées en Europe, aux États-Unis, au Canada et sur d'autres marchés que sert CAE exposent celle-ci à un risque, puisqu'elle devient un fournisseur de services ou un vendeur non garanti pour ces entreprises et pour d'autres clients qui pourraient se révéler éventuellement insolvables. La demande de simulateurs suit généralement les tendances qui prévalent dans le secteur de l'aviation commerciale, en particulier la livraison de nouveaux avions. Toute baisse de la demande, le cas échéant, risque d'entraîner une baisse du niveau de production, et donc nuire aux marges. Le recours aux simulateurs installés dans le réseau des centres de formation de CAE dépend de la mesure dans laquelle les types d'avions simulés s'apparentent à la configuration des avions en utilisation et du volume du trafic aérien commercial.

CAE doit se conformer à la réglementation imposée par les autorités du secteur de l'aviation, qui peut changer sans préavis, ce qui pourrait perturber les ventes et l'exploitation. La vente ou l'octroi sous licence de la quasi-totalité des produits de CAE sont assujettis à des contrôles réglementaires, lesquels changent assez fréquemment.

Les secteurs Militaire et Naval de CAE dépendent fortement des programmes et contrats gouvernementaux qui, en bout de ligne, reflètent le niveau de dépenses publiques en matière de défense nationale (en particulier les programmes d'acquisition de matériel), la priorité accordée à divers programmes au sein des budgets de la défense et, dans certains cas, le maintien de programmes gouvernementaux de soutien à la recherche et au développement. Les contrats peuvent n'être que partiellement financés, en attendant que des affectations futures soient octroyées; de même, selon leurs modalités, ils peuvent être résiliés, en totalité ou en partie, au gré du gouvernement, sans préavis et sur versement d'une indemnisation limitée. En outre, les programmes militaires financés par le gouvernement sont hautement réglementés; certains règlements visant les achats par le gouvernement imposent des limites aux types de frais qui peuvent être remboursés dans le cadre de contrats à prix fixe, notamment la majeure partie des frais de financement et l'amortissement de divers actifs incorporels.

Les marchés sur lesquels CAE exerce ses activités sont hautement concurrentiels. Certains concurrents, en particulier sur les marchés militaires, disposent de ressources beaucoup plus importantes, ont des relations bien établies avec les organisations acheteuses et assurent une très grande présence dans leur pays, ce qui pourrait leur donner un avantage pour décrocher des contrats.

Le cycle de vente de CAE est souvent long et imprévisible, ce qui peut entraîner une certaine volatilité de ses résultats d'exploitation. Pour faire connaître à des clients éventuels les avantages que comportent ses produits et ses services (en particulier les organismes gouvernementaux dont les processus internes d'approbation budgétaire et d'évaluation des offres sont longs), la Société doit consacrer beaucoup de temps et de ressources sans être assurée de dégager un revenu qui pourrait en compenser les frais.

Les activités de CAE pourraient subir un préjudice en cas d'échec de l'intégration ou du fonctionnement de ses produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communication évolués et en constante évolution. Si CAE éprouve des difficultés ou n'atteint pas certaines étapes d'un projet en temps opportun, elle pourrait être obligée de consacrer plus de ressources (ingénierie ou autres) qu'elle ne l'avait initialement prévu. Bien que la Société estime que le montant des provisions pour pertes sur contrats à prix fixe est approprié, elle pourrait subir des pertes plus élevées que les provisions en raison de ses obligations en vertu des contrats d'approvisionnement à long terme et à prix fixe.

La capacité de CAE d'honorer tous les contrats faisant partie de son carnet de commandes dépend de la situation financière à long terme de ses clients. En outre, environ 60 % du carnet de commandes est composé de contrats à long terme dont les revenus sont garantis ou prévus, selon les besoins actuels des clients. Ces contrats peuvent être résiliés unilatéralement par le client.

La capacité de CAE de protéger ses droits de propriété intellectuelle est limitée, et des parties non autorisées pourraient utiliser sa technologie ou ses produits, ce qui pourrait diminuer son avantage concurrentiel. La dépendance envers la propriété intellectuelle d'autrui, y compris les données sur les fonctions, la conception et le rendement d'un produit ou d'un système en voie de simulation, pourrait empêcher ou retarder l'exécution des contrats. Tout litige relatif à la défense des droits de propriété intellectuelle de CAE ou à des actions de contrefaçon intentées contre celle-ci ou un client pourrait être long et coûteux, et il n'est pas assuré que CAE ait gain de cause.

Faire affaire à l'étranger comporte des risques pour CAE, notamment les suivants : modifications des lois et des règlements des pays hôtes; coûts liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger, avec la complexité y afférente; imposition de tarifs douaniers,

d'embargos, de contrôles ou d'autres restrictions qui entravent la libre circulation des biens, de l'information et des capitaux; difficultés relatives à la gestion et à l'exploitation d'une entreprise ainsi qu'à la conformité avec les lois dans de nombreux pays; et évolution générale de la conjoncture économique et de la situation géopolitique. Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères peuvent entraîner des gains et des pertes de change. Les opérations de couverture de la Société pourraient ne pas connaître de succès.

Les clauses restrictives dont sont assorties les conventions d'emprunt de CAE ainsi que le niveau de la dette de celle-ci pourraient nuire à sa capacité de financer ses activités futures ou ses besoins de capitaux ou à sa capacité d'entreprendre d'autres activités commerciales qui pourraient être intéressantes pour elle. De plus, si la Société n'est pas en mesure de respecter les clauses restrictives, selon lesquelles elle doit se conformer à des ratios et des tests précis, le paiement de sa dette pourrait être accéléré.

CAE pourrait être visée par d'importantes responsabilités environnementales imposées par de nouvelles lois ou de nouveaux règlements ou par des obligations d'indemnisation contractuelles, par des garanties ou d'autres réclamations à l'égard des produits ou par des responsabilités par suite d'accidents ou de désastres mettant en cause des avions, des navires ou des centrales électriques pour lesquels CAE a fourni le matériel, les services de formation ou les systèmes de contrôle. CAE ne peut affirmer que ses contrats d'assurance suffiront à couvrir des actions importantes.

La poursuite de la réussite de CAE dépendra en partie de sa capacité de fidéliser et d'attirer du personnel qui possède les compétences, l'expertise et l'expérience appropriées. La politique de rémunération de la Société vise à atténuer ce risque.

## MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

Ce rapport précise quel effet l'appréciation du dollar canadien face au dollar américain a eu sur les résultats de l'exercice 2004 par rapport à ceux de l'exercice 2003. CAE estime utile de fournir ce complément d'information qui montre quel aurait été le résultat si la valeur relative des deux monnaies n'avait pas varié. Le lecteur devra toutefois prendre bien soin de ne pas confondre ces chiffres hypothétiques avec les chiffres réels calculés suivant les PCGR.

Les PCGR ne donnent pas de définition normalisée des flux de trésorerie disponibles. Il faut donc se garder de les comparer avec ceux d'autres sociétés. Dans ses rapports financiers, CAE calcule toujours ces flux de la même façon et estime que c'est un bon indicateur de la santé financière et économique de l'entreprise, car ils indiquent de combien elle dispose pour payer ses dettes et réinvestir.

## RENDEMENT GLOBAL PRODUITS

Pour l'exercice 2004, les produits consolidés ont accusé une baisse de 3 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, s'établissant à 1,093 milliard de dollars. Compte non tenu des fluctuations de la parité entre le dollar américain et le dollar canadien, les produits consolidés auraient dépassé ceux de l'exercice précédent d'un peu plus de 4 %.

La baisse de 11 % ou de 55,4 millions de dollars des produits du secteur Civil d'un exercice à l'autre est attribuable aux conditions défavorables du marché qui ont entraîné une chute des ventes de matériel, contrebalancée par la progression des produits tirés de la formation. Sans l'effet des fluctuations des taux de change, les produits de ce secteur auraient totalisé 517,5 millions de dollars pour l'exercice, en phase avec ceux de l'exercice 2003. L'accroissement de 6 % ou de 27,1 millions de dollars des

produits du secteur Militaire s'explique par une intensification de l'activité des services de soutien ainsi que par certains programmes réalisés en Allemagne dans le domaine de la formation des forces terrestres. Les produits du secteur Militaire pour l'exercice 2004 auraient atteint 496,1 millions de dollars sans l'incidence des fluctuations des taux de change. Le recul de 9,0 millions de dollars ou de 5 % des produits du secteur Naval tient au fait que le programme des frégates 124, dont l'apport s'était chiffré à 10,0 millions de dollars, exécuté pour l'Allemagne a pris fin l'exercice précédent. De plus, des retards ont été subis dans les programmes Astute et FAST Astute Class Training Services (ACTS), car la construction du sous-marin n'avance pas selon le calendrier prévu. Compte non tenu de l'effet des fluctuations des taux de change, les produits du secteur Naval auraient été de 7,3 millions de dollars de plus que les produits réellement enregistrés.

#### **BÉNÉFICE AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES (BAII)**

Le BAII de l'exercice 2004 a atteint 111,6 millions de dollars, contre 221,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le BAII a diminué en raison des charges de restructuration de 10,0 millions de dollars que la Société a constatées par suite de la compression du personnel. Essentiellement, ces charges découlent de la suppression d'environ 250 postes à l'usine de Montréal, par suite de la décision du gouvernement canadien d'attribuer à un concurrent le contrat des simulateurs pour les CF-18.

Les résultats de tous les secteurs d'exploitation de CAE pour l'exercice ont également souffert de la rapide et importante appréciation du dollar canadien face au dollar américain. L'incidence de cette appréciation se chiffre à 28,9 millions de dollars.

La baisse du bénéfice consolidé tiré des activités poursuivies par rapport à celui de l'exercice précédent s'explique par une forte diminution de la contribution venant du Civil, celui-ci ayant été touché par un recul important du volume des ventes de matériel, la régression des prix de vente et l'appréciation du dollar canadien. Le bénéfice avant intérêts, impôts et activités abandonnées (BAII) du Militaire a chuté de 29 % en regard de celui de l'exercice précédent par suite d'une contraction des marges, ce qui était prévu étant donné la part relativement importante que les nouveaux programmes occupent actuellement dans le portefeuille de contrats du secteur. En regard de l'exercice 2003, le Naval a enregistré une baisse de 7 % de son BAII, dont la principale cause vient des fluctuations des taux de change mentionnées ci-dessus.

Cette baisse du bénéfice tiré des activités poursuivies tient aussi à d'autres facteurs. Ainsi, la charge de retraite a augmenté de 2,6 millions de dollars au cours du premier semestre de l'exercice par suite d'une baisse du rendement de l'actif des régimes de retraite à prestations déterminées, dont le taux est passé de 9,0 % à 6,5 %. La charge de rémunérations incitatives à long terme s'est aussi alourdie de 6,8 millions de dollars, d'une part, à cause de l'appréciation, en douze mois, des unités d'actions à dividende différé en circulation, et, d'autre part, à cause des options sur actions passées prospectivement en charges à la juste valeur, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003.

#### **INTÉRÊTS ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les intérêts débiteurs de l'exercice ont atteint 23,9 millions de dollars, contre 30,4 millions de dollars l'exercice précédent, le niveau d'endettement ayant régressé. Les résultats annuels ont bénéficié d'une baisse du taux d'imposition, lequel a atteint 24 %, comparativement à 31 % pour l'exercice 2003. La baisse du taux d'imposition est attribuable à l'économie d'impôts inscrite au premier trimestre au titre de pertes fiscales subies en Australie au cours d'exercices antérieurs et à une variation de la composition des bénéfices imposables provenant des divers territoires fiscaux.

#### **ACTIVITÉS ABANDONNÉES**

Au cours de l'exercice, CAE a subi une perte découlant des activités abandonnées de 3,1 millions de dollars, soit 0,02 \$ par action, contre 13,8 millions de dollars et 0,07 \$ par action au cours de l'exercice précédent. Les dernières activités que CAE avaient abandonnées ont été vendues au cours de l'exercice 2004. La perte découle, d'une part, des ajustements effectués après la vente de l'établissement allemand de l'ancien secteur Technologies de nettoyage, qui se sont montés à 2,6 millions de dollars et, d'autre part, d'un coût de compression de 0,5 million de dollars des régimes de retraite à la suite du désinvestissement effectué dans les activités canadiennes de l'ancien secteur Systèmes forestiers.

#### **BÉNÉFICE NET**

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 64,0 millions de dollars, contre 117,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'écart résulte des facteurs déjà mentionnés dans le présent rapport.

Les résultats de tous les secteurs d'exploitation de CAE ont également souffert de la rapide et importante appréciation du dollar canadien face au dollar américain. Comparativement à l'exercice précédent, le bénéfice par action a baissé de 0,11 \$ ou d'environ 24,6 millions de dollars au total en raison de la montée de la devise canadienne.

#### **FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE**

La dette nette de CAE, qui se définit comme la dette à long terme moins les espèces et quasi-espèces et les placements à court terme, a diminué de 216,7 millions de dollars depuis le 31 mars 2003. Cette diminution de la dette a été possible grâce à l'encaissement d'environ 168,0 millions de dollars issus de l'émission d'actions ordinaires (après les frais et les honoraires) et de 122,5 millions de dollars provenant des opérations de cession-bail. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont par contre régressé comparativement à l'exercice précédent, en raison du fléchissement du bénéfice et de l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Les flux de trésorerie disponibles (liquidités nettes provenant des activités d'exploitation poursuivies, moins les dépenses en immobilisations et les dividendes versés) ont augmenté de 10,4 millions de dollars par rapport à un an auparavant.

Cette augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement découle de la diminution des comptes créditeurs et des charges à payer en raison du ralentissement de l'activité liée au matériel du Civil. L'augmentation s'explique aussi par le fait que les comptes débiteurs ont augmenté, à cause des ventes non facturées sur certains programmes militaires et navals, et à cause d'une augmentation des stocks (principalement en raison de la construction anticipée de certains simulateurs civils).

Les dépenses en immobilisations effectuées au cours de l'exercice totalisent 94,5 millions de dollars, contre 238,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La plupart des dépenses ont été consacrées à l'expansion des activités de formation civile.

#### **CARNET DE COMMANDES**

Aux fins de comparaison, le montant du carnet de commandes a été retraité. Les principes selon lesquels ce retraitement a été effectué sont précisés à la rubrique « Civil » du présent rapport de gestion. Au 31 mars 2004, le carnet de commandes consolidé de CAE se chiffrait à 2,9 milliards de dollars, soit 160,8 millions de dollars de plus qu'un an auparavant.

## PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2004	2003	2002
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Activités poursuivies			
Produits	1 093,2 \$	1 130,5 \$	1 126,5 \$
Bénéfice	67,1	131,0	148,4
Bénéfice net	64,0	117,2	149,5
<b>Situation financière</b>			
Total de l'actif	2 293,3 \$	2 356,5 \$	2 378,4 \$
Total de la dette à long terme, moins l'encaisse	575,0	794,3	837,7
<b>Par action</b>			
Résultat des activités poursuivies	0,29 \$	0,60 \$	0,68 \$
Résultat net	0,27	0,53	0,69
Dividendes	0,12	0,12	0,11
Capitaux propres	3,94	3,42	2,81

### PRODUITS

Les produits consolidés de l'exercice 2004 se sont établis à 1,093 milliard de dollars, soit 3 % de moins que ceux de l'exercice précédent et de l'exercice 2002.

Les produits du Civil sont passés de 545,2 millions de dollars pour l'exercice 2002 à 517,2 millions de dollars pour l'exercice 2003, puis à 461,8 millions de dollars pour l'exercice 2004. La baisse des produits résulte des conditions défavorables du marché, ce qui a provoqué une diminution importante des ventes de matériel, compensée en partie par une hausse des produits tirés de la formation. Les activités du Civil ont été grandement influencées par la situation de l'industrie de l'aviation commerciale. Au cours des dernières années, cette industrie a été touchée par les répercussions des attentats terroristes, et par celles du SRAS et de la guerre en Irak. Le pire est sans doute passé si l'on se fie aux hausses récentes du nombre de voyageurs. Ces faits ont provoqué une demande accrue de pilotes de lignes régionales et un besoin accru pour leur formation. En étant muni d'une vaste gamme de FFS pour les avions de transport régional, le Civil estime qu'il est bien placé pour profiter des futures tendances.

Le Militaire a dégagé des produits de 472,8 millions de dollars pour 2004, soit une hausse de 6 % et de 2 % comparativement aux produits constatés pour les exercices 2003 et 2002, respectivement. Cette hausse est attribuable aux services de soutien, qui se sont accrus, et aux programmes de formation pour les forces terrestres en Allemagne.

Le recul des produits du Naval de 5 % en regard de l'exercice 2003 tient aux variations de taux de change et au fait que l'important programme des frégates 124 (10,0 millions de dollars) exécuté pour l'Allemagne a pris fin l'exercice précédent. L'accroissement de 48,1 millions de dollars des produits du Naval entre les exercices 2002 et 2003 résulte de la croissance des activités dans le domaine des contrôles navals, laquelle s'est caractérisée par une plus forte contribution de la part du programme Astute et de la part de CAE Valmarine, alors nouvellement acquise.

L'appréciation du dollar canadien face à la monnaie américaine a été lourde de conséquences pour les produits des exercices 2003 et 2004. CAE a utilisé un cours moyen pour le dollar américain de 1,35 \$, 1,55 \$ et de 1,57 \$ respectivement pour les exercices 2004, 2003 et 2002, soit une augmentation totale de 14 % pour cette période.

### BAIL

Pour l'exercice 2004, le BAIL consolidé s'est établi à 111,6 millions de dollars, contre 221,6 millions de dollars pour l'exercice 2003 et 241,0 millions de dollars pour l'exercice 2002. Ces diminutions s'expliquent par une réduction importante du volume de matériel, une baisse des prix

de vente dans le secteur Civil et une contraction des marges sur les contrats compris dans le portefeuille du Militaire, comparativement aux deux exercices précédents.

Le BAIL du Civil a chuté au cours de l'exercice 2004 pour s'établir à 39,4 millions de dollars, contre 76,8 millions de dollars et 119,4 millions de dollars pour les exercices 2003 et 2002, respectivement. Le BAIL du Militaire a fléchi de 29 % en un an, atteignant 52,6 millions de dollars, et de 13,0 millions de dollars par rapport à l'exercice 2002. Le BAIL du Naval s'est établi à 29,6 millions de dollars, soit une légère baisse en regard du BAIL de 31,8 millions de dollars de l'exercice précédent, mais en hausse de 25 % relativement à celui de 2002.

Le BAIL consolidé de 2004, avant les charges de restructuration de 10,0 millions de dollars, s'établit à 121,6 millions de dollars, soit une diminution de 45 % par rapport à celui de 2003. Les charges de restructuration sont constituées d'indemnités de départ et d'autres frais de cessation d'emploi. Essentiellement, ces charges découlent de la suppression d'environ 250 postes à l'usine de Montréal, par suite de la décision du gouvernement canadien d'attribuer à un concurrent le contrat des simulateurs pour les CF-18.

### ACTIVITÉS ABANDONNÉES

La perte des activités abandonnées correspond à 3,1 millions de dollars, soit 0,02 \$ par action, contre 13,8 millions de dollars et 0,07 \$ par action pour l'exercice précédent et un gain de 1,1 million de dollars pour l'exercice 2002. En note 3 figure une description des principales cessions, dont la plupart ont été effectuées au cours de l'exercice 2003.

### PRINCIPALES MODIFICATIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice 2004, la Société a adopté le chapitre 3870, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », du *Manuel de l'ICCA*, publié en juin 2003, et a prospectivement passé en charges le coût des options sur actions attribuées aux salariés, en utilisant la méthode de la juste valeur. Une charge de rémunération est inscrite relativement aux montants que verse la Société aux termes du régime d'actionnariat des salariés et aux montants exigibles en vertu du régime d'unités d'actions à dividende différé et du régime d'encouragement à long terme d'unités d'actions à dividende différé. L'adoption de ce chapitre a entraîné une imputation de 1,3 million de dollars aux résultats de 2004.

Au cours de l'exercice 2003, la Société avait modifié la période d'amortissement du matériel de simulation civil, la faisant passer de 20 à 25 ans, afin de tenir compte de la durée de vie utile approximative des simulateurs. La charge d'amortissement de l'exercice 2003 avait donc été réduite de 3,7 millions de dollars comparativement à celle de 2002.

Au cours de l'exercice 2003, la Société avait adopté de façon rétroactive les nouvelles recommandations du chapitre 1650 du *Manuel de l'ICCA*, « Conversion des devises étrangères ». Conformément à ces recommandations, la Société n'amortit plus les gains ni les pertes de change découlant de la conversion de la dette à long terme libellée en devises. Ces gains ou pertes de change sont portés aux résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent. Au 31 mars 2002, la perte de change non amortie attribuable à la dette à long terme libellée en devises s'élevait à 6,4 millions de dollars, déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,8 millions de dollars. Par conséquent, les anciens états financiers ont été retraités, et le solde des bénéfices non répartis à l'ouverture de l'exercice 2002 a été diminué de 5,3 millions de dollars, déduction faite d'impôts de 2,3 millions de dollars (3,3 millions de dollars en 2001, déduction faite d'impôts de 1,3 million de dollars).

#### ACQUISITIONS ET DÉINVESTISSEMENTS

Au cours de l'exercice 2002, CAE avait effectué quatre acquisitions stratégiques : deux ont accéléré sa pénétration du marché de la formation aéronautique, la troisième a grandement facilité son accès au marché de la défense des États-Unis, et la dernière lui a ouvert instantanément le marché des systèmes de contrôle-commande pour la marine marchande (voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés vérifiés).

Depuis l'exercice 2002, CAE se défait de ses activités secondaires, principalement celles qui se rapportent aux systèmes forestiers et aux technologies de nettoyage (voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés vérifiés).

#### VALORISATION PAR LE REPOSITIONNEMENT

Au cours des trois derniers exercices, CAE a continuellement investi dans son parc de simulateurs. Ses produits sont de ce fait moins sensibles à présent aux variations cycliques caractéristiques d'une activité de fabrication. La croissance continue de son activité de formation a donné à CAE le profil d'un fournisseur de services, avec des produits qui tendent à être plus uniformes sur la durée de l'exercice. À mesure que la proportion des produits tirés de la formation augmente, le troisième trimestre de l'exercice devient progressivement celui où ils sont les plus élevés, car l'automne est la période où l'activité de formation est à son fort, après le ralentissement qu'elle connaît l'été quand les nombreux vols à assurer laissent peu de temps aux pilotes pour se former. CAE est ainsi passée d'une activité de fabrication tout court à celle d'une entreprise où la fabrication de produits et la production de services sont intégrées.

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICE 2004 CIVIL

Le Civil est un chef de file mondial de la conception et de la production de simulateurs de vol et de systèmes visuels pour avions civils. C'est aussi un fournisseur de premier plan de solutions intégrées de formation pour l'aviation. Au 31 mars 2004, CAE disposait d'un parc de 102 FFS (contre 89 au 31 mars 2003) répartis dans 21 centres de formation situés sur quatre continents, et occupait ainsi le deuxième rang mondial des fournisseurs indépendants de services de formation dans chacun des trois segments : avions d'affaires, avions de transport régional à réaction et avions à large fuselage. En outre, CAE demeure en tête des ventes de FFS sur le marché ouvert.

#### Points saillants de l'exploitation

Le Civil continue de consolider la deuxième place qu'il occupe en formation. Il a ainsi agrandi son parc de FFS de 15 % au cours de l'exercice 2004, contre 50 % au cours de l'exercice 2003. La signature de plusieurs contrats de formation au cours de l'exercice 2004 confirme cette stratégie de croissance, particulièrement le contrat exclusif de 35,0 millions de dollars sur trois ans décroché auprès de Flight Options LLC, l'un des plus importants spécialistes de l'exploitation de jets d'affaires en multipropriété. Ce contrat prévoit la formation de pilotes au centre de formation de CAE SimuFlite, à Dallas. CAE a aussi décroché des contrats de services de près de 20,0 millions de dollars dans la région de l'Asie-Pacifique ainsi que des contrats de formation évalués à plus de 55,0 millions de dollars en Europe et au Moyen-Orient, notamment pour le centre de formation Emirates-CAE Flight Training à Dubaï, aux Émirats arabes unis.

L'investissement du Civil dans CAE Sim XXI<sup>MC</sup>, la technologie de nouvelle génération qui simplifie l'assemblage, les essais et l'intégration des FFS et réduit le coût de leur exploitation, a trouvé sa confirmation. En novembre 2003, les Joint Aviation Authorities européennes et la Federal Aviation Administration (« FAA ») des États-Unis ont certifié niveau D le premier simulateur CAE Sim XXI<sup>MC</sup>, un FFS Gulfstream IV situé au centre de formation Emirates-CAE Flight Training. Cette première certification a été suivie, peu de temps après, par celle d'un FFS Gulfstream V situé à Dubaï, et par celle d'un FFS Boeing 737-800, situé au centre de formation de Ryan Air, à l'aéroport d'East Midlands qui a été certifié niveau D par la Civil Aviation Authority britannique.

Les produits CAE Simfinity<sup>MC</sup>, qui sont des logiciels de simulation haute fidélité permettant une formation poussée sur les dispositifs d'entraînement aux procédures en classe et sur le Web, se sont aussi avérés des inventions réussies car ils démarquent de la concurrence les solutions intégrées de formation de CAE. Les dispositifs fondés sur CAE Simfinity<sup>MC</sup> sont un élément primordial des services de formation offerts à Airbus, dans le cadre de la réalisation du premier FFS A380 qui existera dans le monde. En outre, la FAA utilisera dans ses recherches un dispositif intégré d'entraînement aux procédures CAE Simfinity<sup>MC</sup> pour le Boeing 737-800.

Au cours de l'exercice 2004, CAE a passé un contrat avec Airbus pour la réalisation du premier FFS A380 dans le monde. Dans le cadre de ce contrat de 55,0 millions de dollars, CAE fournira une gamme complète de dispositifs d'entraînement destinés à l'Airbus A380, y compris deux FFS qui seront équipés du système visuel CAE Tropo<sup>MC</sup> et les licences des logiciels CAE Simfinity<sup>MC</sup> qui sont destinés à l'entraînement sur PC ou sur ordinateurs portatifs.

JetBlue Airways a accordé un contrat de 85,0 millions de dollars à CAE, lequel constitue l'une des plus importantes commandes de FFS que CAE ait jamais obtenues. Ce contrat prévoit la fabrication de six FFS, et JetBlue Airways a désigné CAE comme son fournisseur exclusif pendant dix ans. Southwest Airlines a octroyé un contrat de 25,0 millions de dollars à CAE pour un FFS Boeing 737-700 et des dispositifs d'entraînement au vol conçus pour cet appareil.

Au cours de l'exercice, CAE a reçu 16 commandes de FFS (sur un total possible de 19 FFS que les concurrents se sont disputés), contre 11 commandes reçues l'exercice précédent. La part du marché ouvert des FFS et des systèmes visuels qu'occupe CAE est de respectivement 84 % et 80 %, ce qui fait du Civil le premier fournisseur au monde de simulateurs de vol et de systèmes visuels destinés à l'aviation commerciale et à l'aviation d'affaires.

## Résultats d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf la marge d'exploitation)

	2004	2003	2002	2001	2000
Produits	461,8 \$	517,2	545,2	481,5	480,2
BAIL	39,4 \$	116,2	151,8	115,8	82,9
Marge d'exploitation	8,5 %	22,5	27,8	24,0	17,3
Carnet de commandes	1 021,3 \$	877,1	805,6	656,9	635,4
Dépenses en immobilisations	83,5 \$	207,6	216,7	72,9	11,7

Les produits dégagés par le Civil au cours de l'exercice ont totalisé 461,8 millions de dollars, soit une baisse de 11 % ou de 55,4 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, baisse qui découle d'un recul des ventes de matériel. Le fléchissement des produits tirés de la vente de matériel s'explique principalement par la faiblesse persistante du marché aéronautique civil, ce qui a donné lieu à une vive concurrence et a exercé une pression à la baisse sur les prix. Les activités de formation ont poursuivi leur croissance avec une augmentation du nombre de simulateurs installés dans le réseau et une nette amélioration de leur fréquentation sur les derniers mois de l'exercice, tendance qui devrait se maintenir au cours du prochain exercice. Compte non tenu des fluctuations des taux de change, les produits auraient atteint 517,5 millions de dollars, en phase avec ceux de l'exercice précédent.

Pour l'exercice écoulé, le BAIL se chiffre à 39,4 millions de dollars et accuse une diminution de 66 % ou de 76,8 millions de dollars par rapport à il y a un an. Pour le Civil, le marché a été difficile au cours de l'exercice écoulé, en raison des contrecoups du SRAS, de la guerre en Irak, des attentats terroristes et des difficultés financières qu'éprouvent nombre de compagnies aériennes. À cela s'ajoute l'effet de la comptabilisation des opérations de cession-bail sur la marge du Civil, qui a baissé de 500 points de base du fait que les paiements de loyers effectués comportent une partie d'intérêts qui est prise en compte dans le calcul du BAIL. Point positif : tout au long de l'exercice, la fréquentation du parc des simulateurs a continué d'augmenter pour atteindre un taux de 64 %, soit 400 points de base de plus qu'à l'exercice précédent. Le Civil a été durement touché par les variations du change, sans lesquelles son BAIL aurait atteint 69,8 millions de dollars et aurait dépassé de 30,4 millions de dollars le résultat réel.

Le carnet de commandes du Civil comprend les ventes de matériel de simulation et celles de services de formation. Il a été retraité selon les principes mentionnés ci-dessus. La partie services de formation représente les revenus à encaisser auprès des clients avec qui CAE a conclu des contrats à long ou à court terme, en vertu desquels les revenus sont garantis ou attendus en fonction des besoins réels des clients.

À la fin de l'exercice, le carnet de commandes totalisait 1 021,3 millions de dollars, en hausse de 144,2 millions de dollars par rapport au montant de 877,1 millions de dollars inscrit au 31 mars 2003.

Les dépenses en immobilisations ont atteint 83,5 millions de dollars pour l'exercice 2004, contre 207,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Elles ont été majoritairement consacrées à l'expansion du réseau de formation du Civil. Au cours de l'exercice 2003, le parc de simulateurs était passé de 59 à 89 FFS. Cet exercice-ci, la Société a amputé ses dépenses en réponse à la situation du marché.

### SIMULATION MILITAIRE ET FORMATION

Le secteur Militaire est un concepteur et un fabricant de premier plan de systèmes de simulation pour la formation des forces militaires aériennes et terrestres. Le matériel de simulation et la formation que ce secteur propose concernent des aéronefs militaires de toutes sortes, allant des hélicoptères aux avions de transport en passant par les chasseurs à

réaction. CAE offre une large gamme de produits qui couvre de nombreux systèmes d'armes américains et européens. La clientèle est vaste elle aussi, CAE réalisant ses ventes dans plus d'une trentaine de pays.

### Points saillants de l'exploitation

Les nouvelles commandes enregistrées au cours de l'exercice 2004 ont dépassé les 500,0 millions de dollars, malgré la perte de deux contrats importants, soit les programmes Flight School XXI et CF-18 ADCTS. Les marges dégagées sur les programmes ont atteint un niveau plus normal, comme il avait été prévu après l'exercice 2003, au cours duquel un certain nombre de contrats sont arrivés à terme, l'un d'eux au Militaire ayant récolté une prime en raison de son achèvement plus tôt que prévu.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2004, NH Industries (« NHI ») a octroyé à l'équipe CAE-Thales Training and Simulation un contrat d'environ 650,0 millions de dollars visant l'approvisionnement en systèmes destinés à la formation des pilotes de l'hélicoptère NH90 dans toute l'Europe. Ce succès réaffirme le leadership technologique de CAE pour la formation sur aéronefs à voilure tournante. NHI est le consortium chargé de gérer l'approvisionnement des systèmes destinés à la formation sur le NH90 pour le compte d'une agence de l'OTAN (NAHEMA – NATO Helicopter Management Agency) et pour celui du Nordic Standard Helicopter Program (NSHP). La NAHEMA représente les gouvernements d'Allemagne, d'Italie, de France, des Pays-Bas et du Portugal, tandis que le NSHP représente ceux de Norvège, de Suède et de Finlande. La négociation du contrat est actuellement en cours. Lorsqu'elle aboutira, la valeur de la commande viendra s'ajouter au montant du carnet de commandes.

Au début de l'exercice 2004, CAE avait annoncé que Rotorsim, consortium détenu à part égale par CAE et Agusta S.p.A., établirait en Italie un nouveau centre de formation qui offrirait des solutions intégrées aux exploitants d'hélicoptères AgustaWestland. Le centre Rotorsim, qui ouvrira ses portes au cours de l'année civile 2005 avec la livraison d'un simulateur de mission A109 construit par CAE, devrait vraisemblablement dégager des produits de 125,0 millions de dollars sur 15 ans.

Le Militaire continue à accroître ses services de formation sur différentes bases de l'OTAN en Allemagne et dans diverses bases de l'Aviation américaine. Au cours de l'exercice 2004, il a ajouté l'Australie parmi ses clients, après avoir obtenu un contrat de 70,0 millions de dollars sur dix ans aux termes duquel CAE fournira des services de soutien à la formation au vol aux trois corps de la Défense australienne.

Au cours de l'exercice 2004, le Militaire a décroché des contrats évalués à plus de 170,0 millions de dollars, y compris les options, en vertu d'un accord à long terme conclu avec Lockheed Martin visant l'approvisionnement en matériel de formation pour le C-130J ainsi que le soutien à la formation du personnel de l'US Air Force. En outre, aux termes de cet accord, un contrat a été conclu pour plus de 50,0 millions de dollars, avec options, portant sur la livraison, au Corps des Marines des États-Unis, de dispositifs d'entraînement aux systèmes d'armes du KC-130J.

Le US Army Program Executive Office – Simulation, Training and Instrumentation a attribué à CAE des contrats évalués à plus de 70,0 millions de dollars pour la livraison d'un simulateur de missions de combat (« CMS ») reproduisant le MH-47G Chinook, pour la mise en chantier des études de réfection et mise à niveau du CMS existant reproduisant le MH-60K Black Hawk, et pour la livraison de dispositifs d'entraînement sur PC ainsi que d'un dispositif d'entraînement partiel reconfigurable destiné aux hélicoptères Chinook et Black Hawk.

Le système de détection d'anomalies magnétiques (« MAD ») de CAE a permis de générer des commandes de plus de 20,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2004.

La Marine turque a choisi le MAD pour équiper son nouvel avion CN235 et tous les autres aéronefs de patrouille en mer que la Turquie commandera. Ce système a aussi été choisi pour le Projet de modernisation progressive du CP-140 Aurora des Forces canadiennes dans le cadre d'un contrat d'environ 10,0 millions de dollars. Le MAD équipera aussi le nouvel appareil de patrouille en mer destiné à l'Agence de la défense du Japon (« JDA »). Le premier contrat de la JDA est évalué à plus de 7,0 millions de dollars, à quoi s'ajouteront les redevances éventuelles qui pourraient dépasser les 30,0 millions de dollars, redevances qui seront fonction du nombre d'appareils que la JDA commandera.

## Résultats d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf la marge d'exploitation)

	2004	2003	2002	2001	2000
Produits	472,8 \$	445,7	461,8	329,3	309,6
BAII	52,6 \$	73,6	65,6	18,8	2,2
Marge d'exploitation	11,1 %	16,5	14,2	5,7	0,7
Carnet de commandes	1 270,2 \$	1 253,3	1 378,3	971,9	1 048,4
Dépenses en immobilisations	5,1 \$	12,1	14,1	1,8	9,6

Pour l'exercice 2004, les produits du secteur Militaire se montent à 472,8 millions de dollars. Par rapport aux 445,7 millions de dollars de l'exercice précédent, c'est une progression de 27,1 millions de dollars. Certains programmes de services, entre autres celui de soutien à l'ingénierie de systèmes pour les CF-18 et celui des services de gestion et de soutien à la formation au vol exécuté pour les Forces de défense australiennes, ont enregistré d'excellents résultats. Sans l'effet des fluctuations du change, les produits se seraient montés à 496,1 millions de dollars, soit 23,3 millions de dollars de plus que les produits réellement obtenus.

Le BAII de l'exercice se chiffre à 52,6 millions de dollars. Par rapport à celui de l'exercice précédent, c'est une baisse de 21,0 millions de dollars (29 %) qui résulte des frais de marketing plus élevés qui ont été consacrés à l'établissement des dossiers en réponse à des appels d'offres importants. En outre, le bénéfice d'exploitation s'est ressenti de ce que certains programmes ne font que débiter, alors que plusieurs touchaient à leur fin à l'exercice précédent. L'effet des variations de change a compté pour environ 4,8 millions de dollars dans le recul du BAII cumulé par rapport à il y a un an.

Au 31 mars 2004, la valeur du carnet de commandes était supérieure à 1,2 milliard de dollars. Les prises de commandes au cours de l'exercice se sont montées à 507,1 millions de dollars, dont 40 % proviennent du marché américain, où ont été signés plusieurs contrats stratégiques. Il s'agit d'une augmentation de 78 % des prises de commandes par rapport à un an auparavant.

## CONTRÔLES NAVALS

Le Naval est un chef de file mondial dans la fourniture de systèmes d'automatisation et de navigation pour la marine militaire et la marine civile. Ses systèmes d'automatisation équipent près de 140 navires militaires appartenant à 18 marines nationales et plus de 450 navires de commerce, sur lesquels ils assurent la surveillance et la commande de la propulsion, de la direction, des installations auxiliaires et des systèmes de maîtrise des avaries. Quant aux systèmes de navigation, ils permettent à l'équipage de tracer et de suivre en toute quiétude les meilleures routes grâce au couplage des cartes nautiques électroniques avec les moyens de détection embarqués. Au delà de cette activité d'approvisionnement en systèmes, le Naval a évolué vers la prestation de services de formation, avec un programme d'une durée de 30 ans concernant la formation des

équipages des sous-marins britanniques de la classe Astute (contrat attribué au cours de l'exercice 2002) et avec un contrat semblable pour la Marine canadienne. Le Naval est également concepteur-réalisateur de simulateurs de formation pour les centrales électriques.

## Points saillants de l'exploitation

Fort de sa réussite dans la participation à des programmes navals pluriannuels, le Naval a été choisi par la marine de la République de Corée pour la livraison de systèmes de contrôle-commande supplémentaires. Cet événement marque le cinquième contrat visant une série de destroyers de la catégorie KDX-II, et la dixième sélection du système de contrôle intégré de plate-forme de CAE pour équiper un navire militaire coréen.

Le Naval a établi des relations à long terme avec ses clients et les constructeurs de navires. L'octroi de contrats par la Marine américaine au cours de l'exercice en est la preuve. Dans le cadre du programme DD(X) de la Marine américaine, le Naval a été retenu pour fournir son système de contrôle intégré de plate-forme en vertu de deux contrats portant sur le système de gestion technique et le système de maîtrise d'incendie, le tout évalué à 25,0 millions de dollars. Le Naval a aussi remporté des contrats de 12,0 millions de dollars comme fournisseur de systèmes de contrôle-commande pour la centrale électrique du navire le plus imposant et le plus sophistiqué de l'histoire de la marine militaire, le USS George H.W. Bush, porte-avions de la classe du Nimitz, et pour celle du LPD 21 USS New York, le plus récent des navires d'assaut amphibies américains.

Le Naval préserve sa position de chef de file en tant que fournisseur de systèmes de contrôle-commande pour les paquebots de croisière. Au cours de l'exercice, il a décroché des contrats d'une valeur de 8,5 millions de dollars pour la livraison de systèmes d'automatisation Damatic<sup>MC</sup> destinés à cinq navires, parmi lesquels figure le plus grand transbordeur de croisière du monde appartenant à Color Line de Norvège.

Au début de 2004, le plus grand navire à passagers jamais construit, le Queen Mary 2, a été mis en service. À bord de ce navire se trouve l'un des plus imposants systèmes navals réalisés à ce jour, le système informatisé d'automatisation intégrée de CAE, qui contrôle tous les systèmes vitaux du Queen Mary 2, soit la machinerie, les installations électriques et les systèmes de sécurité.

Le groupe Simulation pour centrales électriques de CAE, qui a représenté 10 % du chiffre d'affaires du Naval

pour l'exercice 2004, continue à se concentrer sur le marché des mises à niveau. Il s'attaque actuellement à celle du simulateur de la centrale Fermi2 qui est située dans le Michigan et appartient à Detroit Edison. Cette mise à niveau sera la plus importante réalisée aux États-Unis depuis 1982. Au cours de l'exercice 2004, la sélection du groupe

Centrales pour la modernisation du simulateur de la centrale de Fort Calhoun, qui appartient à l'Omaha Public Power District (Nebraska), a fait de CAE le premier fournisseur aux États-Unis de technologies de simulation destinées aux centrales électriques.

## Résultats d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf la marge d'exploitation)

	2004	2003	2002	2001	2000
Produits	158,6 \$	167,6	119,5	80,6	75,3
BAII	29,6 \$	31,8	23,6	15,0	13,6
Marge d'exploitation	18,7 %	19,0	19,7	18,6	18,1
Carnet de commandes	610,2 \$	628,5	676,4	131,4	170,9
Dépenses en immobilisations	5,9 \$	19,8	18,8	1,6	0,5

Les produits du Naval totalisent 158,6 millions de dollars pour l'exercice 2004, soit une baisse de 5 % par rapport à ceux de 2003. Cette baisse résulte des retards de la part des clients dans les programmes Astute et FAST Astute Class Training Services (ACTS), retards qui se sont répercutés sur la comptabilisation des produits. Les produits cumulés ont en outre subi l'effet négatif des fluctuations du change, à hauteur d'environ 5 %, soit 7,3 millions de dollars.

Le BAII sectoriel du Naval, à 29,6 millions de dollars, accuse une baisse de 2,2 millions de dollars en regard de celui de 2003. Ce recul par rapport à l'exercice précédent s'explique surtout par l'effet des variations de taux de change, qui se chiffre à quelque 2,1 millions de dollars, sans quoi le BAII aurait atteint 31,7 millions de dollars, conforme à celui de l'exercice précédent.

La valeur du carnet de commandes a légèrement régressé de 18,3 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent, s'établissant à 610,2 millions de dollars.

Les dépenses en immobilisations ont totalisé 5,9 millions de dollars, contre 19,8 millions de dollars pour l'exercice précédent; l'écart est attribuable aux retards subis par le programme FAST ACTS.

## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES (NON VÉRIFIÉES)

Le tableau ci-après présente les principales informations financières trimestrielles des huit derniers trimestres compris dans la période terminée le 31 mars 2004.

### Principales informations financières trimestrielles (non vérifiées)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	T1	T2	T3	T4	E2003	T1	T2	T3	T4	E2004
Produits	275,8	252,3	290,3	312,1	1 130,5	242,9	246,1	304,9	299,3	1 093,2
Bénéfice tiré des activités poursuivies	37,4	23,3	31,5	38,8	131,0	15,1	15,1	21,4	15,5	67,1
Résultat net par action (de base et dilué) des activités poursuivies	0,17	0,11	0,14	0,18	0,60	0,07	0,07	0,09	0,06	0,29
Bénéfice net	37,4	23,3	31,5	25,0	117,2	13,2	15,1	21,4	14,3	64,0
Résultat net par action (de base et dilué)	0,17	0,11	0,14	0,11	0,53	0,06	0,07	0,09	0,05	0,27
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	219,3	219,4	219,4	219,4	219,4	219,7	220,0	246,5	246,6	233,2
Taux de change moyen (en \$ CA pour 1 \$ US)	1,56	1,56	1,57	1,51	1,55	1,40	1,38	1,32	1,32	1,35

La transformation de CAE en entreprise intégrée qui fabrique des produits et offre des services va réduire la fluctuation de, ses résultats trimestriels, car l'activité de formation est plus stable que celle de fourniture matériel sur un marché cyclique. Lorsque les services de formation occuperont une plus grande part des activités de CAE, les résultats du deuxième trimestre seront inférieurs à ceux des autres trimestres, car les services de formation sont en faible demande durant la période traditionnelle des vacances, où les voyages aériens sont à leur plus haut niveau.

Toutefois, le bénéfice net de CAE n'est pas tant influencé par les fluctuations saisonnières de l'activité de formation que par les résultats de la vente de matériel, lesquels peuvent varier considérablement d'un trimestre à l'autre, en fonction de l'avancement des travaux exécutés en vertu des contrats, du calendrier des livraisons aux clients et des marges bénéficiaires qui s'y rapportent. En outre, les résultats d'exploitation peuvent subir les conséquences d'une activité de vente et de commercialisation intense dans un trimestre, selon que le nombre d'appels d'offres est en hausse ou en baisse.

Selon la tendance générale, le marché aéronautique militaire devrait rester actif, et le budget des gouvernements, bien garni dans un avenir prévisible. Du côté de l'aviation civile et de l'aviation d'affaires, les marchés, dont la taille n'est pas négligeable, ont fléchi mais devraient commencer à remonter d'ici l'année civile 2006. Au cours de l'exercice 2004, le nombre de voyageurs aériens dans le monde a grimpé de 13 %, ce qui démontre que l'industrie aéronautique civile se rétablit.

La baisse du bénéfice de 2004 comparativement à celui de 2003, qui a commencé à partir du premier trimestre de l'exercice 2004, dont le bénéfice a été distancé par celui des autres trimestres précédents, s'est produite en même temps que la forte dépréciation du dollar américain face au dollar canadien. Par ailleurs, l'augmentation du nombre moyen d'actions en circulation, attribuable à l'émission d'actions ordinaires du 30 septembre 2003, a eu des répercussions sur le résultat par action de l'exercice 2004.

## LIQUIDITÉS

La Société satisfait ses besoins de financement à l'aide des flux de trésorerie autogénérés et des fonds disponibles en vertu des facilités de crédit, et en accédant directement aux marchés financiers si elle a besoin d'un financement supplémentaire à long terme. La Société estime que ses sources de financement actuelles et prévues ainsi que les facilités de crédit dont elle dispose lui permettront de s'acquitter de toutes ses obligations financières dans l'immédiat et dans un avenir prévisible.

La Société entend dégager des flux de trésorerie suffisants à partir de ses activités d'exploitation afin de financer ses dépenses en immobilisations et de verser les dividendes. CAE prévoit pouvoir respecter ses obligations contractuelles qui viennent à échéance en 2005 et par la suite au moyen de son encaisse, de ses flux de trésorerie provenant de l'exploitation ou du produit de l'émission de titres d'emprunt.

### Obligations contractuelles (données non vérifiées)

(en millions de dollars canadiens)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme	613,2	11,5	343,7	39,2	218,8
Contrats de location-acquisition	23,7	2,0	4,1	3,2	14,4
Contrats de location-exploitation	814,8	92,2	174,1	134,8	413,7
Obligations d'achat	73,7	27,0	20,2	17,1	9,4
Autres obligations à long terme	17,3	4,0	5,2	4,3	3,8
<b>Total</b>	<b>1 542,7</b>	<b>136,7</b>	<b>547,3</b>	<b>198,6</b>	<b>660,1</b>

La dette à long terme comprend un montant de 305,3 millions de dollars qui a été prélevé sur les facilités de crédit préautorisées de CAE, qui viennent à échéance au cours de l'exercice 2007. Les facilités de crédit préétablies dont dispose la Société totalisent 619,8 millions de dollars.

La charge locative rattachée aux contrats de location-exploitation se monte à 92,5 millions de dollars pour l'exercice 2004, contre 87,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les opérations de cession-bail portant sur certains FFS que la Société a installés sur son réseau mondial de centres de formation ont compté pour 41,7 millions de dollars du total de la charge locative.

Les autres obligations d'achat se rapportent à des ententes portant sur l'achat de biens et de services. Ces ententes, qui sont exécutoires et qui lient juridiquement la Société, précisent toutes les modalités importantes, notamment les quantités fixes ou minimales devant être achetées; les prix fixes, variables ou minimaux à payer; un calendrier approximatif des opérations à effectuer. En général, les obligations d'achat découlent des ententes conclues avec des sous-entrepreneurs pour offrir des services prévus dans des contrats à long terme que la Société a signés avec ses clients.

Les autres obligations à long terme englobent une somme de 10,5 millions de dollars prévue pour les remboursements à effectuer dans le cadre de divers programmes d'aide gouvernementaux.

Au 31 mars 2004, CAE avait d'autres passifs à long terme qui ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Ils représentaient certains passifs au titre des prestations de retraite constituées et des avantages complémentaires de retraite, les produits comptabilisés d'avance, les gains sur des actifs et divers passifs à long terme. Les obligations de paiement au titre des prestations de retraite constituées et des avantages complémentaires de retraite sont fonction de divers facteurs, notamment les rendements boursiers, les pertes et les gains actuariels, et le taux d'intérêt. La direction ne peut donc établir précisément quand les paiements devront être effectués et quel montant ces paiements représentent. Les passifs d'impôts futurs ont été exclus, car les paiements d'impôts sur les bénéfices futurs sont fonction du montant du bénéfice imposable et des reports

## DIVIDENDES

CAE s'attend à verser des dividendes annuels d'environ 30,0 millions de dollars, en se fondant sur le nombre actuel d'actions ordinaires en circulation et sur sa politique actuelle en matière de dividende. Ces dividendes représentent un montant annualisé de 0,12 \$ par action ordinaire, établi en fonction d'un nombre approximatif de 246 millions d'actions ordinaires au 31 mars 2004.

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau ci-après offre un résumé des obligations contractuelles de la Société au 31 mars 2004, qui viennent à échéance au cours de chacun des cinq prochains exercices ainsi que par la suite.

prospectifs de pertes fiscales dont la Société disposera pour réduire les passifs d'impôts sur les bénéfices.

Au 31 mars 2004, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales autres qu'en capital de 130,7 millions de dollars américains qui peuvent servir à réduire l'impôt à payer sur les bénéfices qui seront réalisés aux États-Unis. Elle comptait également des reports prospectifs de pertes fiscales autres qu'en capital dans d'autres pays qui totalisaient environ 57,4 millions de dollars.

## SOURCES DE FINANCEMENT

### SOURCES DE LIQUIDITÉS

CAE dispose de facilités de crédit bancaire préautorisées, assorties de taux variables, consenties par des consortiums différents de prêteurs. Ces facilités de crédit permettent à CAE et à certaines filiales désignées d'emprunter des fonds directement pour leurs besoins généraux et les besoins de leur exploitation. Au 31 mars 2004, le total disponible en vertu de ces facilités se montait à 619,8 millions de dollars, dont 49 % (305,3 millions de dollars) avaient été utilisés, contre 872,8 millions de dollars et 52 % (451,9 millions de dollars) au 31 mars 2003. Le total disponible a diminué en raison du remboursement final, en juin 2003, de 51,4 millions de dollars (35,0 millions de dollars américains) sur une facilité de crédit relais de 135,0 millions de dollars américains. Quant aux montants prélevés sur les facilités, ils ont baissé surtout en raison des remboursements effectués grâce aux opérations de cession-bail de 122,5 millions de dollars réalisées au premier semestre de l'exercice et à l'émission, en septembre 2003, de 26,6 millions d'actions pour un produit de 175,0 millions de dollars.

Au 31 mars 2004, CAE respectait toutes les clauses restrictives imposées par les banques. CAE avait aussi la possibilité d'emprunter, en diverses monnaies, des fonds en vertu de facilités de crédit à l'exploitation non préautorisées, jusqu'à concurrence de 28,2 millions de dollars, dont 6,4 millions de dollars avaient été prélevés au 31 mars 2004. Le montant disponible et le montant utilisé étaient l'un et l'autre inférieurs à ceux enregistrés au 31 mars 2003, qui étaient respectivement de 89,0 millions de dollars et de 41,3 millions de dollars.

Au 31 mars 2004, la dette à long terme de CAE se montait à 636,9 millions de dollars, comparativement à 811,4 millions de dollars au 31 mars 2003. La tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an était de 13,5 millions de dollars au 31 mars 2004, contre 13,4 millions de dollars au 31 mars 2003.

#### ENGAGEMENTS

Les engagements de CAE relatifs aux dépenses en immobilisations comprennent les investissements à effectuer dans de nouveaux centres de formation afin de satisfaire à la demande des clients. Les frais de recherche et de développement sont engagés pour concevoir de nouveaux produits nécessités par les nouvelles méthodes de formation et les nouveaux types de simulateurs.

#### ENTENTES HORS BILAN

##### GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, CAE a émis des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution qui se montaient à 207,7 millions de dollars au 31 mars 2004, contre 195,1 millions de dollars au 31 mars 2003. Cette augmentation reflète une importante garantie de crédit consentie au propriétaire cédant avec qui l'opération de cession-bail du 30 septembre 2003 a été conclue. En compensation, les garanties de bonne exécution et de restitution d'acomptes ont diminué dans les trois secteurs.

#### OPÉRATIONS DE CESSIION-BAIL

La cession-bail de certains des FFS installés dans les centres de formation du réseau mondial de CAE constitue l'un des éléments clés de la stratégie de financement des investissements dans l'activité de formation du Civil. Ce type d'opération permet à CAE d'accéder à une source de financement à long terme à taux fixe économique. Une opération de cession-bail ne peut être conclue qu'après que le FFS a été certifié par les autorités et qu'il est installé, donc utilisable par les clients pour la formation. Avant l'achèvement d'une opération de cession-bail, CAE inscrit le coût de fabrication du FFS à titre de dépenses en immobilisations et le présente dans les immobilisations au bilan. À la conclusion de la cession-bail, la Société enregistre l'opération comme une cession d'immobilisation. Le produit de la cession équivaut approximativement à la juste valeur du FFS. L'écart entre le produit reçu et le coût de fabrication, qui correspond environ à la marge que dégagerait CAE si elle avait vendu le FFS à un tiers, est inscrit dans le passif à long terme et porté aux résultats, le cas échéant. Ce montant, déduction faite de la valeur résiduelle garantie, s'il en est, est amorti par la suite sur la durée de l'opération de cession-bail, en diminution de la charge locative. Au terme de l'opération, la valeur résiduelle garantie est portée aux résultats dans la mesure où elle n'a pas subi de réduction.

Le tableau ci-dessous donne un résumé, en date du 31 mars 2004, des opérations de cession-bail de simulateurs actuellement en service dans les centres de formation du Civil, lesquelles sont comptabilisées comme des contrats de location-exploitation dans les états financiers de CAE :

#### OPÉRATIONS DE CESSIION-BAIL – CIVIL

(en millions de dollars canadiens)

	Exercice	Nombre de simulateurs	Obligation au titre des contrats de location	Durée initiale (en années)	Taux d'intérêt théorique	Gain reporté non amorti	Valeur résiduelle garantie
SimuFlite	2002/03	6	76,5 \$	12	5,6 %	2,2 \$	–
SimuFlite	2004	5	122,1	20	5,5 %	5,6	–
Centre de formation de Toronto	2002	2	48,7	21	6,4 %	17,3	9,2 \$
Centre de formation Air Canada	2000	2	38,2	20	7,6 %	15,3	8,3
Centres de formation de Denver/Dallas	2003	5	100,8	20	5,0 %	34,5	–
Centre de formation d'Amsterdam	2002	3	29,2	8	6,4 %/9,8 %	–	–
Coentreprise China Southern <sup>1</sup>	2003	5	26,5	15	3,0 %	–	–
Autres	–	7	37,3	10	3,2 % <sup>2</sup> /7,3 %/10,1 %	15,6	15,6
		35	479,3 \$			90,5 \$	33,1 \$
Loyers annuels à payer (12 prochains mois)			45,0 \$				

<sup>1</sup> Coentreprise dans laquelle CAE détient une participation de 49 %.

<sup>2</sup> Taux variable.

Les paiements minimums futurs aux termes de tels arrangements, qui totalisaient environ 479,3 millions de dollars au 31 mars 2004, sont présentés à la note 19 afférente aux états financiers consolidés vérifiés, « Engagements en vertu de contrats de location-exploitation ».

#### FINANCEMENT DE PROJET SANS RECOURS

En 1997, la Société a obtenu un financement de projet relativement au programme de formation des équipages d'hélicoptères d'appui moyens (« MSH ») du ministère de la Défense du Royaume-Uni. Ce contrat a été accordé à un consortium, CAE Aircrew Training plc (« Aircrew »). La valeur en capital des biens devant être fournis par Aircrew est de plus de 200,0 millions de dollars. L'entité qui détient les biens exploités par le centre de formation est CVS Leasing

Ltd., entreprise dans laquelle CAE détient une participation de 14 %. CAE a construit et vendu les simulateurs à CVS Leasing Ltd., et celle-ci les a loués à Aircrew pour toute la durée du contrat MSH. Comme CAE détient le contrôle de Aircrew, les états financiers de celle-ci sont consolidés dans ceux de la Société. Les paiements minimums futurs associés aux simulateurs loués à Aircrew, qui totalisaient environ 230,3 millions de dollars au 31 mars 2004, sont pris en compte dans le montant présenté à la note 19 afférente aux états financiers consolidés vérifiés, « Engagements en vertu de contrats de location-exploitation » ainsi que dans les contrats de location-exploitation présentés en tant qu'obligations contractuelles sous la rubrique « Liquidité » du présent rapport de gestion.

## QUATRIÈME TRIMESTRE

### BAIL

Le BAIL consolidé du quatrième trimestre se monte à 27,1 millions de dollars, contre 60,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse du BAIL consolidé s'explique par le recul important du résultat du Civil, dont le BAIL de 12,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre accuse un recul de 17,5 millions de dollars par rapport à celui du quatrième trimestre de 2003. Le BAIL du Militaire pour le quatrième trimestre a fait un bond de 26 % comparativement à celui du troisième trimestre. En revanche, pour l'ensemble de l'exercice, le BAIL du Militaire, à 15,9 millions de dollars, a reculé de 28 % par rapport à l'exercice précédent. Ces diminutions enregistrées par le Civil et le Militaire ont été légèrement compensées par le Naval, qui a affiché une augmentation de 3 % de son BAIL, à 9,2 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent.

Le BAIL consolidé avant les charges de restructuration de 10,0 millions de dollars s'établit à 37,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre, soit une diminution de 39 % par rapport au trimestre correspondant de 2003. Les charges de restructuration représentent les indemnités de départ et les autres frais de cessation d'emploi. Essentiellement, ces charges découlent de la suppression d'environ 250 postes à l'usine de Montréal, par suite de la décision du gouvernement canadien d'attribuer à un concurrent le contrat des simulateurs pour les CF-18.

### PRODUITS

Les produits consolidés du quatrième trimestre de l'exercice 2004 s'établissent à 299,3 millions de dollars, soit une régression de 4 % sur le chiffre d'il y a un an. Les produits sectoriels du Militaire ont progressé de 6 %, grâce à un plus fort niveau d'activité des services de soutien, à certains programmes réalisés en Allemagne dans le domaine de la formation pour les forces terrestres et au programme de système Gesi exécuté pour le compte du ministère de la Défense italien. Les produits du secteur Civil pour le quatrième trimestre de 2004 ont atteint 128,9 millions de dollars, contre 137,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2003. Cette baisse des produits du Civil est attribuable à la situation difficile du marché qui a entraîné une chute des ventes de matériel, partiellement contrebalancée par une croissance des produits tirés de la formation. Pour le quatrième trimestre de 2004, les produits du Naval ont reculé, passant de 50,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2003 à 39,2 millions de dollars, baisse qui tient au fait que l'important programme des frégates 124, dont l'apport s'était chiffré à 8,0 millions de dollars, exécuté pour l'Allemagne a pris fin l'exercice précédent.

### FLUX DE TRÉSORERIE

À la fin du quatrième trimestre, l'encaisse et les placements à court terme totalisaient 61,9 millions de dollars, soit une baisse de 28,5 millions de dollars par rapport au solde affiché à la fin du troisième trimestre, tandis que la dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an, était en chute de 49,3 millions de dollars, s'établissant à 636,9 millions de dollars, le tout ayant pour résultat une sortie de fonds de 25,6 millions de dollars pour le trimestre. Les flux de trésorerie disponibles (liquidités nettes provenant des activités d'exploitation poursuivies, moins les dépenses en immobilisations et les dividendes versés) se sont montés à 54,3 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 105,8 millions de dollars par rapport au troisième trimestre.

### CARNET DE COMMANDES

Aux fins de comparaison, le montant du carnet de commandes a été retraité. Les principes selon lesquels ce retraitement a été effectué sont précisés à la rubrique « Civil » du présent rapport de gestion. Au 31 mars 2004,

le carnet de commandes consolidé de CAE se chiffrait à 2,9 milliards de dollars, soit 107,9 millions de dollars de plus que trois mois auparavant.

## ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs ainsi que sur les informations à fournir sur les éventualités à la date du bilan, et sur les produits et les charges présentés pour la période visée. Les estimations sont fondées sur des tendances historiques et diverses autres hypothèses que la direction considère comme raisonnables dans les circonstances. Ces estimations sont évaluées sur une base continue, et la direction y a recours pour établir la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que le montant des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations selon d'autres hypothèses.

Les conventions comptables critiques pour CAE sont celles qu'elle juge les plus importantes dans la détermination de sa situation financière et de ses résultats; elles nécessitent dans une large mesure l'exercice du jugement de la direction. La Société considère une estimation comptable comme critique si celle-ci nécessite des hypothèses de la part de la direction qui portent sur des éléments forts incertains au moment où l'estimation est faite, si différentes estimations possibles sont aussi valables les unes que les autres ou si des changements d'estimation susceptibles d'avoir un effet important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de CAE risquent de se produire d'une période à l'autre. Les notes afférentes aux états financiers consolidés contiennent les principales conventions comptables de la Société, y compris les conventions comptables critiques exposées ci-après.

### CONSTATATION DES PRODUITS

Une partie importante des produits des trois secteurs d'exploitation de CAE provient de contrats à long terme. Les produits tirés des contrats à long terme sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les produits, le bénéfice et les comptes débiteurs non facturés sont inscrits au fur et à mesure que les coûts correspondants sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés aux fins d'un contrat par rapport au total estimatif des coûts nécessaires à l'achèvement du contrat. Étant donné que certains contrats sont à long terme, la direction doit faire preuve de beaucoup de jugement et recourir à des estimations pour calculer les coûts totaux et l'avancement des travaux, tout en ayant à considérer les facteurs variables comme les échéanciers, le coût des matières, le coût de la main-d'œuvre et la productivité, ainsi que les répercussions d'un changement de commande.

Chaque trimestre, la Société réexamine le total des coûts estimatifs de ses contrats à long terme. Tout ajustement découlant de ce réexamen est comptabilisé de façon cumulative dans la période où le réexamen a eu lieu. Les pertes, le cas échéant, sont constatées intégralement dès qu'elles sont prévues. En général, les clauses des contrats à long terme stipulent une facturation proportionnelle fondée sur l'achèvement de certaines étapes des travaux. Les provisions pour garantie sont inscrites au moment où les produits sont constatés et sont constituées en fonction des statistiques pertinentes.

Du fait que le Civil se concentre sur les activités de formation, le nombre de contrats à long terme, de même que leur valeur, a chuté par rapport aux exercices précédents. Le coût d'un FFS peut être facilement prévu, surtout s'il s'agit d'une commande récurrente ou d'un simulateur fréquemment acheté, comme le simulateur pour le A320 ou le B737. Aucun produit n'est constaté à l'égard des FFS construits

pour les centres de formation de CAE. Le coût est inscrit à titre de dépenses en immobilisations. Les produits tirés de la formation sont constatés pendant la période de prestation des services.

Dans le secteur Militaire, les simulateurs FFS sont plus complexes, et la durée de conception et de fabrication est d'au moins deux ans. Comme les commandes récurrentes sont moins fréquentes et que le niveau de coûts non récurrents à l'égard de chaque simulateur peut être important, il est plus difficile de prévoir le coût total d'un simulateur militaire qu'il ne l'est pour un FFS civil.

Les contrats du secteur Naval sont aussi à long terme et sont d'ordinaire pluriannuels, car la majorité d'entre eux portent sur des systèmes de contrôle-commande en temps réel qui doivent être installés pendant la construction du navire. La plupart des contrats du Naval impliquent la livraison de systèmes de contrôle-commande pour plusieurs navires de même conception, ce qui fait que les travaux d'ingénierie logicielle accomplis pour le premier navire de sa classe n'ont pas à être répétés pour les suivants. Ceux-ci font donc appel à plus de matériel informatique et à moins de logiciels.

#### ÉVALUATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

L'écart d'acquisition n'est plus amorti. Il fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation tous les ans ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances l'exigent. Le test, effectué selon la méthode de la juste valeur, est appliqué au niveau de l'unité d'exploitation, en l'occurrence le Civil, le Militaire et le Naval dans le cas de CAE. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition de chaque unité d'exploitation dépasse la juste valeur marchande estimative de celle-ci.

La juste valeur marchande des unités d'exploitation est établie au moyen de certains modèles d'évaluation qui tiennent compte de divers facteurs tels que les résultats normalisés et les résultats futurs estimatifs, les ratios cours/bénéfice, les valeurs finales et les taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour estimer la juste valeur marchande des unités d'exploitation, et les changements d'estimation peuvent avoir des répercussions sur la valeur présentée au titre de l'écart d'acquisition. La Société procède à l'évaluation annuelle de l'écart d'acquisition en date du 31 décembre de chaque année, et d'après le test de dépréciation effectué au 31 décembre 2003, CAE a conclu qu'aucune perte de valeur de l'écart d'acquisition n'avait besoin d'être constatée.

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. D'après cette méthode, le coût total d'une acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents, en fonction de leur juste valeur estimative. À cet égard, CAE est appelée à identifier les actifs incorporels acquis, à leur attribuer une valeur et à estimer leur durée de vie utile. Une partie de ce processus de répartition du coût d'acquisition nécessite une large part de jugement et implique souvent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses importantes, notamment celles qui ont trait aux flux monétaires futurs, aux taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs influent sur le montant de l'amortissement à constater sur la durée de vie estimative des actifs incorporels au cours des exercices à venir.

#### FRAIS DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS

Lorsque CAE a l'intention de produire ou de commercialiser un produit en développement qui est clairement défini, dont les coûts sont identifiables, dont la faisabilité technique est prouvée, dont le marché ou l'utilisation est clairement défini et qu'elle prévoit obtenir les ressources financières nécessaires pour achever le projet, les coûts associés à celui-ci sont alors reportés dans la mesure où leur recouvrement grâce aux ventes futures ou à l'utilisation du produit est raisonnablement certain. Ce processus amène CAE à exercer

son jugement quant à la probabilité de recouvrement des coûts. Lorsqu'elle détermine que le recouvrement des coûts grâce aux ventes futures ou à l'utilisation du produit n'est plus probable, les coûts reportés dont le recouvrement n'est pas probable sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel cette probabilité a été établie. À l'achèvement du projet, CAE amortit les coûts reportés en fonction des ventes ou de l'utilisation du produit sur une période n'excédant pas 5 ans (voir la note 9 afférente aux états financiers consolidés vérifiés).

#### FRAIS DE DÉMARRAGE

La Société reporte les frais engagés au cours de la période de pré-exploitation de tous les nouveaux centres de formation. Les frais qui sont directement associés à la mise en service d'un nouveau centre de formation sont accumulés et considérés, par la direction, comme pouvant être recouverts par le biais des activités futures du centre. La Société cesse de capitaliser les frais de démarrage reportés dès l'inauguration d'un nouveau centre. Ces frais sont amortis sur cinq ans pour les activités de formation civile et les activités de contrôles navals et sur 20 ans pour le programme d'hélicoptères d'appui moyens, en phase avec la durée du contrat (voir la note 9 afférente aux états financiers consolidés vérifiés).

#### PRESTATIONS DE RETRAITE

CAE calcule les obligations et les charges rattachées aux prestations de retraite au moyen d'évaluations actuarielles, en fonction d'hypothèses moyennes pondérées dont les principales sont le taux de rendement à long terme de l'actif des régimes, le taux d'actualisation utilisé pour ces obligations et le taux de croissance des salaires, tels qu'ils sont établis par la direction. Même si la direction juge que ces hypothèses sont raisonnables, les écarts entre les résultats réels et les estimations ou les changements d'hypothèse peuvent influencer sur les obligations et les charges que la Société constate dans les états financiers. Conformément aux PCGR, les écarts entre les résultats réels et les hypothèses sont accumulés et amortis sur les exercices futurs et influent généralement sur les obligations et les charges des exercices futurs (voir la note 20 afférente aux états financiers consolidés vérifiés).

#### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

CAE comptabilise des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs qui résultent surtout des reports prospectifs de pertes et des écarts temporaires déductibles. La direction évalue régulièrement si la réalisation de ces actifs d'impôts futurs est probable afin d'évaluer s'il y a lieu de constituer une provision pour moins-value. En se fondant sur les éléments probants, tant favorables que défavorables, la Société détermine s'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou une partie des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs sera réalisée. Les facteurs pris en compte sont notamment les suivants : bénéfices futurs estimés en fonction de prévisions internes; pertes cumulées au cours des derniers exercices; résultats passés montrant que des reports prospectifs de pertes ou des actifs d'impôts n'ont pas été utilisés pendant les périodes de report permises; stratégies de planification fiscale prudentes et faisables.

#### MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours de la période couverte par ses états financiers, CAE a modifié certaines de ses conventions comptables afin de se conformer aux nouvelles normes comptables de l'ICCA.

#### RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2003, CAE passe prospectivement en charges les rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur, tel qu'il est préconisé dans le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres

paiements à base d'actions ». Depuis cette date, la charge de rémunération à base d'actions est imputée aux résultats, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport (voir la note 12 afférente aux états financiers consolidés vérifiés).

#### **INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES GARANTIES**

La Société a adopté, en date du 31 mars 2003, la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-14 publiée par l'ICCA, « Informations à fournir sur les garanties », qui exige la présentation d'informations sur certains types de garanties pouvant nécessiter des paiements qui dépendent de certains événements futurs précis (voir la note 13 afférente aux états financiers consolidés vérifiés).

#### **DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Société a adopté le chapitre 3063 du *Manuel de l'ICCA*, « Dépréciation d'actifs à long terme ». Ce chapitre exige la constatation de la dépréciation d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé lorsque des événements ou des changements de circonstance font que sa valeur comptable dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés prévus de son utilisation ou de sa sortie éventuelle. La dépréciation, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Le chapitre remplace les dispositions relatives à la dépréciation énoncées au chapitre 3061 intitulé « Immobilisations corporelles ». L'adoption de cette norme n'a eu aucun effet important sur les états financiers consolidés.

#### **SORTIE D'ACTIFS À LONG TERME ET ABANDON D'ACTIVITÉS**

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Société a adopté le chapitre 3475 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités », qui définit les normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables à la sortie d'actifs à long terme. Il remplace les dispositions sur les sorties d'immobilisations corporelles énoncées au chapitre 3061, « Immobilisations corporelles », et celles de l'ancien chapitre 3475, « Abandons d'activités ». En vertu du nouveau chapitre, un actif à long terme classé comme destiné à la vente doit être évalué à sa valeur comptable, ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente si cette dernière valeur est inférieure. Un actif à long terme ne doit pas être amorti lorsqu'il est classé comme destiné à la vente. L'adoption de cette norme n'a eu aucun effet important sur les états financiers consolidés de CAE.

#### **INDEMNITÉS DE DÉPART, PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI ET COÛTS RATTACHÉS AUX OPÉRATIONS DE RETRAIT ET DE SORTIE**

La Société a prospectivement adopté deux nouveaux abrégés des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA, soit le CPN-134, intitulé « Comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi », et le CPN-135, intitulé « Comptabilisation des coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration) », relativement aux opérations de retrait ou de sorties amorcées après le 31 mars 2003. Ces abrégés fournissent des indications sur le moment où les passifs doivent être constatés et sur la mesure de ces passifs, de même que les informations à fournir sur les divers types d'indemnités de départ et de prestations de cessation d'emploi versées aux salariés qui quittent leur emploi avant l'âge normal de leur départ à la retraite, et sur les coûts rattachés aux opérations de retrait ou de sortie. Selon les nouvelles directives, les passifs au titre de ces coûts doivent être constatés dans la période où ils sont engagés et mesurés à leur juste valeur. CAE a appliqué les directives du CPN-134 concernant les indemnités de départ et les autres coûts comme il est décrit à la note 23 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

## **NORMES COMPTABLES À ADOPTER**

#### **RELATIONS DE COUVERTURE**

En novembre 2002 et en juin 2003, l'ICCA a modifié sa note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13, « Relations de couverture ». La NOC-13 expose les vues du Conseil des normes comptables sur l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture, et la cessation de la comptabilité de couverture. Selon la note d'orientation, une entité doit fournir une documentation complète de l'information liée aux relations de couverture et elle doit démontrer et documenter l'efficacité des relations de couverture.

Cette nouvelle note d'orientation s'applique à la Société depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004. Dans le cas de CAE, les relations de couverture sont documentées en fonction de chaque opération de change, dont l'efficacité est constamment surveillée. L'adoption de cette nouvelle note d'orientation ne devrait donc pas avoir un effet important sur les états financiers de CAE.

#### **CONSTATATION DES PRODUITS**

En décembre 2003, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié l'abrégé des délibérations CPN-141, « Constatation des produits », qui résume les principes énoncés dans le Staff Accounting Bulletin 101 (« SAB 101 ») de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et donne une interprétation générale de l'application des principes comptables qui touchent la constatation des produits. Les recommandations dans cet abrégé s'appliquent à l'exercice de CAE ouvert à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004. Selon la Société, elles ne devraient pas avoir un effet important sur les états financiers consolidés.

#### **ACCORDS DE PRESTATIONS MULTIPLES GÉNÉRATEURS DE PRODUITS**

Toujours en décembre 2003, le CPN-142, « Accords de prestations multiples générateurs de produits », a été publié. Cet abrégé traite de certains aspects de la comptabilisation, par un fournisseur, des accords en vertu desquels celui-ci exécutera de multiples activités génératrices de produits. CAE doit en suivre les recommandations à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004. Elle évalue actuellement l'incidence que ces recommandations auront sur ses états financiers consolidés.

#### **CONSOLIDATION DES ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES**

En mars 2004, l'ICCA a publié un projet de modification de sa note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». La note d'orientation qui en découlera sera harmonisée avec le bulletin d'interprétation américain, le FIN 46R, récemment publié (voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés vérifiés), et s'appliquera aux périodes intermédiaires et aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004.

Selon la note d'orientation, une entreprise qui détient des droits dans une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») autres qu'un droit de vote pourrait, dans certaines conditions, devoir consolider une EDDV si celle-ci est considérée comme son principal bénéficiaire du fait qu'elle assumerait la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou qu'elle recevrait la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. En d'autres termes, la note d'orientation établit les critères pour la consolidation des EDDV d'après un modèle fondé sur les risques et les récompenses plutôt qu'un modèle fondé sur le contrôle.

La Société étudie actuellement l'incidence de ce projet de note d'orientation sur ses états financiers. À moins que certaines ententes existantes ne soient modifiées avant l'application de la norme, CAE prévoit qu'elle pourrait être tenue d'inclure, dans ses états financiers consolidés, certains actifs qu'elle avait vendus à des entités ad hoc, y compris les passifs et la part des actionnaires sans contrôle connexes.

#### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'ICCA a apporté des modifications au chapitre 3860, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'ICCA*. Le chapitre clarifie maintenant la façon de comptabiliser certains instruments financiers qui comportent une composante passif et une composante capitaux propres. Il exige que les instruments qui respectent certains critères précis soient classés dans les passifs au bilan. Bon nombre de ces instruments financiers étaient classés auparavant dans les capitaux propres. Pour l'instant, CAE ne détient aucun instrument ayant ces caractéristiques. L'adoption de ce chapitre n'aura aucun effet sur les futurs états financiers consolidés de CAE.

#### **AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

En décembre 2003, de nouvelles normes ont été publiées qui exigent des informations à fournir sur les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs. Les nouvelles informations à fournir portent notamment sur une description narrative de chaque type de régime, la date de mesure de l'actif et du passif du régime, la date effective de la dernière évaluation actuarielle et les détails de l'actif du régime par catégorie principale. Ces exigences s'appliquent au premier trimestre de l'exercice 2005 de CAE. Toutefois, à titre d'information, CAE fournit déjà certains de ces renseignements dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

#### **PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

L'ICCA a publié de nouveaux chapitres du *Manuel de l'ICCA*, soit le chapitre 1100, « Principes comptables généralement reconnus », et le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers ». Le chapitre 1100 décrit ce que sont les PCGR du Canada et les sources des PCGR. Il indique les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer et de la détermination des informations à fournir lorsqu'un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. Il établit donc une nouvelle hiérarchie des PCGR du Canada. Le chapitre 1400 clarifie la notion d'une image fidèle selon les PCGR et donne des indications générales sur la présentation de l'information financière.

La Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés après l'adoption de ce nouveau chapitre en date du 1<sup>er</sup> avril 2004.

#### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société conclut des contrats à terme, des swaps et des options pour gérer le risque auquel l'exposent les fluctuations du change, des taux d'intérêt et du cours des actions. La Société surveille continuellement les instruments dérivés qu'elle utilise dans ses opérations de couverture pour voir s'ils compensent vraiment les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Pour ses instruments financiers dérivés, CAE ne traite qu'avec des contreparties solvables.

CAE recourt aux contrats de change à terme pour gérer le risque auquel l'exposent les ventes conclues en devises.

Le montant et le moment de l'échéance de ces contrats dépendent d'un certain nombre d'éléments liés aux projets, tels les versements d'acomptes prévus, l'utilisation de matières acquises à l'étranger ou le recours à des sous-traitants étrangers. Au 31 mars 2004, les contrats à terme de CAE représentaient l'équivalent de 210,9 millions de dollars canadiens, contre 102,9 millions de dollars canadiens au 31 mars 2003. En vue de la mise en application, le 1<sup>er</sup> avril 2004, de la note d'orientation de l'ICCA sur les relations de couverture, CAE a réexaminé au cours de l'exercice les principes et les modalités de sa gestion du risque de change. Sa stratégie a ainsi évolué d'une couverture qui est essentiellement fonction des liquidités en devises à une couverture plus adaptée en fonction des contrats. Au 31 mars 2004, le gain total non matérialisé s'établissait à 1,6 million de dollars, contre 2,7 millions de dollars au 31 mars 2003.

CAE utilise également des instruments financiers pour gérer le risque que posent les fluctuations des taux d'intérêt ainsi que pour préserver ses dettes à taux fixe et ses dettes à taux variable dans des proportions préétablies. La proportion de la dette à long terme à taux d'intérêt fixe et celle de la dette à long terme à taux d'intérêt variable étaient respectivement de 45 % et de 55 % au 31 mars 2004. Pour une part, l'évolution de ces proportions par rapport au 31 mars 2003, où elles étaient respectivement de 38 % et de 62 %, tient à une diminution des montants prélevés sur les facilités de crédit préautorisées, qui sont toutes à taux variables. Les swaps de taux d'intérêt auxquels la Société est partie, qui convertissent principalement la dette à long terme à taux variable en dette à long terme à taux fixe, totalisaient 114,6 millions de dollars. S'ils avaient été évalués à la valeur du marché, ils auraient engendré une perte de 2,6 millions de dollars, contre 10,3 millions de dollars au 31 mars 2003.

CAE se protège en outre contre les fluctuations du cours de ses actions, fluctuations qui influent sur le coût du RUADD. En mars 2004, la Société a conclu un contrat de couverture afin de réduire l'effet, sur son encaisse et ses résultats, des fluctuations du cours de ses actions visées par le RUADD. Au 31 mars 2004, ce contrat couvrait 700 000 actions de la Société.

#### **INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

Les statuts constitutifs de la Société autorisent l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions ordinaires et l'émission d'un nombre illimité d'actions privilégiées. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée. Au 31 mars 2004, CAE avait 246 649 180 actions ordinaires émises et en circulation. À la même date, CAE comptait 8 128 370 options en cours, dont 2 887 000 pouvaient être exercées.

#### **SYSTÈMES D'INFORMATION, PROCÉDURES ET CONTRÔLES**

La direction de CAE a la responsabilité d'établir des systèmes d'information, des procédures et des contrôles adéquats pour que toute l'information financière devant être diffusée au public, y compris le présent rapport de gestion, et devant être utilisée à l'interne par la direction soit complète et fiable. Ces procédures incluent l'examen, par le comité de vérification du conseil d'administration, des états financiers et de l'information connexe ainsi que du rapport de gestion. Le chef de l'exploitation et le chef des finances de la Société disposent d'un procédé pour évaluer les systèmes, procédures et contrôles applicables, et ils sont convaincus que ces systèmes, procédures et contrôles sont adéquats pour assurer l'intégralité et la fiabilité de l'information financière à fournir.

# RAPPORT DE LA DIRECTION ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

## ATTESTATION DE LA DIRECTION RELATIVE À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport annuel ont été dressés sous la responsabilité de la direction et conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada. Certains des montants qui y figurent ont dû être établis par estimation au meilleur du jugement de la direction. Les informations financières que l'on trouve par ailleurs dans le rapport annuel sont fournies elles aussi sous la responsabilité de la direction et concordent avec les états financiers.

CAE a pour règle de conduite de maintenir des systèmes de contrôle interne de haute qualité relatifs à la comptabilité, à l'administration et à l'information financière, à un coût acceptable. Ces mécanismes visent à assurer, dans une mesure raisonnable, l'exactitude et la fiabilité de l'information financière, ainsi que la bonne comptabilisation et la protection de l'actif de la Société.

Au conseil d'administration revient le soin de veiller à ce que la direction s'acquitte convenablement des obligations qui sont les siennes en matière d'information financière. Au-delà, il lui incombe de faire vérifier et approuver les états financiers consolidés par son comité de vérification, dont les membres sont tous des administrateurs externes. Pour procéder à cette vérification et en rendre compte au Conseil, le comité se réunit périodiquement avec les vérificateurs externes, les vérificateurs internes et la direction pour faire le point sur leurs activités respectives et s'assurer que chacun s'acquitte convenablement de ses obligations. Les vérificateurs externes et internes ont, les uns comme les autres, toute latitude pour consulter le comité, en présence de la direction ou non, s'ils souhaitent débattre de l'étendue de leur domaine d'intervention, de la suffisance du dispositif de contrôle interne et de la présentation ou de la diffusion de l'information financière.

Les états financiers ont été examinés par le comité de vérification et ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui a approuvé aussi tous les autres éléments d'information à fournir dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ont par ailleurs été vérifiés par PricewaterhouseCoopers LLP, dont suit le rapport.



D.H. Burney  
Président et chef de la direction



P.G. Renaud  
Vice-président exécutif,  
chef des finances et secrétaire

Montréal (Canada)  
Le 11 mai 2004

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de CAE Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de CAE Inc. aux 31 mars 2004 et 2003 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2004. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2004 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



PricewaterhouseCoopers s.r.l.  
Comptables agréés  
Montréal (Canada)  
Le 11 mai 2004

Commentaires des vérificateurs à l'intention des lecteurs américains au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines

Aux États-Unis, les normes de rapport obligent le vérificateur à ajouter un paragraphe explicatif (immédiatement après le paragraphe d'énoncé d'opinion) dans le cas d'un changement dans la sélection des principes comptables qui a un effet important sur la comparabilité des états financiers, comme ceux que décrit la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Notre rapport aux actionnaires daté du 11 mai 2004 est formulé conformément aux normes de rapport canadiennes, qui n'exigent pas la mention d'un tel changement comptable dans le rapport des vérificateurs lorsque le changement est pris en compte convenablement et présenté adéquatement dans les états financiers.



PricewaterhouseCoopers s.r.l.  
Comptables agréés  
Montréal (Canada)  
Le 11 mai 2004

## BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2004	2003
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Espèces et quasi-espèces	61,9 \$	17,1 \$
Placements à court terme	–	2,6
Comptes débiteurs (note 4)	390,9	373,1
Stocks (note 5)	154,8	136,3
Charges payées d'avance	20,7	14,0
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	52,0	25,7
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	1,8	3,5
	682,1	572,3
Encaisse affectée	7,0	14,4
Actif des activités abandonnées (note 3)	–	50,0
Immobilisations corporelles, montant net (note 6)	843,0	930,4
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	93,8	85,7
Actifs incorporels (note 7)	155,2	171,7
Écart d'acquisition (note 8)	343,8	366,8
Autres actifs (note 9)	168,4	165,2
	2 293,3 \$	2 356,5 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	350,0 \$	413,3 \$
Acomptes sur contrats	91,1	101,2
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	13,5	13,4
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	51,1	42,4
	505,7	570,3
Passif des activités abandonnées (note 3)	–	17,9
Dette à long terme (note 10)	623,4	798,0
Gains reportés et autres passifs à long terme (note 15)	155,6	139,6
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	89,8	80,5
	1 374,5	1 606,3
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 11)	367,5	190,5
Surplus d'apport (note 12)	1,3	–
Bénéfices non répartis	562,1	531,2
Écarts de conversion (note 21)	(12,1)	28,5
	918,8	750,2
	2 293,3 \$	2 356,5 \$

Engagements et éventualités (notes 17 and 19)

Approuvé par le Conseil,



D.H. Burney  
Administrateur



L.R. Wilson  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2004	2003	2002
<b>Produits</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	461,8 \$	517,2 \$	545,2 \$
Simulation militaire et formation	472,8	445,7	461,8
Contrôles navals	158,6	167,6	119,5
	<b>1 093,2 \$</b>	<b>1 130,5 \$</b>	<b>1 126,5 \$</b>
<b>Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et activités abandonnées</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	39,4 \$	116,2 \$	158,8 \$
Simulation militaire et formation	52,6	73,6	65,6
Contrôles navals	29,6	31,8	23,6
Charges de restructuration (note 23)	(10,0)	–	(7,0)
<b>Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et activités abandonnées</b>	<b>111,6</b>	<b>221,6</b>	<b>241,0</b>
Intérêts sur la dette (note 10 (xi))	30,0	34,1	26,1
Autres intérêts créditeurs, montant net	(6,1)	(3,7)	(3,4)
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et activités abandonnées</b>	<b>87,7</b>	<b>191,2</b>	<b>218,3</b>
Impôts sur les bénéfices (note 14)	20,6	60,2	69,9
<b>Bénéfice des activités poursuivies</b>	<b>67,1 \$</b>	<b>131,0 \$</b>	<b>148,4 \$</b>
Résultats des activités abandonnées (note 3)	(3,1)	(13,8)	1,1
<b>Bénéfice net</b>	<b>64,0 \$</b>	<b>117,2 \$</b>	<b>149,5 \$</b>
<b>Résultats de base et dilué par action des activités poursuivies</b>	<b>0,29 \$</b>	<b>0,60 \$</b>	<b>0,68 \$</b>
<b>Résultats nets de base et dilué par action</b>	<b>0,27 \$</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>0,69 \$</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>	<b>233,2</b>	<b>219,4</b>	<b>217,6</b>

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Bénéfices non répartis au début de l'exercice</b>	<b>531,2 \$</b>	<b>440,4 \$</b>	<b>315,9 \$</b>
Frais d'émission d'actions (après impôts et taxes de 2,4 millions \$)	(5,1)	–	–
<b>Bénéfice net</b>	<b>64,0</b>	<b>117,2</b>	<b>149,5</b>
<b>Dividendes</b>	<b>(28,0)</b>	<b>(26,4)</b>	<b>(25,0)</b>
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<b>562,1 \$</b>	<b>531,2 \$</b>	<b>440,4 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice des activités poursuivies	67,1 \$	131,0 \$	148,4 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	75,4	70,6	43,1
Impôts sur les bénéfices futurs	2,1	18,8	7,1
Crédits d'impôt à l'investissement	(22,8)	(18,6)	(19,0)
Rémunérations à base d'actions	1,3	–	–
Autres	(6,3)	(18,1)	1,1
Augmentation du fonds de roulement hors trésorerie (note 16)	(107,2)	(41,3)	(7,6)
Liquidités nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	9,6	142,4	173,1
Liquidités nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	(3,9)	12,5	(15,9)
<b>Liquidités nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>5,7</b>	<b>154,9</b>	<b>157,2</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'entreprises (note 2)	–	–	(757,6)
Produit de la cession d'activités abandonnées (note 3)	22,3	25,0	187,1
Placements à court terme, montant net	2,6	18,8	101,5
Dépenses en immobilisations	(94,5)	(238,9)	(249,6)
Produit tiré de la cession-bail d'actifs	122,5	127,0	42,6
Frais de développement reportés	(12,7)	(13,3)	(31,1)
Frais de démarrage reportés	(10,4)	(10,7)	(15,1)
Autres actifs	(5,3)	(27,5)	(33,0)
Liquidités nettes liées aux activités d'investissement poursuivies	24,5	(119,6)	(755,2)
Liquidités nettes liées aux activités d'investissement abandonnées	–	(14,8)	(4,7)
<b>Liquidités nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>24,5</b>	<b>(134,4)</b>	<b>(759,9)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Produit tiré de la dette à long terme	525,3	270,0	755,8
Remboursement de la dette à long terme	(650,4)	(326,3)	(195,6)
Dividendes versés	(27,4)	(26,2)	(24,8)
Émission d'actions (note 11)	176,4	3,5	6,1
Frais d'émission d'actions	(7,5)	–	–
Autres	1,4	(14,1)	(2,3)
Liquidités nettes liées aux activités de financement poursuivies	17,8	(93,1)	539,2
Liquidités nettes liées aux activités de financement abandonnées	–	(1,3)	(3,9)
<b>Liquidités nettes liées aux activités de financement</b>	<b>17,8</b>	<b>(94,4)</b>	<b>535,3</b>
<b>Incidence des fluctuations des taux de change sur les espèces et quasi-espèces</b>	<b>(3,2)</b>	<b>2,2</b>	<b>(0,6)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces</b>	<b>44,8</b>	<b>(71,7)</b>	<b>(68,0)</b>
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	17,1	88,8	156,8
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	<b>61,9 \$</b>	<b>17,1 \$</b>	<b>88,8 \$</b>

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2004, 2003 et 2002 (en millions de dollars canadiens)

## NOTE 1 – PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables de CAE Inc. et de ses filiales (« CAE » ou « la Société ») sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens »). Ces principes comptables diffèrent à certains égards des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR américains »). Les principales différences sont décrites à la note 24.

### NATURE DES ACTIVITÉS

CAE conçoit et fournit de l'équipement et des services de simulation et met au point des solutions de formation intégrées destinées à l'aviation militaire, à l'aviation commerciale, aux exploitants d'aéronefs d'affaires, aux avionneurs et aux exploitants de bâtiments navals.

Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi que tout un ensemble de conditions d'environnement grâce à des systèmes visuels couplés à une vaste base de données qui permet de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les mouvements et les sons, de façon que le pilote en formation soit plongé dans un univers recréé dans toutes ses dimensions. CAE propose une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ses simulateurs. CAE exploite un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société fournit aussi des simulateurs et des services de formation pour des activités navales et terrestres, ainsi que des systèmes d'automatisation destinés aux navires des marines militaire et civile. Les systèmes navals de CAE assurent la commande et la surveillance de la propulsion, de la direction électrique, des installations auxiliaires ainsi que des dispositifs de maîtrise des avaries des navires.

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de CAE Inc. et ceux de toutes ses filiales. Tous les comptes et opérations intersociétés ont été éliminés. Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les résultats d'exploitation des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter des dates d'acquisition. Les placements de portefeuille sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

### CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits tirés des contrats à long terme relatifs à la construction de simulateurs et de systèmes de contrôle sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les produits, le bénéfice et les comptes débiteurs non facturés sont inscrits au fur et à mesure que les coûts correspondants sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés aux fins d'un contrat par rapport au total estimatif des coûts nécessaires à l'achèvement du contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice sur la durée du contrat sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel il devient manifeste que de tels changements sont requis. Les pertes, le cas échéant, sont constatées intégralement dès le moment où elles sont prévues. En général, les dispositions des contrats à long terme prévoient une facturation proportionnelle fondée sur l'achèvement de certaines phases des travaux. Les provisions pour garantie sont inscrites au moment où les produits sont constatés, d'après l'expérience acquise. Les clients n'ont pas le droit de retourner les marchandises ni de recevoir des mises à niveau gratuites. L'assistance après la livraison est facturée séparément, et les produits correspondants sont constatés proportionnellement à la période sur laquelle l'assistance est fournie.

Les produits tirés des services de formation sont constatés pendant la période de prestation des services. Tous les autres produits sont constatés, et les coûts, virés au coût des produits vendus, lorsque le produit est livré et que les avantages et les risques afférents à la propriété du produit sont transférés au client.

### ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

L'encaisse comprend les espèces et quasi-espèces qui sont des placements à court terme très liquides ayant initialement une échéance de 90 jours ou moins.

### PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme comprennent les instruments du marché monétaire et les effets de commerce constatés au coût ou à la valeur marchande, si celle-ci est inférieure.

### STOCKS

Les matières premières sont évaluées au coût ou au coût de remplacement, si celui-ci est inférieur. Les produits en cours sont inscrits au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure. Le coût des produits en cours englobe les coûts des matières premières, les frais de main-d'œuvre et une répartition des coûts indirects de production.

### ENCAISSE AFFECTÉE

Aux termes du financement bancaire des filiales et de certains contrats de vente gouvernementaux, la Société est tenue de détenir un montant précis en espèces à titre de garantie.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût non amorti. Leur amortissement est calculé selon les méthodes de l'amortissement dégressif et de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilisation estimative des biens, durées qui sont les suivantes :

Bâtiments et améliorations locatives	de 20 à 40 ans
Matériel et outillage	de 3 à 10 ans
Simulateurs	de 12 à 25 ans

Au cours de l'exercice 2003, la Société a modifié la période d'amortissement du matériel de simulation civil, la faisant passer de 20 ans à 25 ans, afin de tenir compte de la durée de vie utile approximative des simulateurs. Par suite de cette modification, la charge d'amortissement de l'exercice 2003 a diminué de 3,7 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice 2002.

## CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location que la Société conclut et aux termes desquels pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété des biens concernés lui sont transférés sont inscrits à titre de contrats de location-acquisition et classés dans les immobilisations corporelles et les emprunts à long terme. Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location-exploitation et, par conséquent, les coûts de location qui y sont associés sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les gains à la cession-bail de simulateurs sont reportés, tandis que l'excédent des gains sur les garanties de valeur résiduelle est amorti sur la durée des contrats.

Les garanties de valeur résiduelle doivent être constatées dans l'état des résultats de la Société à l'expiration du contrat de cession-bail connexe.

## REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

La Société comptabilise ses acquisitions d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des investissements réalisés dans les filiales sur la juste valeur des actifs identifiables nets acquis. L'écart d'acquisition découlant d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé de la manière prescrite par le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », du *Manuel de l'ICCA*. Selon ce chapitre, les écarts d'acquisition ne peuvent être amortis. Leur juste valeur doit faire l'objet d'un test de dépréciation annuel et, au besoin, elle est ramenée à la nouvelle valeur en cas de dépréciation.

Les actifs incorporels sont inscrits à leur juste valeur à la date d'acquisition des entreprises connexes. L'amortissement de tous les actifs incorporels est calculé selon la méthode linéaire, sur leur durée de vie estimative, comme suit :

	Période d'amortissement	Période d'amortissement moyenne pondérée
Appellations commerciales	de 20 à 25 ans	21
Carnet de commandes et ententes contractuelles	de 1 à 20 ans	10
Relations avec la clientèle	de 10 à 25 ans	24
Autres	de 12 à 20 ans	16

## CAPITALISATION DES INTÉRÊTS

Les intérêts débiteurs relatifs à la construction de simulateurs et de bâtiments destinés aux centres de formation sont capitalisés et imputés au coût des immobilisations corporelles. Ils cessent d'être capitalisés lorsque le simulateur est construit et qu'il est prêt à être exploité.

## CONVERSION DE DEVISES

La monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales est la monnaie du pays. Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours du change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis en cette dernière selon le cours du change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains ou pertes de change sont pris en compte dans le calcul du bénéfice, sauf s'il s'agit de gains ou de pertes découlant de la conversion des comptes de filiales étrangères qui sont considérées comme autonomes, de gains ou de pertes de change sur les soldes intersociétés qui font partie du placement net dans des établissements étrangers ou s'il s'agit de la dette libellée en devises qui a été désignée comme couverture du placement net dans les filiales, auquel cas ces gains ou pertes sont présentés sous une rubrique distincte des capitaux propres.

Le bénéfice tiré des activités poursuivies tient compte d'un gain de change net de 10,6 millions de dollars pour 2004, soit 0,05 \$ par action (gain de change net de 6,1 millions de dollars, soit 0,03 \$ par action, pour 2003; perte de change nette de 1,2 million de dollars, soit 0,01 \$ par action, pour 2002).

## FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les frais de développement le sont également sauf lorsqu'ils remplissent les conditions qui en justifient le report. L'aide gouvernementale destinée aux frais de recherche et de développement est portée en diminution des frais auxquels elle se rapporte. L'amortissement des frais de développement qui ont été reportés à des exercices ultérieurs débute au moment de la mise en production commerciale du produit et est imputé aux résultats en fonction des ventes prévues, sur une période n'excédant pas cinq ans.

#### FRAIS DE DÉMARRAGE

La Société reporte les frais engagés au cours de la période de pré-exploitation de tous les nouveaux centres de formation. Les frais qui sont directement associés à la mise en service d'un nouveau centre de formation sont accumulés et considérés, par la direction, comme pouvant être recouverts par le biais des activités futures du centre. La Société cesse de capitaliser les frais de démarrage reportés dès l'inauguration d'un nouveau centre. Ces frais sont amortis sur cinq ans pour les activités de formation civile et les activités de contrôles navals et sur 20 ans pour le programme d'hélicoptères d'appui moyens, en phase avec la durée du contrat.

#### FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS

Les frais engagés aux fins de l'émission de titres d'emprunt à long terme sont reportés et amortis sur la durée des titres auxquels ils ont trait.

#### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts futurs sont liés aux conséquences fiscales que devraient avoir dans l'avenir les écarts entre la valeur comptable des éléments au bilan et leur valeur fiscale. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où la direction est d'avis qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des modifications ultérieures des lois fiscales et des taux d'imposition à la date où elles entreraient en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les crédits d'impôt à l'investissement associés à la recherche et au développement sont retranchés des frais y afférents et, par conséquent, ils sont pris en compte dans le calcul du bénéfice dans le même exercice que le sont les frais connexes. Les crédits d'impôt à l'investissement résultant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et des frais de développement reportés sont déduits du coût de ces biens, et l'amortissement est calculé sur le montant net.

La Société est assujettie aux autorités fiscales de divers territoires. Le calcul des passifs d'impôts comporte certaines incertitudes lors de l'interprétation de règlements fiscaux complexes. La Société présente donc les passifs d'impôts éventuels en fonction des hypothèses les plus probables de la direction. Les écarts entre les estimations et les montants réels d'impôts et de crédits d'impôt à l'investissement sont constatés dans l'état des résultats lorsqu'ils peuvent être établis.

#### RÉGIMES DE RETRAITE

La Société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif des régimes. Le coût des prestations de retraite est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services, compte tenu de la progression des salaires, de l'âge du départ à la retraite et du rendement prévu de l'actif des régimes. Aux fins du calcul du taux de rendement prévu de l'actif des régimes, cet actif est évalué à sa juste valeur marchande.

L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou 10 % de la juste valeur de l'actif des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs.

#### RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Les régimes de rémunération à base d'actions de la Société consistent en un régime d'options sur actions des salariés (« ROAS »), en un régime d'actionariat des salariés (« RAS »), en un régime d'unités d'actions à dividende différé (« RUADD ») pour les dirigeants et, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2003, en un régime d'encouragement à long terme d'unités d'actions à dividende différé (« RELT-UADD »). Le RUADD et le RELT-UADD sont décrits à la note 12.

Au cours de l'exercice 2004, ayant prospectivement adopté les recommandations que l'ICCA a publiées en juin 2003, la Société a passé en charges, de manière prospective, le coût des options sur actions attribuées aux salariés, en utilisant la méthode de la juste valeur. Une charge de rémunération est inscrite relativement aux montants que la Société verse aux termes du RAS et à ceux exigibles en vertu du RUADD et du RELT-UADD. Au cours de l'exercice 2004, une charge de rémunération au titre des options sur actions de CAE a été imputée aux résultats, et un montant correspondant de 1,3 million de dollars a été porté au crédit du surplus d'apport, la méthode de la juste valeur étant utilisée pour la comptabilisation des attributions effectuées en mai 2003.

Au cours de l'exercice 2003, CAE avait adopté les recommandations initiales du chapitre 3870, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », du *Manuel de l'ICCA*. La norme encourageait, mais n'imposait pas, l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour l'évaluation des options sur actions dans le cas d'opérations conclues avec les salariés. Selon la méthode de la juste valeur, la charge de rémunération est calculée à la date d'attribution et constatée sur la durée de la prestation des services. À la note 12, le bénéfice net pro forma et les résultats nets de base et dilué pro forma par action sont présentés comme si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux salariés au cours de l'exercice 2003. Habituellement, la Société émet des options en mai, au cours de chaque exercice, et ces options sont acquises en quatre ans. Toute contrepartie versée par les participants à l'exercice des options sur actions ou à l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions, y compris toute charge de rémunération à base d'actions connexe.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats à terme, des swaps et des options pour gérer le risque auquel l'exposent les fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. La Société surveille continuellement les instruments dérivés qu'elle utilise dans ses opérations de couverture pour voir s'ils compensent vraiment les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Le risque de change associé aux engagements d'achat et de vente libellés en devises est couvert au moyen d'une combinaison de contrats à terme et d'options. Les gains ou pertes de change réalisés et non réalisés sur les instruments dérivés, qui ont été résiliés ou ont cessé d'être efficaces avant l'échéance, sont reportés et inscrits à titre d'actifs ou de passifs à court ou long terme au bilan et imputés aux résultats dans la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Lorsqu'un élément couvert désigné est vendu, s'éteint ou échoit avant la résiliation de l'instrument dérivé connexe, tous les gains ou pertes réalisés et non réalisés sur cet instrument dérivé sont portés aux résultats.

Les swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures des taux d'intérêt de certains instruments financiers. Les versements d'intérêts relatifs aux swaps sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont imputés au résultat net sur la durée de l'opération sous-jacente à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs.

#### RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions émises et en circulation. Le résultat dilué par action est calculé d'après le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat de base par action, plus le nombre d'actions ordinaires qui seraient émises et en circulation au cours de l'exercice si tous les instruments dilutifs étaient exercés ou convertis. La méthode du rachat d'actions est employée pour ces calculs.

#### UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les renseignements à fournir sur les éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les produits et les charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### NORMES COMPTABLES ADOPTÉES RÉCEMMENT

##### Dépréciation d'actifs à long terme

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Société a adopté le chapitre 3063 du *Manuel de l'ICCA*, « Dépréciation d'actifs à long terme ». Ce chapitre exige la constatation de la dépréciation d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé lorsque des événements ou des changements de circonstances font que sa valeur comptable dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés prévus de son utilisation ou de sa sortie éventuelle. La dépréciation, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Le chapitre remplace les dispositions relatives à la dépréciation du chapitre 3061 intitulé « Immobilisations corporelles ».

L'adoption de cette norme n'a eu aucun effet important sur les états financiers consolidés.

##### Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Société a adopté le chapitre 3475 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités », qui définit les normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables à la sortie d'actifs à long terme. Il remplace l'ancien chapitre 3475, « Abandons d'activités ».

En vertu du nouveau chapitre, un actif à long terme classé comme destiné à la vente doit être évalué à sa valeur comptable, ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente si cette dernière valeur est inférieure. Un actif à long terme ne doit pas être amorti lorsqu'il est classé comme destiné à la vente. L'adoption de cette norme n'a eu aucun effet important sur les états financiers consolidés de CAE.

##### Indemnités de départ, prestations de cessation d'emploi et coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Société a prospectivement adopté deux nouveaux abrégés des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA, soit le CPN-134, intitulé « Comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi », et le CPN-135, intitulé « Comptabilisation des coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration) », relativement aux opérations de retrait ou de sorties amorcées après le 31 mars 2003. Ces abrégés fournissent des indications sur le moment où les passifs doivent être constatés et sur la mesure de ces passifs, de même que les informations à fournir sur les divers types d'indemnités de départ et de prestations de cessation d'emploi versées aux salariés qui quittent leur emploi avant l'âge normal de leur départ à la retraite, et sur les coûts rattachés aux opérations de retrait ou de sortie. Selon les nouvelles directives, les passifs au titre de ces coûts doivent être constatés dans la période où ils sont engagés et mesurés à leur juste valeur.

CAE a appliqué les directives concernant les indemnités de départ et les autres coûts comme il est décrit à la note 23.

#### MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

##### Relations de couverture

En novembre 2002 et en juin 2003, l'ICCA a modifié sa note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13, « Relations de couverture ». La NOC-13 expose les vues du Conseil des normes comptables sur l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture, et la cessation de la comptabilité de couverture. Selon la note d'orientation, une entité doit fournir une documentation complète de l'information liée aux relations de couverture et elle doit démontrer et documenter l'efficacité des relations de couverture. Cette nouvelle note d'orientation s'applique à la Société depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2004, CAE continuera d'appliquer la comptabilité de couverture conformément aux exigences prescrites par la note d'orientation.

##### Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En mars 2004, l'ICCA a publié un projet de modification de sa note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». La note d'orientation qui en découlera sera harmonisée avec le bulletin d'interprétation américain, le FIN 46R, récemment publié (voir la note 24), et s'appliquera vraisemblablement aux périodes intermédiaires et aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004. Selon la note d'orientation, une entreprise qui détient des droits dans une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») autres qu'un droit de vote pourrait, dans certaines conditions, devoir consolider une EDDV si celle-ci est considérée comme son principal bénéficiaire du fait qu'elle assumerait la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou qu'elle recevrait la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. La Société étudie actuellement l'incidence de ce projet de note d'orientation sur ses états financiers.

### Avantages sociaux futurs

En décembre 2003, de nouvelles exigences ont été publiées en ce qui concerne les informations à fournir sur les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs. Les nouvelles informations à fournir portent notamment sur une description narrative de chaque type de régime, la date de mesure de l'actif et du passif du régime, la date effective de la dernière évaluation actuarielle et les détails de l'actif du régime par catégorie principale. Ces exigences s'appliqueront au premier trimestre de l'exercice 2005 de CAE.

### Principes comptables généralement reconnus et présentation des états financiers

L'ICCA a publié de nouveaux chapitres du *Manuel de l'ICCA*, soit le chapitre 1100, « Principes comptables généralement reconnus », et le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers ». Le chapitre 1100 décrit ce que sont les PCGR du Canada et les sources des PCGR. Il indique les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer et de la détermination des informations à fournir lorsqu'un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. Il établit donc une nouvelle hiérarchie des PCGR du Canada. Le chapitre 1400 clarifie la notion d'une image fidèle selon les PCGR et donne des indications générales sur la présentation de l'information financière. La Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés après l'adoption de ce nouveau chapitre en date du 1<sup>er</sup> avril 2004.

## NOTE 2 – ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 31 mars 2003, CAE a réalisé un investissement technologique dans le domaine de la navigation maritime, en acquérant la totalité des actions émises et en circulation de la société norvégienne HiTec Marine Automation AS (« HiTec »). L'acquisition n'a nécessité aucune contrepartie. Les produits que cette société propose et les capacités dont elle dispose s'adressent autant à la marine civile que militaire. Cet investissement technologique constitue un complément aux produits et aux capacités de CAE dans le domaine naval.

Au cours de l'exercice 2002, CAE a effectué quatre acquisitions stratégiques : deux ont accéléré sa pénétration du marché de la formation aéronautique, la troisième a grandement facilité son accès au marché de la défense des États-Unis, et la dernière lui a ouvert instantanément le marché des systèmes de contrôle-commande pour la marine marchande. Voici un résumé de chaque acquisition :

Le 2 avril 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de BAE Systems Flight Simulation and Training Inc. (« BAE Systems »), entreprise située à Tampa (Floride), pour une contrepartie en espèces totalisant 76,0 millions de dollars US. Menant des activités de fabrication de matériel de simulation pour les hélicoptères et les avions de transport, cette entreprise jouit d'une position enviable sur le marché américain de la défense et offre de nombreux services de formation et de soutien aux marchés civil et militaire.

Le 1<sup>er</sup> août 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Valmarine AS de Norvège (« Valmarine »), pour une contrepartie constituée d'un montant en espèces de 238,6 millions de NOK et d'un nombre de 1 419 919 actions ordinaires émises par CAE pour un montant de 125,4 millions de NOK, montant fondé sur le cours de clôture moyen des actions de la Société dans les 10 jours précédant le 1<sup>er</sup> août. Valmarine est le chef de file mondial des systèmes de contrôle navals destinés à la marine civile.

Le 24 août 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de la société néerlandaise Schreiner Aviation Training B.V. (« Schreiner ») pour une contrepartie totale en espèces de 193,4 millions d'euros. Cette entreprise fournit des services de formation sur simulateurs et au sol au secteur de l'aviation civile.

Le 31 décembre 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de SimuFlite Training International Inc. (« SimuFlite »), entreprise située à Dallas (Texas), pour une contrepartie totale en espèces de 210,9 millions de dollars US. En outre, du matériel totalisant 54,0 millions de dollars US a été vendu et repris à bail. SimuFlite est le deuxième fournisseur mondial de services de formation pour l'aviation d'affaires.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus à partir des dates d'acquisition respectives.

L'actif net acquis se résume comme suit :

	2003					2002
(en millions de dollars canadiens)	HiTec Marine Automation	BAE Systems	Valmarine	Schreiner	SimuFlite	Total
Actif à court terme	5,6 \$	36,2 \$	16,3 \$	15,3 \$	23,0 \$	90,8 \$
Passif à court terme	(13,3)	(65,8)	(8,7)	(37,0)	(8,2)	(119,7)
Immobilisations corporelles	0,1	59,0	0,5	167,9	262,0	489,4
Actifs incorporels						
Appellations commerciales	–	–	3,2	–	37,1	40,3
Relations avec la clientèle	–	–	9,8	66,0	29,2	105,0
Ententes contractuelles avec les clients	–	–	2,3	2,2	3,6	8,1
Autres actifs incorporels	1,2	2,5	3,1	–	7,0	12,6
Écart d'acquisition	1,6	104,2	40,4	102,8	106,3	353,7
Impôts sur les bénéfices futurs	4,8	36,6	(3,9)	(34,2)	15,1	13,6
Dette à long terme	–	(17,3)	–	(23,1)	(52,4)	(92,8)
Passif à long terme	–	(36,1)	–	–	–	(36,1)
	–	119,3	63,0	259,9	422,7	864,9
Déduire : Cession-bail d'actifs	–	–	–	–	(86,2)	(86,2)
Émission d'actions (note 11)	–	–	(21,1)	–	–	(21,1)
Contrepartie totale en espèces	– \$	119,3 \$	41,9 \$	259,9 \$	336,5 \$	757,6 \$

L'actif net de Schreiner et de SimuFlite et environ 10 % de l'actif net de BAE Systems sont inclus dans le secteur Simulation et formation aéronautiques civiles. Le solde de l'actif net de BAE Systems est inclus dans le secteur Simulation militaire et formation. L'actif net de Valmarine et de HiTec est compris dans le secteur Contrôles navals.

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition de SimuFlite est le seul qui soit déductible aux fins fiscales.

Certains ajustements ont été apportés aux actifs et aux passifs constatés au cours de l'exercice 2003 à l'égard de certaines entreprises acquises. Dans le cas de Valmarine, l'ajustement se rapportait à l'évaluation définitive des autres actifs incorporels. Dans celui de Schreiner, l'ajustement avait trait à la comptabilisation des simulateurs qui étaient en construction au moment de l'acquisition. Pour SimuFlite, l'ajustement avait résulté d'un règlement du différend sur le prix d'achat. L'ajustement applicable à HiTec Marine Automation a été apporté au cours de l'exercice 2004, avec l'évaluation finale des passifs d'impôts et des frais d'intégration.

Les ajustements apportés à la répartition du prix d'achat se résument comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003
	HiTec Marine Automation	Valmarine AS	Schreiner	SimuFlite Total
Actif à court terme	-\$	(0,1)\$	-\$	(2,7) \$ (2,8)\$
Passif à court terme	0,7	-	(0,1)	(6,0) (6,1)
Immobilisations corporelles	-	-	-	3,2 3,2
Actifs incorporels	-	7,3	-	- 7,3
Écart d'acquisition	(0,7)	(2,9)	(11,6)	1,9 (12,6)
Impôts sur les bénéfices futurs	-	(4,3)	(2,2)	- (6,5)
Dette à long terme	-	-	13,9	(3,3) 10,6
Contrepartie totale en espèces	-\$	-\$	-\$	(6,9)\$ (6,9)\$

### NOTE 3 – ACTIVITÉS ABANDONNÉES

#### TECHNOLOGIES DE NETTOYAGE

Le 28 février 2002, la Société a mené à terme la vente de deux de ses cinq entreprises du secteur Technologies de nettoyage. Elle a ainsi vendu les actions de CAE Ransohoff Inc. (« Ransohoff »), de Cincinnati (Ohio), et de CAE Ultrasonics Inc., de Jamestown (New York), à la direction de ces entreprises. La contrepartie totale était initialement de 21,4 millions de dollars US, soit 9,2 millions de dollars US en espèces, une retenue de garantie de 1,6 million de dollars US payable dans les 120 jours suivant la conclusion de cette opération, et le solde sous forme d'effets subordonnés à long terme. Au cours de l'exercice 2003, la contrepartie totale a été réduite de 2,2 millions de dollars US, par suite d'une vérification du bilan de clôture.

Le 28 juin 2002, CAE a vendu les actions de CAE Cleaning Technologies Plc à la direction de Ransohoff, moyennant un effet à recevoir de 1,2 million de dollars (0,5 million de livres sterling).

Le 30 avril 2003, CAE a réalisé la vente de certains actifs de son établissement allemand du secteur Technologies de nettoyage pour une contrepartie au comptant de 25 000 euros, soit approximativement la valeur comptable de ces actifs. Une fois cette vente effectuée, CAE a engagé des frais pour la mutation du personnel et a donc imputé une somme de 2,6 millions de dollars, après impôts sur les bénéfices de 1,7 million de dollars, aux résultats des activités abandonnées.

Le 31 juillet 2003, CAE a conclu avec Cold Jet Inc. de Cincinnati (Ohio) la vente de la quasi-totalité des actifs d'Alpheus Inc., son dernier établissement du secteur Technologies de nettoyage. La contrepartie totale de la vente des actifs, après vérification à la date de clôture, a été de 2,1 millions de dollars US, dont 1,5 million de dollars US ont été reçus, les 0,6 million de dollars US restants étant exigibles à la date du premier anniversaire de la vente, soit le 31 juillet 2004. CAE doit percevoir en outre un autre montant de 1,0 million de dollars US qui est fonction des résultats que les entreprises regroupées obtiendront au cours des 53 mois suivant la date de la vente. Aucune valeur n'a été attribuée à cette contrepartie supplémentaire dans les présents états financiers.

#### SYSTÈMES FORESTIERS

Le 28 mars 2002, CAE a mené à terme la vente de son entreprise de tamisage au Fonds de revenu technologies avancées de fibres (« AFT ») pour un produit en espèces de 162,0 millions de dollars. Après la clôture de cette opération, certains coûts supplémentaires ont été engagés en sus des montants qui avaient été estimés lorsque l'opération avait été réalisée. Par conséquent, CAE a inclus dans sa perte liée aux activités abandonnées de l'exercice 2003 une charge après impôts de 3,2 millions de dollars (impôts sur les bénéfices de 1,1 million de dollars) au titre de ces ajustements.

Le 16 août 2002, CAE a vendu la quasi-totalité de l'actif de la division Matériel pour scieries de son secteur Systèmes forestiers pour une contrepartie en espèces de 25,0 millions de dollars, plus un montant estimatif additionnel de 10,0 millions de dollars, inclus dans les autres actifs, à établir en fonction du rendement d'exploitation de l'entreprise sur la période de trois ans suivant la clôture de l'opération.

Le 2 mai 2003, CAE a mené à terme la vente du reste de son secteur Systèmes forestiers à Carmanah Design and Manufacturing Inc. pour une contrepartie totale de 20,3 millions de dollars en espèces. CAE est en droit de recevoir une contrepartie additionnelle qui sera établie en fonction du rendement de l'établissement au cours des 30 mois suivant la date de clôture. Aucune valeur n'a été attribuée à cette contrepartie additionnelle dans les présents états financiers.

Ce qui suit résume les renseignements financiers des activités abandonnées :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Produits</b>			
Technologies de nettoyage	1,7 \$	72,0 \$	86,5 \$
Systèmes forestiers	3,1	20,8	193,5
	<b>4,8 \$</b>	<b>92,8 \$</b>	<b>280,0 \$</b>
Bénéfice net de Systèmes forestiers avant la date de mesure, après impôts (4,0 \$ en 2002)	– \$	– \$	8,5 \$
(Perte) gain net de Systèmes forestiers après la date de mesure, après impôts (0,2 \$ en 2004; 3,0 \$ en 2003; 15,2 \$ en 2002)	(0,5)	(7,2)	17,7
Perte nette de Technologies de nettoyage après la date de mesure, après impôts (1,7 \$ en 2004; 7,7 \$ en 2003; 7,3 \$ en 2002)	(2,6)	(6,6)	(25,1)
<b>(Perte) bénéfice net des activités abandonnées</b>	<b>(3,1)\$</b>	<b>(13,8)\$</b>	<b>1,1 \$</b>

(en millions de dollars canadiens)	2004		2003	
	Systèmes forestiers	Technologies de nettoyage	Systèmes forestiers	Technologies de nettoyage
Actif à court terme	– \$	– \$	11,5 \$	7,9 \$
Immobilisations corporelles, montant net	–	–	2,7	3,7
Écart d'acquisition	–	–	16,0	4,8
Autres actifs	–	–	0,8	2,6
	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>31,0 \$</b>	<b>19,0 \$</b>
<b>Actif des activités abandonnées</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>31,0 \$</b>	<b>19,0 \$</b>
Passif à court terme	– \$	– \$	12,8 \$	0,1 \$
Autres passifs	–	–	0,9	4,1
	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>13,7 \$</b>	<b>4,2 \$</b>
<b>Passif des activités abandonnées</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>13,7 \$</b>	<b>4,2 \$</b>

#### NOTE 4 – COMPTES DÉBITEURS

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Comptes clients	146,1 \$	126,1 \$
Provision pour créances douteuses	(8,1)	(12,1)
Comptes débiteurs non facturés	206,4	189,7
Autres comptes débiteurs	46,5	69,4
	<b>390,9 \$</b>	<b>373,1 \$</b>

Environ 5,9 millions de dollars des comptes débiteurs non facturés au 31 mars 2004 ne seront pas recouverts avant un an selon les prévisions (6,0 millions de dollars en 2003).

#### NOTE 5 – STOCKS

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Produits en cours	114,8 \$	115,3 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	40,0	21,0
	<b>154,8 \$</b>	<b>136,3 \$</b>

## NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2004			2003		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	19,7 \$	– \$	19,7 \$	19,2 \$	– \$	19,2 \$
Bâtiments et améliorations	254,7	60,6	194,1	247,9	50,6	197,3
Matériel et outillage	169,0	127,8	41,2	175,4	117,6	57,8
Simulateurs	493,0	39,8	453,2	527,4	37,2	490,2
Immobilisations en cours						
Bâtiments	4,6	–	4,6	2,1	–	2,1
Matériel	130,2	–	130,2	163,8	–	163,8
	1,071,2 \$	228,2 \$	843,0 \$	1,135,8 \$	205,4 \$	930,4 \$

L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 53,5 millions de dollars pour 2004 (52,1 millions de dollars pour 2003; 37,0 millions de dollars pour 2002).

## NOTE 7 – ACTIFS INCORPORELS

	2004			2003		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Appellations commerciales	34,6 \$	3,6 \$	31,0 \$	38,5 \$	2,3 \$	36,2 \$
Relations avec la clientèle	108,5	11,0	97,5	111,3	6,8	104,5
Ententes contractuelles avec les clients	11,5	2,3	9,2	14,3	1,7	12,6
Autres actifs incorporels	21,7	4,2	17,5	20,8	2,4	18,4
	176,3 \$	21,1 \$	155,2 \$	184,9 \$	13,2 \$	171,7 \$

La variation des actifs incorporels s'établit comme suit :

	2004				2003			
	Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total	Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total
Solde d'ouverture	140,1 \$	2,1 \$	29,5 \$	171,7 \$	141,5 \$	2,5 \$	19,4 \$	163,4 \$
Ajouts	0,6	–	–	0,6	1,8	–	1,2	3,0
Ajustement du prix d'achat (note 2)	–	–	–	–	–	–	7,3	7,3
Amortissement	(6,8)	(0,1)	(1,9)	(8,8)	(7,5)	(0,2)	(2,0)	(9,7)
Change	(6,6)	(0,2)	(1,5)	(8,3)	4,3	(0,2)	3,6	7,7
Solde de clôture	127,3 \$	1,8 \$	26,1 \$	155,2 \$	140,1 \$	2,1 \$	29,5 \$	171,7 \$

L'amortissement annuel pour les cinq prochains exercices s'élèvera à quelque 8,8 millions de dollars.

## NOTE 8 – ÉCART D'ACQUISITION

La variation de l'écart d'acquisition par secteur isolable s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)				2004				2003
	Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total	Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total
Solde d'ouverture	212,9 \$	107,6 \$	46,3 \$	366,8 \$	217,8 \$	114,7 \$	43,0 \$	375,5 \$
Ajouts	–	–	–	–	–	–	1,6	1,6
Ajustement du prix d'achat (note 2)	–	–	(0,7)	(0,7)	(9,7)	–	(2,9)	(12,6)
Change	(12,5)	(7,4)	(2,4)	(22,3)	4,8	(7,1)	4,6	2,3
Solde de clôture	200,4 \$	100,2 \$	43,2 \$	343,8 \$	212,9 \$	107,6 \$	46,3 \$	366,8 \$

## NOTE 9 – AUTRES ACTIFS

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Participation dans CVS Leasing Ltd. et avances consenties à celle-ci i)	49,1 \$	43,7 \$
Frais de développement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 5,6 millions de dollars (0,2 million de dollars en 2003) ii)	41,3	37,6
Frais de démarrage reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 8,5 millions de dollars (4,4 millions de dollars en 2003)	27,7	27,7
Comptes débiteurs à long terme iii)	18,4	15,1
Frais de financement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 5,7 millions de dollars (2,1 millions de dollars en 2003)	11,7	12,7
Autres	20,2	28,4
	168,4 \$	165,2 \$

(i) La Société était à la tête d'un consortium qui a décroché auprès du ministère de la Défense du Royaume-Uni un contrat visant la conception, la construction, la gestion, le financement et l'exploitation d'un centre de formation, doté d'un simulateur intégré, à l'intention des équipages de la flotte d'hélicoptères d'appui moyens de la Royal Air Force. Le contrat est d'une durée de 40 ans, et le ministère de la Défense peut y mettre un terme après 20 ans, soit en 2018.

Dans le cadre de ce contrat, la Société a constitué une filiale, CAE Aircrew Training Plc (« Aircrew »), dans laquelle elle détient une participation de 78 %, la participation restante étant détenue par les autres membres du consortium. Cette filiale a loué les terrains du ministère de la Défense, a construit les installations et exploite le centre de formation. Ses comptes ont été consolidés avec ceux de la Société.

En outre, la Société détient une participation sans contrôle de 14 % dans CVS Leasing Ltd. (« CVS ») et lui a avancé des fonds. CVS est une entreprise qui a été mise sur pied en vue de l'acquisition des simulateurs et d'autres matériels qui sont loués à Aircrew. CVS a obtenu du financement de projet se chiffrant à 65,0 millions de livres sterling au 31 mars 2004 et échéant en octobre 2015. Ce financement est garanti uniquement par les actifs de CVS, sans recours pour CAE.

(ii) Les frais de recherche et de développement ont totalisé 93,6 millions de dollars au cours de l'exercice (115,2 millions de dollars en 2003; 104,7 millions de dollars en 2002), dont 12,7 millions de dollars représentent des frais de développement admissibles selon les exigences de l'ICCA (13,7 millions de dollars en 2003; 30,1 millions de dollars en 2002) et ont donc été reportés et amortis. Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide gouvernementale de 13,9 millions de dollars qui se rapporte aux frais de recherche et de développement (32,5 millions de dollars en 2003; 15,8 millions de dollars en 2002), dont 2,3 millions de dollars (2,3 millions de dollars en 2003; 9,5 millions de dollars en 2002) ont été inscrits en diminution des frais reportés engagés dans le développement de nouveaux produits, et 1,8 million de dollars (néant en 2003; néant en 2002), en diminution du matériel et de l'outillage, le solde étant porté en diminution des frais de recherche et de développement.

(iii) La Société a établi des effets subordonnés garantis totalisant 13,0 millions de dollars relativement à la vente de ses diverses entreprises du secteur Technologies de nettoyage. Ces effets portent intérêt à des taux situés entre 3 % et 7 %, le capital commençant à être exigible au cours de l'exercice 2005 et venant à échéance au cours de l'exercice 2011.

## NOTE 10 – FACILITÉS D'EMPRUNT

### A. DETTE À LONG TERME

(en millions de dollars canadiens, sauf indication)	2004	2003
(i) Effets de premier rang	161,5 \$	178,7 \$
Facilités de crédit à terme non garanties renouvelables		
(ii) d'une durée de cinq ans échéant en avril 2006, 350,0 \$ US et 100,0 € (encours de 181,4 \$, de 70,0 \$ US et de 20,0 € au 31 mars 2004; de 114,0 \$ et de 195,0 \$ US au 31 mars 2003)	305,3	400,5
(iii) d'une durée de 18 mois échéant en juin 2003, 135,0 \$ US (encours de néant au 31 mars 2004; de 35,0 \$ US au 31 mars 2003)	–	51,4
(iv) Emprunt à terme, échéant en avril 2009 (encours de 28,2 \$ US au 31 mars 2004; de 32,5 \$ US au 31 mars 2003)	37,0	47,8
(v) Emprunt à terme de 12,7 £, garanti et échéant en octobre 2015 (encours de 8,9 £ au 31 mars 2004; de 10,1 £ au 31 mars 2003)	21,4	23,5
(vi) Obligations garanties de Grapevine Industrial Development Corporation (27,0 \$ US)	35,4	39,7
(vii) Emprunt à terme de 31,8 £, garanti et échéant en septembre 2029 (encours de 21,8 £ au 31 mars 2004; de 17,5 £ au 31 mars 2003)	52,6	40,7
(viii) Obligations découlant de contrats de location-acquisition	23,7	29,1
	636,9	811,4
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	13,5	13,4
	623,4 \$	798,0 \$

- (i) Dans le cadre d'un placement privé, la Société a emprunté 108,0 millions de dollars US et 20,0 millions de dollars. Ces effets de premier rang non garantis ont égalité de rang avec les financements bancaires à terme et doivent être remboursés en montants fixes de 20,0 millions de dollars en 2005, de 15,0 millions de dollars US en 2007, de 60,0 millions de dollars US en 2009 et de 33,0 millions de dollars US en 2012. Des versements d'intérêts au taux fixe moyen de 7,6 % sur les montants en dollars US et de 7,2 % sur les montants en dollars CA sont exigibles semestriellement, soit en juin et en décembre. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels le taux d'intérêt fixe sur une tranche de 33,0 millions de dollars US des effets de premier rang a été échangé contre l'équivalent du TIOL à 3 mois majoré de 3,6 %.
- (ii) Ces facilités (de 350,0 millions de dollars US et de 100,0 millions d'euros) ne sont pas garanties, et le taux d'intérêt dont elles sont assorties est fondé sur le TIOL, le taux des acceptations bancaires ou le TIBEUR, majoré de 0,6 %. À la fin de chacun des deux exercices, en vertu d'un swap, un montant de 35,0 millions de dollars a fait l'objet d'un taux fixe de 5,0 % jusqu'en avril 2006. Au 31 mars 2003, la facilité de 100,0 millions d'euros n'avait pas été utilisée. Le taux d'intérêt moyen au 31 mars 2004 était de 3,4 % (2,4 % en 2003).
- (iii) La facilité de crédit renouvelable de 200,0 millions de dollars US qui a expiré en juin 2003 était non garantie et assortie d'un taux d'intérêt fondé sur le TIOL majoré de 0,50 %. Elle a été remboursée et annulée en juin 2003.
- (iv) La Société a obtenu un financement de projet relativement à son centre de formation situé à Sao Paulo, au Brésil. Cet emprunt à terme est garanti par une lettre de crédit d'un montant égal à l'encours de l'emprunt et est remboursable semestriellement jusqu'au 30 avril 2009. Cette lettre de crédit vient remplacer une sûreté qui grevait les actifs de formation en place au 31 mars 2003 (valeur comptable nette de 50,0 millions de dollars US). Les intérêts sur cet emprunt sont imputés à un taux d'environ 7,7 %.
- (v) La Société a obtenu un financement de projet pour l'une de ses filiales afin de financer le programme des hélicoptères d'appui moyens du ministère de la Défense du Royaume-Uni. La facilité de crédit comporte un emprunt à terme qui est garanti par les actifs du projet de la filiale et qui doit être remboursé semestriellement jusqu'en 2015. La facilité englobe également un emprunt de soutien de 4,0 millions de livres sterling et un emprunt pour le fonds de roulement de 1,0 million de livres sterling, lesquels expirent tous deux en octobre 2015. L'intérêt sur ces emprunts est calculé à un taux qui se rapproche du TIOL majoré de 1 %. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt qui totalisent 22,0 millions de dollars (9,1 millions de livres sterling) et aux termes desquels le taux d'intérêt a été fixé à environ 6,8 %. Au 31 mars 2004, la valeur des actifs donnés en garantie de la facilité de crédit s'établissait à 66,3 millions de dollars (27,5 millions de livres sterling) (59,9 millions de dollars soit 25,8 millions de livres sterling au 31 mars 2003) (note 9 i)).
- (vi) Il s'agit d'obligations appelées « Airport Improvement Revenue Bonds » qu'a émises Grapevine Industrial Development Corporation, de Grapevine (Texas). Ces émissions qui totalisent 8,0 millions et 19,0 millions de dollars US échoient en 2010 et en 2013, respectivement. Ces obligations sont garanties par des améliorations immobilières, des agencements et du matériel de simulation spécifique. Les taux sont établis périodiquement par un négociateur, d'après la conjoncture du marché. Pour ce qui est des obligations échéant en 2010, le taux est établi chaque semaine et chaque année. Dans le cas des obligations échéant en 2013, les taux sont assujettis à un plafond de 10 % permis par les lois applicables actuelles. Au 31 mars 2004, le taux combiné des deux séries était d'environ 1,15 %. La garantie ne dépasse pas l'encours des emprunts, lequel était de 27,0 millions de dollars US au 31 mars 2004. De plus, une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours des emprunts.
- (vii) La Société et deux autres associés ont obtenu un financement de projet pour la prestation de services de formation sur le sous-marin de la classe Astute du ministère de la Défense du Royaume-Uni. La participation de la Société s'élève à 50 %. Les emprunts garantis comprennent un emprunt de 31,8 millions de livres sterling réparti en trois tranches : un emprunt à terme échéant en septembre 2029, un emprunt relais participatif échéant en septembre 2029 et une facilité pour l'expansion échéant en août 2004. L'intérêt à payer sur l'emprunt à terme et l'emprunt relais participatif est fondé sur le TIOL majoré de 0,60 %, alors que l'intérêt sur la facilité pour l'expansion est fonction du TIOL majoré de 1,75 %. Les emprunts sont garantis par une charge fixe et une charge flottante grevant des actifs de la coentreprise. Au 31 mars 2004, la valeur, en fonction de la participation de 50 % de CAE, des actifs donnés en garantie était de 50,2 millions de dollars (20,8 millions de livres sterling). Elle était de 39,9 millions de dollars (17,2 millions de livres sterling) au 31 mars 2003.

- (viii) Ces contrats de location-acquisition se rapportent à la location de divers simulateurs des filiales de CAE. Le coût de ces simulateurs s'établit à 35,6 millions de dollars (41,1 millions de dollars en 2003), et l'amortissement cumulé au 31 mars 2004 représentait 23,8 millions de dollars (19,5 millions de dollars en 2003), soit une valeur comptable nette de 11,8 millions de dollars (21,6 millions de dollars en 2003). Le taux d'intérêt effectif sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition est d'environ 5,0 % (5,1 % en 2003). Ces contrats expirent entre juin 2004 et mars 2024.
- (ix) Les versements exigibles dans chacun des cinq prochains exercices en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

2005	13,5 \$
2006	31,4
2007	316,4
2008	32,0
2009	10,4
Par la suite	233,2
	<b>636,9 \$</b>

Les intérêts sur la dette s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	32,8 \$	37,1 \$	30,3 \$
Intérêts débiteurs sur la dette à court terme	0,5	0,2	1,9
Autres frais de financement	3,1	3,1	1,4
Attribution des intérêts débiteurs aux activités abandonnées	–	(0,1)	(3,6)
Intérêts capitalisés	(6,4)	(6,2)	(3,9)
Intérêts sur la dette	<b>30,0 \$</b>	<b>34,1 \$</b>	<b>26,1 \$</b>

Certains instruments d'emprunt de la Société sont assortis des clauses habituelles comportant obligation de faire ou de ne pas faire, portant notamment sur la couverture des intérêts, les ratios d'endettement et des restrictions quant à la vente d'actifs. Au 31 mars 2004, la Société respectait ces clauses restrictives.

## B. DETTE À COURT TERME

La Société dispose de lignes de crédit bancaire non garanties qui sont libellées en monnaies diverses et qui totalisent 28,2 millions de dollars, dont 6,4 millions de dollars avaient été prélevés au 31 mars 2004. Le taux d'intérêt effectif sur les emprunts à court terme a été de 4,0 % (4,8 % en 2003; 5,6 % en 2002).

## NOTE 11 – CAPITAL-ACTIONS

- (i) Les statuts constitutifs de la Société autorisent l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées et l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.
- (ii) Le tableau qui suit présente le rapprochement des données relatives aux actions ordinaires émises et en circulation de la Société :

	2004		2003		2002	
	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Nombre d'actions c)	Valeur attribuée
Solde au début de l'exercice	219 661 178	190,5 \$	218 955 780	186,8 \$	216 399 856	159,4 \$
Options sur actions exercées	282 000	1,4	650 776	3,5	1 118 400	6,1
Dividendes en actions a)	106 002	0,6	54 622	0,2	17 605	0,2
Émission d'actions b)	26 600 000	175,0	–	–	1 419 919	21,1
Solde à la fin de l'exercice	<b>246 649 180</b>	<b>367,5 \$</b>	<b>219 661 178</b>	<b>190,5 \$</b>	<b>218 955 780</b>	<b>186,8 \$</b>

- (a) Jusqu'au 29 février 2004, en vertu du programme de réinvestissement des dividendes (« PRD ») de la Société, les actionnaires admissibles (soit tous les actionnaires vivant là où les actions étaient distribuées) avaient le choix de recevoir des dividendes en actions ordinaires plutôt que des dividendes en espèces. À compter du 31 mars 2004, le critère d'admissibilité a été limité aux actionnaires résidant au Canada.
- (b) Le 30 septembre 2003, la Société a émis 26 600 000 actions ordinaires, au prix de 6,58 \$ chacune, pour un produit au comptant de 175,0 millions de dollars.
- (c) Le 20 juin 2001, le conseil d'administration a déclaré un dividende en actions de 100 % sur les actions ordinaires de la Société, ce qui a donné lieu à une division des actions ordinaires en circulation à raison de deux pour une. Le dividende en actions devait être versé aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juillet 2001 (la « date de clôture des registres ») sous forme d'une action supplémentaire pour chaque action ordinaire qu'ils détenaient à cette date. La négociation, à la Bourse de Toronto, des actions ordinaires de CAE ainsi divisées a débuté le 5 juillet 2001. La Société n'a attribué aucune valeur monétaire au dividende en actions. Le nombre d'actions et d'options, les prix d'exercice de ces dernières ainsi que les résultats nets de base et dilué par action ont été retraités de manière rétroactive pour tenir compte de ce dividende en actions.

(d) Ce qui suit présente un rapprochement des dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul des résultats de base et dilué par action :

	2004	2003	2002
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – De base	233 167 858	219 427 513	217 592 039
Effet des options sur actions dilutives	849 912	897 806	2 544 722
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – Dilué	234 017 770	220 325 319	220 136 761

Des options d'achat de 4 195 400 actions ordinaires (3 198 000 en 2003; 1 474 628 en 2002) ont été exclues du calcul ci-dessus car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

## NOTE 12 – RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

### RÉGIME D' OPTIONS SUR ACTIONS DES SALARIÉS

Conformément au programme d'encouragement à long terme institué par la Société, cette dernière peut octroyer à ses propres dirigeants et autres salariés clés ainsi qu'à ceux de ses filiales des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice équivalant à 100 % du cours du marché. Le cours du marché correspond au cours de fermeture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date effective de l'attribution.

Au 31 mars 2004, le nombre autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes de ce régime était de 11 530 046. Les options peuvent être exercées au cours d'une période d'au plus six ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit d'exercer toutes les options devient acquis sur une période de quatre ans de service continu. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options peuvent être exercées immédiatement. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata par suite du versement de dividendes en actions ou de toute division d'actions ordinaires de la Société.

Ce qui suit constitue un rapprochement des options en cours :

Exercices terminés les 31 mars	2004		2003		2002	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	5 692 750	9,37 \$	4 999 078	7,70 \$	5 114 350	5,70 \$
Attribuées	3 536 320	4,14 \$	1 767 000	12,71 \$	1 698 012	12,19 \$
Exercées	(282 000)	4,88 \$	(650 776)	5,62 \$	(1 118 400)	5,41 \$
Frappées d'extinction	(718 400)	6,98 \$	(325 400)	9,38 \$	(692 884)	7,71 \$
Échues	(100 300)	5,70 \$	(97 152)	9,10 \$	(2 000)	12,23 \$
Options en cours à la fin de l'exercice	8 128 370	7,51 \$	5 692 750	9,37 \$	4 999 078	7,70 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	2 887 000	8,07 \$	2 000 975	6,78 \$	1 417 878	5,70 \$

Le tableau suivant offre une information sommaire concernant le régime d'options sur actions des salariés de la Société au 31 mars 2004 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
De 4,08 \$ à 5,07 \$	3 932 970	4,39	4,14 \$	793 250	4,18 \$
De 6,03 \$ à 9,20 \$	1 379 650	1,79	6,85 \$	1 081 500	6,82 \$
De 12,25 \$ à 14,60 \$	2 815 750	3,73	12,53 \$	1 012 250	12,45 \$
Total	8 128 370	3,72	7,51 \$	2 887 000	8,07 \$

Les hypothèses qui ont servi aux calculs dont il est question dans la présente note et qui portent sur les options sont les suivantes :

	2004	2003
Hypothèses utilisées pour le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes		
Taux de dividende	1,290 %	1,058 %
Volatilité prévue	41,5 %	46,5 %
Taux d'intérêt sans risque	5,75 %	5,26 %
Durée prévue des options (en années)	6	6
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	1,65 \$	5,84 \$

#### INFORMATION PRO FORMA À FOURNIR CONFORMÉMENT AU CHAPITRE 3870 DU MANUEL DE L'ICCA

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2003, la Société a attribué 1 767 000 options sur actions ordinaires. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées au cours de la période correspondait à 5,84 \$ l'option. Pour calculer la charge de rémunération pro forma, la Société a utilisé le modèle d'évaluation de Black et Scholes afin d'établir la juste valeur des options attribuées. Le bénéfice net pro forma ainsi que les résultats nets de base et dilué pro forma par action figurent ci-après :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2004	2003
Bénéfice net déjà établi	64,0 \$	117,2 \$
Incidence des calculs pro forma	(2,5)\$	(2,5)\$
Bénéfice net pro forma	61,5 \$	114,7 \$
Résultats nets de base et dilué pro forma par action	0,26 \$	0,52 \$

#### RÉGIME D'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

La Société a institué un régime d'actionnariat des salariés (le « RAS ») afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières et de cotisations patronales. Ce régime permet aux salariés d'y verser jusqu'à 10 % de leur salaire annuel de base. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y cotisent, puis versent 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 3 \$ cotisée par les salariés, jusqu'à concurrence de 2 % de leur salaire de base. Les cotisations de l'employeur égales à celles du salarié sont acquises au début de la troisième année suivant celle au cours de laquelle les cotisations du salarié ont été effectuées, pourvu que le salarié ait été à son emploi sans interruption durant cette période. Le fiduciaire de ce régime achète, au nom des participants, les actions ordinaires de la Société sur le marché libre, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. La Société a inscrit une charge de rémunération de 1,6 million de dollars (1,9 million de dollars en 2003; 1,9 million de dollars en 2002) au titre des cotisations patronales à ce régime.

#### RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS À DIVIDENDE DIFFÉRÉ

Le 1<sup>er</sup> mai 2000, la Société a instauré un régime d'unités d'actions à dividende différé (« RUADD ») à l'intention de ses dirigeants, régime aux termes duquel ceux-ci peuvent choisir de recevoir toute rémunération d'encouragement en espèces sous forme d'unités d'actions à dividende différé. Ce régime vise à aider la Société à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Une unité d'action à dividende différé a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces unités sont émises à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto dans les dix derniers jours de négociation précédant la date de leur émission. Ces unités donnent également droit à des dividendes sous forme d'unités supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les unités d'actions à dividende différé expirent lorsque le porteur quitte son poste. Le porteur a alors le droit de toucher en espèces la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

Au cours de l'exercice 2000, la Société a mis sur pied un RUADD à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas à l'emploi de la Société et qui détient moins de 10 000 actions ordinaires de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et ses jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé. S'il détient au moins 10 000 actions ordinaires, il peut choisir de prendre part au régime relativement à une partie ou à la totalité du montant qu'il doit recevoir à titre d'acompte et des jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont essentiellement les mêmes que celles du RUADD destiné aux dirigeants clés, si ce n'est que le cours de l'action utilisé pour évaluer les unités est fondé sur le cours de clôture des actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto le jour précédant le dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre.

La Société inscrit le coût du RUADD à titre de charge de rémunération. Au 31 mars 2004, 403 071 unités d'une valeur de 2,3 millions de dollars (362 498 unités d'une valeur de 1,0 million de dollars en 2003; 194 581 unités d'une valeur de 2,3 millions de dollars en 2002) étaient en cours. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004, 36 978 unités émises en vertu des deux RUADD ont été rachetées conformément aux dispositions de ces régimes, pour un total de 0,2 million de dollars. Au 31 mars 2004, aucune unité d'action à dividende différé n'avait été annulée.

#### RÉGIME D'ENCOURAGEMENT À LONG TERME D'UNITÉS D' ACTIONS À DIVIDENDE DIFFÉRÉ

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004, la Société a instauré un régime d'encouragement à long terme d'unités d'actions à dividende différé (le « RELT-UARR »). Ce RELT-UARR remplace en partie l'attribution d'options aux termes du régime d'options sur actions de la Société. En vertu du RELT-UARR, des UARR ont été attribuées à des dirigeants et à des membres de la direction de la Société. Une UARR attribuée en vertu de ce régime a la même valeur qu'une action ordinaire de CAE, valeur qui est fonction du cours des actions de CAE à une date donnée, sous réserve des conditions du régime. En outre, ces UARR donnent droit à des équivalents de dividende qui sont payables sous forme d'unités supplémentaires, selon un montant égal aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les unités attribuées en vertu du RELT-UARR sont acquises en quatre ans, à raison de 25 % par année, et peuvent être rachetées à la valeur de rachat à la retraite, au décès ou à la cessation d'emploi involontaire du participant ou par suite d'une invalidité de celui-ci. La valeur de rachat correspond au montant en

espèces de la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires de CAE, déduction faite de certaines retenues. En mai 2003, la Société a émis 1 441 011 unités en vertu du RELT-UARR. La charge constatée au cours de l'exercice 2004 relativement à ces unités s'élève à 1,4 million de dollars. Le 15 mars 2004, la Société a conclu un contrat de couverture dans le but de réduire l'effet des fluctuations du cours de ses actions sur ses résultats (voir la note 13).

## NOTE 13 – INSTRUMENTS FINANCIERS

### RISQUE DE CHANGE

La Société a conclu des contrats de change à terme totalisant 210,9 millions de dollars (contrats d'achat de 13,8 millions de dollars et contrats de vente de 197,1 millions de dollars). Le gain non matérialisé totalisait 1,6 million de dollars au 31 mars 2004 (0,7 million de dollars sur les contrats d'achat et 0,9 million de dollars sur les contrats de vente).

### CONTRATS DE CHANGE CONSOLIDÉS EN COURS

(en millions de dollars canadiens)	2004		2003	
	Montant nominal de référence <sup>1</sup>	Taux moyen	Montant nominal de référence <sup>1</sup>	Taux moyen
Devises (achat/vente)				
\$ US/\$ CA				
Moins de 1 an	96,5	0,7594	20,6	0,6222
De 1 à 3 ans	18,5	0,7569	–	–
\$ CA/\$ US				
Moins de 1 an	11,8	1,3145	4,4	1,4842
\$ US/€				
Moins de 1 an	1,9	1,2294	21,2	1,0376
De 1 à 3 ans	–	–	1,9	0,8785
\$ CA/€				
Moins de 1 an	–	–	20,9	1,6168
€/ \$ CA				
Moins de 1 an	5,6	0,6180	7,8	0,6168
De 1 à 3 ans	11,3	0,6007	7,8	0,6028
De 3 à 5 ans	–	–	6,7	0,5891
£/\$ CA				
Moins de 1 an	9,3	0,4215	10,5	0,4404
De 1 à 3 ans	4,3	0,4326	1,1	0,4606
£/\$ US				
Moins de 1 an	51,7	0,5482	–	–
	210,9		102,9	

<sup>1</sup> Les taux de change à la clôture des exercices respectifs ont été utilisés pour convertir les montants libellés en devises.

### RISQUE DE CRÉDIT

Les comptes débiteurs facturés et non facturés exposent la Société au risque de crédit. Cependant, les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies, dont les cotes de crédit sont publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite la gestion du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes sur contrats, acomptes qui ne sont pas remboursables. La Société surveille de près son risque lié aux principales lignes aériennes afin de le réduire autant que possible.

Étant donné que les contreparties à ses instruments financiers dérivés peuvent ne pas respecter leurs engagements, la Société est aussi exposée au risque de crédit. Elle réduit ce risque au minimum en concluant des contrats avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de crédit. Habituellement, des garanties pour les instruments financiers présentant un risque de crédit ne sont pas fournies. La solvabilité des contreparties est régulièrement surveillée.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée à un certain risque de fluctuation des taux d'intérêt variables en raison de sa dette à long terme. Par contre, sa dette à long terme portant intérêt à taux fixe l'expose à un certain risque lié à la juste valeur. Pour contrer ces risques, la Société avait, au 31 mars 2004, conclu cinq swaps de taux d'intérêt auprès de trois institutions financières, swaps dont les montants nominaux de référence totalisaient 114,6 millions de dollars. L'un de ces swaps, d'un montant nominal de référence de 43,2 millions de dollars (33,0 millions de dollars US), a permis de convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ainsi, jusqu'en juin 2012, la Société verse des intérêts à un taux équivalant au TIOL à 3 mois, majoré de 3,6 %, et reçoit des intérêts calculés au taux fixe de 7,8 %. Aux termes des quatre autres swaps, la dette à taux variable de la Société a été convertie en dette à taux fixe, pour un montant nominal de référence de 71,3 millions de dollars. Aux termes de ces quatre contrats, la Société recevra trimestriellement des intérêts calculés au TIOL et paiera les intérêts à taux fixe suivants :

- jusqu'en avril 2006, la Société effectuera trimestriellement des versements d'intérêts au taux fixe de 5,0 % sur 35,0 millions de dollars;
- jusqu'en septembre 2005, la Société effectuera mensuellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 5,0 % sur 14,4 millions de dollars (11,0 millions de dollars US);
- jusqu'en octobre 2011, la Société effectuera trimestriellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 6,8 % relativement à deux contrats totalisant 21,9 millions de dollars (9,1 millions de livres sterling).

Compte tenu de ces swaps, 45 % de la dette à long terme portaient intérêt à taux fixe au 31 mars 2004.

## COÛT DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

En mars 2004, la Société a conclu un swap sur actions avec une importante institution canadienne afin de réduire l'effet, sur son encaisse et ses résultats, des fluctuations du cours de ses actions visées par le RUADD et le RELT-UADD. Aux termes de ce swap, la Société bénéficie mensuellement de l'avantage économique qui lui procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés à l'institution financière pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net du swap sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût du RUADD et du RELT-UADD. Au 31 mars 2004, le swap sur actions visait 700 000 actions de la Société.

## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers.

- L'encaisse et les placements à court terme, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et les charges à payer sont évalués à leur valeur comptable au bilan, ce qui représente une estimation appropriée de leur juste valeur en raison de leur courte échéance.
- Les contrats de location-acquisition sont évalués selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.
- La valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.
- Les swaps de taux d'intérêt et de devises tiennent compte de la valeur actualisée du gain ou de la perte potentiel si leur règlement avait lieu à la date du bilan.
- Les contrats de change à terme représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les liquider à la date du bilan.

La juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers s'établissaient comme suit aux 31 mars :

(en millions de dollars canadiens)	2004		2003	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Dette à long terme	664,6 \$	636,9 \$	837,8 \$	811,4 \$
Contrats de change à terme, montant net	1,6	–	2,7	–
Swaps de taux d'intérêt	(2,6)	–	(10,3)	–

## LETTRES DE CRÉDIT ET GARANTIES

Au 31 mars 2004, CAE avait en cours de validité des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 207,7 millions de dollars (195,1 millions de dollars en 2003) qu'elle avait émises dans le cours normal des activités. De telles garanties sont émises aux termes des facilités de crédit de soutien que lui ont accordées diverses institutions financières.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements d'étape que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux. Ces garanties sont réduites ou annulées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par CAE, à la satisfaction du client. Les garanties représentent de 10 % à 20 % du montant total prévu aux contrats. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. L'obligation au titre de contrats de location-exploitation procure une garantie de remboursement au propriétaire participant à l'opération de cession-bail du 30 septembre 2003.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Garanties de restitution d'acompte	146,4 \$	159,9 \$
Cautions de bonne exécution	22,5	32,4
Obligation au titre de contrats de location-exploitation	31,1	–
Autres	7,7	2,8
Total	207,7 \$	195,1 \$

## GARANTIES DE VALEUR RÉSIDUELLE – OPÉRATIONS DE CESSION-BAIL

Dans le cadre de certaines opérations de cession-bail, la Société a convenu de garantir la valeur résiduelle du matériel sous-jacent si celui-ci est retourné au locateur et que le produit net de sa vente éventuelle ne suffit pas à couvrir le montant garanti. Le montant maximal de ces garanties représente 52,3 millions de dollars, dont une tranche de 22,6 millions de dollars vient à échéance en 2007, une tranche de 12,3 millions de dollars, en 2008, une tranche de 8,2 millions de dollars, en 2020, et une tranche de 9,2 millions de dollars, en 2023. Sur ce total, un montant de 33,1 millions de dollars était inscrit à titre de gain reporté au 31 mars 2004 (22,6 millions de dollars en 2003).

## INDEMNISATIONS

Lorsque CAE vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts et taxes, de questions d'ordre juridique, de risques environnementaux, de responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être de un an à deux ans, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription de la juridiction dans laquelle la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité. La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

## NOTE 14 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Ce qui suit est un rapprochement des impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi et des impôts sur les bénéfices qui sont présentés :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et activités abandonnées	87,7 \$	191,2 \$	218,3 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	32,8 %	34,7 %	37,4 %
Impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi	28,7 \$	66,3 \$	81,6 \$
Écart entre les taux canadiens prévus par la loi et ceux applicables aux filiales étrangères	(2,7)	0,7	5,3
Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation	(0,5)	(3,5)	(13,1)
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	0,2	1,0	11,0
Économie d'impôts découlant de pertes non constatées antérieurement	(5,6)	(1,1)	(6,7)
Gain en capital non imposable	(0,2)	(0,7)	(9,0)
Éléments non déductibles	3,3	(0,4)	1,8
Ajustements et cotisations fiscaux d'exercices antérieurs	(3,6)	(0,9)	1,1
Effet d'un changement de taux d'imposition sur les impôts futurs	0,7	(1,7)	0,4
Crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement	(0,6)	(0,5)	(3,0)
Autres	0,9	1,0	0,5
<b>Total de la charge d'impôts</b>	<b>20,6 \$</b>	<b>60,2 \$</b>	<b>69,9 \$</b>

Les principaux éléments de la charge d'impôts attribuable aux activités poursuivies sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Charge d'impôts exigibles	17,0 \$	41,4 \$	62,8 \$
Charge d'impôts futurs	3,6	18,8	7,1
<b>Total de la charge d'impôts</b>	<b>20,6 \$</b>	<b>60,2 \$</b>	<b>69,9 \$</b>

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui a donné lieu aux actifs et aux passifs d'impôts futurs s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Pertes autres qu'en capital reportées prospectivement	76,9 \$	91,1 \$
Pertes en capital reportées prospectivement	0,9	–
Crédits d'impôt à l'investissement	(14,3)	(18,9)
Immobilisations corporelles	(62,2)	(56,0)
Régimes de retraite	–	(2,0)
Montants non déductibles dans l'exercice	13,7	21,1
Différence entre la méthode de l'avancement des travaux et celle de l'achèvement	(45,3)	(35,2)
Autres	11,6	(2,8)
	<b>(18,7)\$</b>	<b>(2,7)\$</b>
Provision pour moins-value	(26,6)	(31,0)
<b>Passifs d'impôts futurs, montant net</b>	<b>(45,3)\$</b>	<b>(33,7)\$</b>

Au 31 mars 2004, la Société disposait, relativement à des activités exercées aux États-Unis, de pertes autres qu'en capital reportées prospectivement aux fins fiscales d'environ 171,3 millions de dollars (130,7 millions de dollars US). Un actif d'impôts futurs net de 38,6 millions de dollars (29,5 millions de dollars US) a été constaté dans les états financiers à l'égard de ces pertes.

Relativement à des activités menées dans d'autres pays, la Société a accumulé des pertes autres qu'en capital reportées prospectivement aux fins fiscales de quelque 57,4 millions de dollars. Un actif d'impôts futurs net de 11,7 millions de dollars a été constaté dans les états financiers à l'égard de ces pertes.

Les pertes aux fins fiscales expirent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

Année d'expiration	États-Unis (\$ US)	Autres pays (\$ CA)
2005	–	–
2006	16,5	–
2007	44,5	–
2008	27,2	–
2009	6,0	–
2010–2021	36,5	14,5
Sans expiration	–	42,9
	130,7	57,4

La provision pour moins-value concerne principalement les avantages fiscaux découlant de pertes reportées prospective-ment dont la matérialisation n'est pas probable en raison des antécédents en matière de report de pertes, de l'incertitude quant à la réalisation de bénéfices futurs imposables suffisants et des échéances prescrites par les lois fiscales donnant lieu aux avantages fiscaux éventuels. En 2004, la provision pour moins-value a été réduite de 5,7 millions de dollars (21,1 millions de dollars en 2003) lorsqu'il est apparu plus probable qu'improbable que des économies d'impôt seront réalisées.

#### NOTE 15 – GAINS REPORTÉS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME

(en millions de dollars canadiens)

	2004	2003
Gains reportés sur les opérations de cession-bail i)	90,5 \$	75,6 \$
Produits constatés d'avance et gains reportés	33,9	33,1
Partie à long terme de l'obligation découlant des avantages sociaux	10,9	11,2
Partage des coûts avec le gouvernement (note 18)	7,2	4,6
Autres	13,1	15,1
	155,6 \$	139,6 \$

(i) L'amortissement qui se rapporte à ces éléments se chiffre à 3,2 millions de dollars pour l'exercice (2,1 millions de dollars en 2003).

#### NOTE 16 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie (utilisés) apportés par le fonds de roulement hors trésorerie se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	2004	2003	2002
Comptes débiteurs	(21,3)\$	22,3 \$	(50,4)\$
Stocks	(19,0)	(3,1)	(23,8)
Charges payées d'avance	(6,6)	(6,0)	1,9
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	4,8	23,1	36,9
Comptes créditeurs et charges à payer	(56,4)	13,7	27,9
Acomptes sur contrats	(8,7)	(91,3)	(0,1)
	(107,2)\$	(41,3)\$	(7,6)\$
Intérêts payés	41,0 \$	38,8 \$	25,3 \$
Impôts sur les bénéfices payés	8,3 \$	3,5 \$	8,2 \$
Amortissement d'autres actifs	13,1 \$	8,8 \$	3,2 \$

#### NOTE 17 – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à un certain nombre de poursuites et de réclamations et est exposée à certaines éventualités. Des provisions sont constituées lorsqu'il est probable que de telles situations donneront lieu à des passifs et que ceux-ci peuvent être déterminés au prix d'un effort raisonnable. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue finale de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière.

## NOTE 18 – PARTAGE DES COÛTS AVEC LE GOUVERNEMENT

La Société a conclu des ententes avec le gouvernement du Canada en vertu desquelles ce dernier partage les coûts de certains programmes de recherche et de développement de systèmes visuels, et de technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles et de simulation en réseau servant à des applications militaires. Ces coûts sont fondés sur les charges engagées par la Société. Le financement de 31,2 millions de dollars lié aux programmes de recherche et de développement de systèmes visuels a pris fin en 2001. Les paiements de redevances sur ce programme de systèmes visuels sont estimés à 0,4 million de dollars pour l'exercice 2004 (1,6 million de dollars en 2003). Au cours de l'exercice 2002, un financement de 41,4 millions de dollars avait été approuvé pour la technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles. Au cours de l'exercice 2003, un financement de 39,0 millions de dollars a aussi été approuvé relativement au projet de simulation en réseau destiné à des applications militaires. Au cours de l'exercice 2004, la Société a constitué une provision pour remboursements futurs de 10,2 millions de dollars pour ces deux programmes. Le financement de ces programmes est fonction des dépenses engagées par la Société. Pour l'exercice 2004, la Société a obtenu un financement de 5,4 millions de dollars (20,2 millions de dollars en 2003; 15,8 millions de dollars en 2002) pour le programme civil, ce qui met un terme au financement de ce programme, et un financement de 8,5 millions de dollars (12,3 millions de dollars en 2003; néant en 2002) pour le programme militaire.

Ces montants sont remboursables jusqu'en mars 2013 par voie de redevances calculées en fonction des ventes à venir. Dans le cadre du programme de systèmes visuels, le montant maximal des redevances à payer est de 41,4 millions de dollars. Le paiement maximal à l'égard des programmes de simulation civil et militaire, établi en fonction des ventes à venir, est de 66,0 millions de dollars et 53,6 millions de dollars, respectivement.

## NOTE 19 – ENGAGEMENTS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

Ce qui suit indique les loyers minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location-exploitation.

(en millions de dollars canadiens)	Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals	Total
Exercices se terminant les 31 mars				
2005	53,0 \$	37,8 \$	1,4 \$	92,2 \$
2006	50,6	32,9	1,1	84,6
2007	65,2	24,1	0,2	89,5
2008	52,7	23,6	0,1	76,4
2009	35,5	22,8	0,1	58,4
Par la suite	313,5	100,1	0,1	413,7
	570,5 \$	241,3 \$	3,0 \$	814,8 \$

## NOTE 20 – RÉGIMES DE RETRAITE

La Société offre deux régimes enregistrés à prestations déterminées au Canada (un aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen en fin de carrière. En outre, la Société a mis sur pied un programme complémentaire offrant des prestations déterminées aux dirigeants désignés. Ce programme complémentaire est à l'unique initiative de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Lorsqu'un dirigeant désigné prend sa retraite, la Société est tenue de garantir l'obligation rattachée à ce dirigeant. Au 31 mars 2004, la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 11,9 millions de dollars pour garantir les obligations découlant du régime complémentaire.

Les cotisations tiennent compte d'hypothèses actuarielles sur le rendement futur des placements, les projections salariales et les prestations pour services futurs. L'actif des régimes se compose essentiellement d'actions canadiennes et étrangères ainsi que d'obligations de gouvernements et de sociétés.

Les variations des obligations découlant des régimes enregistrés de retraite et de la juste valeur de l'actif des régimes, et la situation de capitalisation des régimes enregistrés à prestations déterminées étaient les suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
<b>Variations des obligations découlant des régimes de retraite</b>		
Obligations découlant des régimes de retraite au début de l'exercice	133,5 \$	117,1 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3,4	3,8
Intérêts débiteurs	8,6	7,6
Règlement d'activités abandonnées	(1,5)	–
Cotisations salariales	2,7	2,7
Perte découlant des modifications des régimes	1,2	2,8
Prestations versées	(8,4)	(7,8)
Perte actuarielle	–	7,3
<b>Obligations découlant des régimes de retraite à la fin de l'exercice</b>	<b>139,5 \$</b>	<b>133,5 \$</b>
<b>Variations de la juste valeur de l'actif des régimes</b>		
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	105,6 \$	111,7 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	14,4	7,3
Prestations versées	(8,4)	(7,8)
Règlement d'activités abandonnées	(1,3)	–
Décaissements	(0,3)	(0,3)
Cotisations salariales	2,7	2,7
Cotisations patronales	6,2	6,6
<b>Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice</b>	<b>118,9 \$</b>	<b>105,6 \$</b>
Situation de capitalisation – déficit	(20,6) \$	(27,9) \$
Perte actuarielle nette non constatée	34,4	45,0
Coût des services passés non amorti	5,8	5,2
<b>Actif net des régimes à la fin de l'exercice</b>	<b>19,6 \$</b>	<b>22,3 \$</b>

La valeur actuarielle des prestations de retraite constituées a été établie compte tenu de facteurs économiques et démographiques sur une période future prolongée. Les principales hypothèses ayant servi aux calculs se résument comme suit :

	2004	2003
Rendement de l'actif des régimes	6,5 %	6,5 % <sup>1</sup>
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations de retraite	6,5 %	6,5 %
Taux de croissance des salaires	2,75 % à 5,25 %	2,75 % à 5,25 %

<sup>1</sup> Au cours du deuxième semestre de l'exercice 2003, l'hypothèse concernant le rendement de l'actif des régimes a été modifiée, le rendement passant de 9,0 % à 6,5 %.

Pour des raisons comptables, la Société calcule ses obligations au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes en date du 31 décembre de chaque année. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite pour l'établissement de la situation de capitalisation remonte au 31 décembre 2001 dans le cas du régime enregistré destiné aux salariés et au 28 mars 2002 dans le cas du régime enregistré destiné aux dirigeants désignés. À ces dates, les obligations combinées de ces deux régimes de retraite dépassaient les actifs de ces régimes. Les prochaines évaluations requises seront en date du 31 décembre 2004 pour le régime enregistré destiné aux salariés et en date du 28 mars 2005 pour le régime enregistré destiné aux dirigeants désignés.

La charge de retraite nette au titre des régimes enregistrés pour les exercices terminés les 31 mars est constituée des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3,4 \$	3,8 \$	3,5 \$
Charges des régimes	0,3	0,3	–
Intérêts débiteurs sur les obligations prévues au titre des prestations de retraite	8,5	7,6	7,2
Rendement prévu de l'actif des régimes	(6,7)	(7,2)	(10,6)
Amortissement de la perte actuarielle nette	2,2	0,8	–
Amortissement du coût des services passés	0,4	0,2	0,1
<b>Charge de retraite nette</b>	<b>8,1 \$</b>	<b>5,5 \$</b>	<b>0,2 \$</b>
Charge de retraite nette	8,1 \$	5,5 \$	0,2 \$
Perte sur règlement et autres pertes	0,8	–	–
<b>Charge de retraite nette, compte tenu de la perte sur règlement et des autres pertes</b>	<b>8,9 \$</b>	<b>5,5 \$</b>	<b>0,2 \$</b>

En ce qui concerne le programme complémentaire, la charge de retraite nette pour 2004 s'établit à 1,7 million de dollars (1,7 million de dollars en 2003; 1,6 million de dollars en 2002), ventilée de la façon suivante : coût des services rendus au cours de l'exercice de 0,8 million de dollars (0,8 million de dollars en 2003; 0,7 million de dollars en 2002) et intérêts débiteurs sur les obligations prévues de 0,9 million de dollars (0,9 million de dollars en 2003; 0,9 million de dollars en 2002).

Au 31 mars 2004, les obligations au titre des prestations de retraite du programme complémentaire totalisaient 14,6 millions de dollars (13,7 millions de dollars en 2003; 14,3 millions de dollars en 2002). Pour l'exercice 2003, le coût des services rendus au cours de l'exercice avait été de 0,8 million de dollars, les intérêts débiteurs sur les obligations prévues, de 0,9 million de dollars, et les prestations versées, de 0,9 million de dollars. Au cours de l'exercice 2002, le coût des services rendus au cours de l'exercice s'était monté à 0,8 million de dollars, les intérêts débiteurs sur les obligations prévues au titre des prestations de retraite, à 0,9 million de dollars, et les prestations versées, à 0,6 million de dollars. Au 31 mars 2004, l'obligation totale de la Société, comprise dans le passif à long terme, se chiffrait à 15,4 millions de dollars (14,6 millions de dollars en 2003). L'écart entre cette obligation constatée par la Société et l'obligation découlant des régimes de retraite représente les gains actuariels non amortis de 0,8 million de dollars (0,9 million de dollars en 2003).

## NOTE 21 – ÉCART DE CONVERSION

Le solde du compte de l'écart de conversion inclus dans les capitaux propres résulte de la conversion, en dollars canadiens, de l'actif et du passif des établissements étrangers autonomes de la Société, ainsi que des gains ou des pertes de change sur les soldes intersociétés compris dans les placements nets et des gains ou des pertes de change sur la dette à long terme désignée à titre de couverture des placements nets dans les établissements étrangers autonomes.

Le solde de ce compte reflète les variations suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Solde au début de l'exercice	28,5 \$	(15,1)\$
Effet des variations des taux de change au cours de l'exercice :		
Sur les placements nets dans des filiales autonomes	(62,2)	21,0
Sur certaines dettes à long terme libellées en devises et désignées à titre de couverture des placements nets dans les filiales étrangères autonomes	21,6	22,6
Solde à la fin de l'exercice	(12,1)\$	28,5 \$

## NOTE 22 – SECTEURS D'EXPLOITATION ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Les principaux secteurs d'exploitation de la Société sont :

- (i) Simulation et formation aéronautiques civiles – Important fournisseur mondial de simulateurs de vol et de systèmes visuels ainsi que de services de formation pour l'aviation commerciale et d'affaires.
- (ii) Simulation militaire et formation – Important fournisseur de simulateurs, de systèmes visuels et de systèmes de formation pour les armées de l'air et de terre.
- (iii) Contrôles navals – Important fournisseur mondial de systèmes d'automatisation et de contrôle-commande destinés à la marine civile et militaire. Ce secteur fournit également des systèmes de formation navale et conçoit et fabrique des simulateurs et des systèmes de formation pour des centrales électriques.

Chaque secteur d'exploitation est dirigé par un cadre supérieur, offre des produits différents et fait appel à des technologies et à des stratégies de marketing qui lui sont propres. La Société évalue les résultats de chaque secteur en fonction du bénéfice avant les intérêts, les impôts sur les bénéfices et les activités abandonnées, et détermine les ressources à lui attribuer selon les capitaux utilisés. Les capitaux utilisés comprennent les comptes débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance, l'encaisse affectée, les immobilisations corporelles, l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les autres actifs, déduction faite des comptes créditeurs et charges à payer, des acomptes sur contrats, des gains reportés et des autres passifs à long terme.

Avant l'exercice 2003, le secteur Contrôles navals était regroupé et présenté avec le secteur Simulation militaire et formation. En 2003, ces secteurs avaient été présentés séparément. Par conséquent, les chiffres correspondants de l'exercice 2002 ont été retraités pour être conformes au nouveau mode de présentation.

L'information financière sur les secteurs d'exploitation de la Société figure ci-après.

## SECTEURS D'EXPLOITATION

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Capitaux utilisés</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	1 041,8 \$	1 156,9 \$	1 057,3 \$
Simulation militaire et formation	301,8	247,7	187,3
Contrôles navals	160,0	122,9	86,0
Autres	(23,5)	(9,7)	11,8
<b>Total des capitaux utilisés</b>	<b>1 480,1 \$</b>	<b>1 517,8 \$</b>	<b>1 342,4 \$</b>
Espèces et quasi-espèces	61,9	17,1	88,8
Encaisse affectée	7,0	–	–
Placements à court terme	–	2,6	21,3
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	52,0	25,7	15,8
Comptes créditeurs et charges à payer	350,0	413,3	420,5
Acomptes sur contrats	91,1	101,2	189,1
Impôts sur les bénéfices futurs – à court terme	1,8	3,5	28,9
Impôts sur les bénéfices futurs – à long terme	93,8	85,7	74,1
Gains reportés et autres passifs à long terme	155,6	139,6	73,7
Actif des activités abandonnées	–	50,0	123,8
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 293,3 \$</b>	<b>2 356,5 \$</b>	<b>2 378,4 \$</b>
<b>Total de l'actif par secteur</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	1 327,3 \$	1 474,3 \$	1 380,9 \$
Simulation militaire et formation	503,6	442,6	444,6
Contrôles navals	219,4	214,8	165,1
Actif des activités abandonnées	–	50,0	123,8
Autres	243,0	174,8	264,0
	<b>2 293,3 \$</b>	<b>2 356,5 \$</b>	<b>2 378,4 \$</b>
<b>Augmentation et ajustement de l'écart d'acquisition</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	(12,5)\$	(4,9)\$	217,8 \$
Simulation militaire et formation	(7,4)	(7,1)	96,1
Contrôles navals	(3,1)	3,3	43,1
	<b>(23,0)\$</b>	<b>(8,7)\$</b>	<b>357,0 \$</b>
<b>Augmentation et ajustement des actifs incorporels</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	(6,0)\$	6,1 \$	144,2 \$
Simulation militaire et formation	(0,2)	(0,2)	2,5
Contrôles navals	(1,5)	12,1	19,7
	<b>(7,7)\$</b>	<b>18,0 \$</b>	<b>166,4 \$</b>
<b>Dépenses en immobilisations</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	83,5 \$	207,0 \$	216,7 \$
Simulation militaire et formation	5,1	12,1	14,1
Contrôles navals	5,9	19,8	18,8
	<b>94,5 \$</b>	<b>238,9 \$</b>	<b>249,6 \$</b>
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	38,3 \$	37,8 \$	24,4 \$
Simulation militaire et formation	12,7	11,0	10,9
Contrôles navals	1,6	3,0	1,6
Autres	0,9	0,3	0,1
	<b>53,5 \$</b>	<b>52,1 \$</b>	<b>37,0 \$</b>

**SECTEURS D'EXPLOITATION**

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Amortissement des actifs incorporels</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	6,8 \$	7,5 \$	2,7 \$
Simulation militaire et formation	0,1	0,2	–
Contrôles navals	1,9	2,0	0,3
	<b>8,8 \$</b>	<b>9,7 \$</b>	<b>3,0 \$</b>
<b>Amortissement des autres actifs</b>			
Simulation et formation aéronautiques civiles	10,1 \$	5,3 \$	2,5 \$
Simulation militaire et formation	1,4	1,6	0,6
Contrôles navals	1,6	1,9	–
	<b>13,1 \$</b>	<b>8,8 \$</b>	<b>3,1 \$</b>

**SECTEURS GÉOGRAPHIQUES**

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Produits tirés de clients externes par pays</b>			
Canada	128,5 \$	89,0 \$	102,7 \$
États-Unis	338,2	329,5	347,0
Royaume-Uni	110,6	149,7	127,4
Allemagne	137,5	119,1	91,2
Autres pays européens	177,6	156,2	173,8
Autres pays	200,8	287,0	284,4
	<b>1 093,2 \$</b>	<b>1 130,5 \$</b>	<b>1 126,5 \$</b>
<b>Immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et actifs incorporels</b>			
Canada	224,8 \$	226,1 \$	126,6 \$
États-Unis	443,1	577,6	579,0
Europe	619,8	582,0	520,6
Autres pays	54,3	83,2	151,2
	<b>1 342,0 \$</b>	<b>1 468,9 \$</b>	<b>1 377,4 \$</b>

**NOTE 23 – CHARGES DE RESTRUCTURATION**

Le 5 avril 2004, la Société a annoncé des mises à pied dont 85 % touchaient le personnel de l'établissement de Montréal. Une charge de restructuration de 8,2 millions de dollars correspondant aux indemnités payées et aux autres frais entraînés par ces cessations d'emploi a été inscrite dans les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2004, conformément aux dispositions du CPN-134 du *Manuel de l'ICCA*, « Comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi ».

Dans le passif du bilan, cette charge de 8,2 millions de dollars est comprise dans les comptes créditeurs et charges à payer. Il est prévu qu'elle sera entièrement utilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2005. Au début du quatrième trimestre de l'exercice 2004, la Société a engagé des frais de cessation d'emploi de 1,8 million de dollars relativement au personnel de Montréal. Le total des charges de restructuration engagées au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2004 se monte ainsi à 10,0 millions de dollars.

**NOTE 24 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET CEUX DES ÉTATS-UNIS**

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens »), lesquels diffèrent à certains égards de ceux que la Société aurait suivis si elle avait dressé ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR américains »).

Les renseignements supplémentaires requis en vertu des PCGR américains sont fournis dans les états financiers et les notes y afférentes.

Le rapprochement du bénéfice net, selon les PCGR canadiens, pour qu'il soit conforme aux PCGR américains, s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2004	2003	2002
Bénéfice des activités poursuivies de l'exercice, selon les PCGR canadiens	67,1 \$	131,0 \$	148,4 \$
Frais de développement reportés, après recouvrement d'impôts de 1,2 \$ (2,7 \$ en 2003; 5,0 \$ en 2002) A)	(2,5)	(5,8)	(10,6)
Frais de démarrage reportés, après impôts de 0,3 \$ (0,4 \$ en 2003; 4,1 \$ en 2002) B)	(0,2)	(0,8)	(8,8)
Instruments dérivés, après recouvrement d'impôts de 4,3 \$ (7,7 \$ en 2003; 0,2 \$ en 2002) D)	(9,1)	(16,7)	(0,5)
Contrats de location, après impôts de 2,5 \$ (0,9 \$ en 2003; recouvrement d'impôts de 0,8 \$ en 2002) H)	5,3	2,0	(1,8)
Gain de change à l'acquisition d'une filiale en 2002, après impôts de 3,7 \$ F)	-	-	7,9
Bénéfice des activités poursuivies avant incidence cumulative des changements comptables, selon les PCGR américains	60,6	109,7	134,6
Activités abandonnées	(3,1)	(13,8)	1,1
Bénéfice net avant incidence cumulative des changements comptables, selon les PCGR américains	57,5	95,9	135,7
Incidence cumulative de changements comptables sur les états financiers d'exercices antérieurs D), E)	-	-	5,3
Bénéfice net de l'exercice, selon les PCGR américains	57,5 \$	95,9 \$	141,0 \$
Résultats de base et dilué par action des activités poursuivies, selon les PCGR américains	0,26	0,50	0,62
Résultats de base et dilué par action des activités abandonnées, selon les PCGR américains	(0,02)	(0,07)	0,01
Résultats nets de base et dilué par action avant incidence cumulative des changements comptables, selon les PCGR américains	0,24	0,43	0,63
Résultats nets de base et dilué par action, selon les PCGR américains	0,24	0,43	0,65
Dividendes sur actions ordinaires	0,12	0,12	0,11
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	233,2	219,4	217,6

#### Résultat global

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Bénéfice net, selon les PCGR américains	57,5 \$	95,9 \$	141,0 \$
Passif minimal cumulé au titre des prestations constituées, après impôts de 4,2 \$ (10,8 \$ en 2003)	9,1	(23,5)	-
Écarts de conversion	(40,1)	36,8	(1,5)
Résultat étendu	26,5 \$	109,2 \$	139,5 \$

#### Cumul des autres éléments du résultat global, selon les PCGR américains

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002 <sup>1</sup>
Solde d'ouverture	(1,8)\$	(15,1)\$	(13,6)\$
Écarts de conversion	(40,1)	36,8	(1,5)
Variation du passif minimal au titre des prestations constituées	9,1	(23,5)	-
Solde de clôture	(32,8)\$	(1,8)\$	(15,1)\$

<sup>1</sup> Le solde d'ouverture de l'exercice 2002 correspond uniquement à des ajustements de conversion monétaire.

L'incidence cumulative de ces ajustements sur les capitaux propres de la Société s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Capitaux propres, selon les PCGR canadiens	918,8 \$	750,2 \$
Frais de développement reportés, après impôts de 13,4 \$ (12,2 \$ en 2003; 9,5 \$ en 2002) A)	(27,9)	(25,4)
Frais de démarrage reportés, après impôts de 8,8 \$ (9,1 \$ en 2003; 8,7 \$ en 2002) B)	(18,9)	(18,7)
Instruments dérivés, après impôts de 9,8 \$ (impôts de 5,5 \$ en 2003; recouvrement d'impôts de 2,2 \$ en 2002) D)	(21,0)	(11,9)
Écarts de conversion I)	(6,6)	(6,6)
Contrats de location, après recouvrement d'impôts de 3,0 \$ (recouvrement d'impôts de 0,5 \$ en 2003; impôts de 0,4 \$ en 2002) H)	6,0	0,7
Gain de change à l'acquisition d'une filiale, après impôts de 3,7 \$ (3,7 \$ en 2003; 3,7 \$ en 2002) F)	7,9	7,9
Passif minimal au titre des prestations constituées, après impôts de 6,6 \$ (10,8 \$ en 2003; néant en 2002) J)	(14,4)	(23,5)
Capitaux propres, selon les PCGR américains	843,9 \$	672,7 \$

Les bilans aux 31 mars 2004 et 2003 dressés selon les PCGR américains s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Notes	31 mars 2004		31 mars 2003	
		PCGR canadiens	PCGR américains	PCGR canadiens	PCGR américains
<b>Actif</b>					
Espèces et quasi-espèces		61,9 \$	61,9 \$	17,1 \$	17,1 \$
Placements à court terme	C	–	–	2,6	2,6
Comptes débiteurs		390,9	390,9	373,1	373,1
Instruments dérivés	D	–	1,6	–	2,7
Stocks		154,8	154,8	136,3	136,3
Charges payées d'avance	H	20,7	17,3	14,0	9,6
Impôts sur les bénéfices à recouvrer		52,0	52,0	25,7	25,7
Impôts sur les bénéfices futurs		1,8	1,8	3,5	3,5
		682,1 \$	680,3 \$	572,3 \$	570,6 \$
Encaisse affectée		7,0	7,0	14,4	14,4
Actif des activités abandonnées		–	–	50,0	50,0
Immobilisations corporelles, montant net	H	843,0	921,9	930,4	1,018,9
Impôts sur les bénéfices futurs	A,B,D,F,H,J	93,8	125,5	85,7	119,1
Actifs incorporels	J	155,2	161,0	171,7	176,9
Écart d'acquisition	F	343,8	355,4	366,8	378,4
Autres actifs	A,B	168,4	99,3	165,2	99,9
		2 293,3 \$	2 350,4 \$	2 356,5 \$	2 428,2 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>					
<b>Passif à court terme</b>					
Comptes créditeurs et charges à payer	H	350,0 \$	349,2 \$	413,3 \$	411,0 \$
Acomptes sur contrats		91,1	91,1	101,2	101,2
Instruments dérivés	D	–	32,7	–	20,4
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	H	13,5	25,8	13,4	30,0
Impôts sur les bénéfices futurs		51,1	51,1	42,4	42,4
		505,7 \$	549,9 \$	570,3 \$	605,0 \$
Passif des activités abandonnées		– \$	– \$	17,9 \$	17,9
Dette à long terme	H	623,4	717,0	798,0	900,6
Gains reportés et autres passifs à long terme	H,J	155,6	149,8	139,6	151,5
Impôts sur les bénéfices futurs		89,8	89,8	80,5	80,5
		1 374,5 \$	1 506,5 \$	1 606,3 \$	1 755,5 \$
<b>Capitaux propres</b>					
Capital-actions	G,K	367,5 \$	611,7 \$	190,5 \$	439,8 \$
Surplus d'apport		1,3	1,3		
Bénéfices non répartis	A,B,D,E,F,G,H,K	562,1	263,7	531,2	234,7
Écarts de conversion		(12,1)	–	28,5	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu	C,H,J	–	(32,8)	–	(1,8)
		918,8 \$	843,9 \$	750,2 \$	672,7 \$
		2 293,3 \$	2 350,4 \$	2 356,5 \$	2 428,2 \$

#### ÉLÉMENTS RAPPROCHÉS

##### A) Frais de développement reportés

Selon les PCGR américains, les frais de développement sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Selon les PCGR canadiens, certains frais de développement sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile s'ils satisfont aux critères qui en justifient le report. L'écart entre les PCGR américains et canadiens représente le montant brut des frais de développement capitalisés dans l'exercice, déduction faite de la contrepassation de l'amortissement comptabilisé selon les PCGR canadiens relativement aux montants déjà capitalisés.

##### B) Frais de démarrage reportés

Selon les PCGR américains, les frais de démarrage sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Selon les PCGR canadiens, ces frais sont reportés et amortis sur des périodes allant de 5 à 20 ans, selon la durée prévue et les résultats obtenus dans le passé au chapitre des avantages générés par de tels frais. L'écart entre les PCGR américains et les PCGR canadiens représente les frais de démarrage bruts capitalisés au cours des exercices respectifs, déduction faite de la contrepassation de l'amortissement inscrit aux fins des PCGR canadiens et se rapportant à des montants capitalisés antérieurement.

- C) Placements de portefeuille**  
 Selon les PCGR canadiens, les placements de portefeuille (soit des placements à court terme) sont comptabilisés à la valeur d'acquisition ou à la valeur marchande, selon le moindre des deux. Selon les PCGR américains, les placements de portefeuille sont classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance et sont par conséquent inscrits au coût non amorti. Il n'existe pas de différence importante par rapport aux PCGR américains. Les placements détenus au 31 mars 2003 avaient des dates d'échéance à moins d'un mois du 31 mars 2003.
- D) Instruments financiers dérivés**  
 Selon les PCGR canadiens, la nature et la juste valeur des instruments financiers dérivés, tous conclus à des fins de couverture, doivent être indiquées. La Société inscrit dans les produits les gains et pertes provenant de contrats à terme en même temps qu'elle constate les opérations que couvrent ces contrats. Les versements d'intérêts relatifs aux swaps sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont imputés aux résultats sur la durée de l'opération sous-jacente à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs. Selon les PCGR américains, tous les instruments dérivés doivent être inscrits au bilan à leur juste valeur. Les gains et pertes réalisés et non réalisés découlant de l'évaluation des instruments dérivés (y compris les instruments dérivés intégrés dans les contrats d'achat et de vente) à leur valeur marchande sont imputés à la charge d'intérêt pour échange de taux d'intérêt et aux produits ou au coût des marchandises vendues au fur et à mesure qu'ils surviennent et non pas en même temps que les opérations couvertes, car la Société n'applique pas les dispositions facultatives du SFAS 133 et du SFAS 138 concernant la comptabilisation des couvertures.  
 À l'adoption initiale du SFAS 133 et du SFAS 138 le 1<sup>er</sup> avril 2001, l'incidence cumulative de ce changement comptable a donné lieu à une augmentation de 5,3 millions de dollars du bénéfice net, déduction faite d'impôts de 2,4 millions de dollars.
- E) Ajustements en raison de changements de conventions comptables**  
 Selon les PCGR américains, l'incidence cumulative de certains changements comptables doit être prise en compte dans les résultats de l'exercice au cours duquel ces changements ont lieu. Selon les PCGR canadiens, elle est reflétée dans les bénéfices non répartis.
- F) Gain de change à l'acquisition d'une filiale**  
 En vertu des PCGR canadiens, à l'acquisition de Schreiner, un gain de change sur le contrat à terme servant de couverture du prix d'achat libellé en devises a été inscrit au cours de l'exercice 2002, en diminution de l'écart d'acquisition. Selon les PCGR américains, ce gain a été constaté dans les résultats.
- G) Diminution du capital déclaré**  
 Le 7 juillet 1994, la Société a porté une partie de son déficit en diminution de son capital déclaré, au montant de 249,3 millions de dollars. Cette diminution du capital déclaré ne serait pas autorisée en vertu des PCGR américains.
- H) Contrats de location**  
 Conformément aux PCGR canadiens, certains contrats de location de la Société relatifs à des simulateurs, dont le total des loyers minimums futurs s'élève à 133,5 millions de dollars, sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation.  
 En vertu de ces contrats, les locataires détiennent les simulateurs et ont pris des dispositions pour obtenir du financement par le biais d'entités ad hoc. Selon les PCGR américains, comme le capital légal déclaré de ces entités ad hoc représente moins de 3 % de leur actif, l'actif, le passif, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces entités ad hoc doivent être consolidés avec ceux de la Société. L'amortissement relatif à ces contrats de location s'est chiffré à 3,8 millions de dollars pour 2004 (4,4 millions de dollars pour 2003; 2,0 millions de dollars pour 2002), et les intérêts débiteurs relatifs aux ententes de financement ont totalisé 7,6 millions de dollars pour 2004 (8,3 millions de dollars pour 2003; 6,0 millions de dollars pour 2002). Les écarts de conversion découlant de la consolidation d'une entité ad hoc étrangère considérée comme autonome totalisent 0,5 million de dollars pour 2004 (6,6 millions de dollars en 2003).
- I) Résultat global**  
 Les PCGR américains exigent la présentation du résultat global, lequel comprend le bénéfice et d'autres éléments du résultat global. Ces derniers incluent ceux qui modifient les capitaux propres, mais qui ne sont pas liés au capital-actions ni au bénéfice net, ce qui, dans le cas de la Société, signifie les gains ou pertes de change et la variation du passif minimal au titre des prestations constituées. Selon les PCGR canadiens, la présentation du résultat global ne s'applique pas.
- J) Passif minimal au titre des prestations constituées**  
 Selon les PCGR américains, si l'obligation au titre des prestations constituées dépasse la valeur marchande de l'actif des régimes, un passif minimal au titre des prestations constituées est constaté pour l'excédent, dans la mesure où le passif inscrit au bilan est inférieur à ce passif minimal. Toute tranche du passif supplémentaire liée au coût des services passés non constaté est inscrite à titre d'actif incorporel et le reliquat est imputé au résultat étendu. La notion d'un passif minimal supplémentaire ne fait pas partie des PCGR canadiens.
- K) Frais d'émission d'actions**  
 Selon les PCGR canadiens, les frais d'émission d'actions peuvent être présentés dans les bénéfices non répartis, déduction faite des impôts et taxes. Selon les PCGR américains, ces frais sont portés en diminution du capital-actions.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Selon les PCGR américains, aucun total partiel distinct ne serait présenté pour les activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Le rapprochement des flux de trésorerie selon les PCGR canadiens et américains s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	Note	2004	2003	2002
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR canadiens		5,7 \$	154,9 \$	157,2 \$
Frais de développement reportés	A	(12,7)	(13,3)	(30,1)
Frais de démarrage reportés	B	(10,4)	(10,7)	(13,4)
Gain de change à l'acquisition d'une filiale	F	–	–	11,6
Contrats de location	H	13,7	10,9	3,8
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR américains		(3,7)\$	141,8 \$	129,1 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, selon les PCGR canadiens		24,5 \$	(134,4)\$	(759,9)\$
Frais de développement reportés	A	12,7	13,3	30,1
Frais de démarrage reportés	B	10,4	10,7	13,4
Gain de change à l'acquisition d'une filiale	F	–	–	(11,6)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, selon les PCGR américains		47,6 \$	(110,4)\$	(728,0)\$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, selon les PCGR canadiens		17,8 \$	(94,4)\$	535,3 \$
Contrats de location	H	(13,7)	(10,9)	(3,8)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, selon les PCGR américains		4,1 \$	(105,3)\$	531,5 \$

## NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT ADOPTÉES

### Comptabilisation de la rémunération à base d'actions

Au cours de l'exercice 2004, des coûts de rémunération de 1,3 million de dollars ont été imputés aux résultats, et un montant correspondant a été porté au crédit du surplus d'apport. La Société a utilisé la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les attributions effectuées en mai 2003.

Avant le 1<sup>er</sup> avril 2003, CAE avait choisi d'utiliser la méthode de la valeur intrinsèque pour comptabiliser les rémunérations à base d'actions. Toutefois, sur ce plan, CAE est tenue, selon le SFAS 123, de fournir des renseignements pro forma sur le bénéfice net, le résultat de base par action et le résultat dilué par action, en utilisant la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les rémunérations à base d'actions effectuées avant le 1<sup>er</sup> avril 2003.

Par conséquent, sur une base pro forma, le bénéfice net ainsi que le résultat de base par action ordinaire et le résultat dilué par action ordinaire de CAE pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 auraient respectivement diminué de 4,7 millions de dollars, de 0,02 \$ et de 0,02 \$ (5,6 millions de dollars, 0,03 \$ et 0,03 \$, respectivement, pour l'exercice 2003; 3,7 millions de dollars, 0,02 \$ et 0,02 \$, respectivement, pour l'exercice 2002) en raison des rémunérations à base d'actions versées avant le 1<sup>er</sup> avril 2003.

Le bénéfice net pro forma ainsi que les résultats nets de base et dilué pro forma par action s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2004	2003	2002
Bénéfice net déjà établi, selon les PCGR américains	57,5 \$	95,9 \$	141,0 \$
Incidence des calculs pro forma	(4,7)	(5,6)	(3,7)
Bénéfice net pro forma	52,8	90,3	137,3
Résultats nets de base et dilué pro forma par action	0,23	0,41	0,62

La juste valeur estimative des options attribuées au cours des exercices terminés les 31 mars 2004, 2003 et 2002 est de 1,65 \$, de 5,84 \$ et de 4,87 \$ par action, respectivement.

La juste valeur de chaque option est estimée à la date où les options sont attribuées, au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Exercices terminés les 31 mars	2004	2003	2002
Durée prévue des options (en années)	6	6	6
Volatilité prévue	41,5 %	46,5 %	36,3 %
Taux d'intérêt sans risque	5,75 %	5,26 %	5,17 %
Taux de dividende	1,290 %	1,058 %	1,040 %

### Informations à fournir sur les garanties

Au cours de l'exercice 2002, la Société a adopté le bulletin d'interprétation n° 45 (le « FIN 45 »), *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others*, publié par le FASB, qui exige des sociétés qui se portent garantes qu'elles fournissent plus d'informations dans leurs états financiers au sujet de leurs obligations liées à certaines garanties. Il définit ce qu'est une garantie et exige aussi que les garants constatent un passif en fonction de la juste valeur de leurs obligations relatives aux garanties consenties à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 lorsqu'ils accordent ces garanties. Les exigences d'information du FIN 45 s'appliquent aux états financiers publiés après le 15 décembre 2002. Selon des recommandations comptables similaires du Canada, une entité doit fournir des renseignements sur les garanties sans toutefois être obligée de constater un passif à ce titre.

### Instruments dérivés et opérations de couverture

Au cours de l'exercice 2004, la Société a adopté le SFAS 149, *Amendment of Statement 133 on Derivative Instruments and Hedging Activities*. Le SFAS 149 modifie et clarifie la façon de comptabiliser et de présenter, conformément au SFAS 133, les instruments dérivés (y compris certains instruments dérivés intégrés dans d'autres contrats) et les opérations de couverture. L'adoption du SFAS 149 n'a eu aucun effet sur la situation financière de CAE au 31 mars 2004.

### Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En janvier 2003, le FASB a publié le FIN 46, *Consolidation of Variable Interest Entities*. Ce bulletin d'interprétation offre une clarification sur la façon d'appliquer l'Accounting Research Bulletin No. 51, *Consolidated Financial Statements to those entities defined as "Variable Interest Entities"*, lorsque des investisseurs ne sont pas considérés comme ayant le contrôle de l'entité ou qu'ils n'y ont pas suffisamment investi pour permettre à l'entité de financer ses activités sans avoir à recourir à un soutien financier de second rang de la part d'autres parties.

Le FIN 46 prévoit que les entités à détenteurs de droits variables non consolidées doivent être consolidées par leurs principaux bénéficiaires s'il n'y a pas dans les faits partage des risques par toutes les parties prenantes. Une entité que détient un intérêt variable important mais n'est pas le principal bénéficiaire est soumise à certaines obligations d'information.

En décembre 2003, le FASB a publié le FIN 46R, qui vient modifier les exceptions contenues dans le FIN 46. La Société doit remplacer les dispositions du FIN 46 par celles du FIN 46R dans le cas des entités nouvellement établies après le 31 janvier 2003, au plus tard à compter de la fin du premier trimestre se terminant après le 15 mars 2005. En tant qu'émetteur privé étranger, la Société appliquera les dispositions du FIN 46R aux entités créées avant le 1<sup>er</sup> février 2003, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2004.

### Coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Société a adopté le SFAS 146, *Accounting for Costs Associated with Exit or Disposal Activities*, qui exige que les coûts rattachés aux opérations de retrait ou de sortie soient constatés et mesurés initialement à la juste valeur, seulement lorsqu'un passif est pris en charge. Des recommandations comptables similaires selon les PCGR canadiens ont été adoptées pour les opérations de retrait et de sortie amorcées après le 1<sup>er</sup> avril 2003 (note 1).

### Prestations de retraite et autres avantages complémentaires de retraite

En 2003, le FASB a révisé le SFAS 132, *Employers' Disclosures about Pensions and Other Postretirement Benefits*. La version révisée du SFAS 132 maintient, tout en les révisant, les exigences concernant les informations à fournir que renfermait la version originale du SFAS 132. Elle exige aussi des informations additionnelles sur les actifs, les obligations et les flux de trésorerie des régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que sur le coût net périodique de leurs prestations.

La Société a adopté la version révisée du SFAS 132, qui est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 15 décembre 2003.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES À FOURNIR

Les PCGR américains exigent que les informations supplémentaires suivantes soient fournies :

#### i) États des résultats

Exercices terminés les 31 mars  
(en millions de dollars canadiens)

	2004		2003		2002	
	PCGR canadiens	PCGR américains	PCGR canadiens	PCGR américains	PCGR canadiens	PCGR américains
Produits tirés des ventes de simulateurs et de systèmes de contrôle	610,9 \$	588,5 \$	684,3 \$	668,1 \$	842,5 \$	846,6 \$
Produits tirés de la prestation de services	482,3 \$	482,3 \$	446,2 \$	446,2 \$	284,0 \$	284,0 \$
Coûts des ventes de simulateurs et de systèmes de contrôle	386,2 \$	385,0 \$	338,2 \$	338,2 \$	465,3 \$	470,3 \$
Coût de la prestation de services	277,6 \$	269,1 \$	240,1 \$	244,2 \$	167,9 \$	169,5 \$
Frais de recherche et de développement	81,0 \$	84,6 \$	108,3 \$	116,8 \$	74,6 \$	90,2 \$
Charges locatives	92,5 \$	79,7 \$	88,1 \$	73,9 \$	52,0 \$	43,6 \$
Frais de vente et d'administration et frais généraux	134,4 \$	134,4 \$	134,2 \$	134,2 \$	125,6 \$	125,9 \$
Charges de restructuration	10,0 \$	10,0 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Intérêts débiteurs	23,9 \$	23,6 \$	30,4 \$	46,8 \$	22,7 \$	33,5 \$

#### ii) Bilans

Les comptes créditeurs et charges à payer établis selon les PCGR canadiens figurent ci-après.

Aux 31 mars

(en millions de dollars canadiens)

	2004	2003
Comptes fournisseurs	103,8 \$	141,9 \$
Passif au titre des contrats	101,9 \$	102,7 \$
Impôts sur les bénéfices à payer	23,9 \$	26,4 \$
Autres charges à payer	120,4 \$	142,3 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	350,0 \$	413,3 \$

Les montants à recevoir du gouvernement se chiffraient à 34,9 millions de dollars au 31 mars 2004 (35,4 millions de dollars en 2003).

### iii) Impôts sur les bénéfices

Les éléments du bénéfice des activités poursuivies et des impôts sur les bénéfices, établis selon les PCGR canadiens, s'établissent comme suit :

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Bénéfice avant impôts et autres éléments</b>			
Canada	6,3 \$	114,0 \$	179,0 \$
Autres pays	81,4	77,2	39,3
	<b>87,7 \$</b>	<b>191,2 \$</b>	<b>218,3 \$</b>
<b>Impôts exigibles</b>			
Canada	4,5 \$	43,0 \$	59,3 \$
Autres pays	12,6	(1,6)	3,5
	<b>17,1 \$</b>	<b>41,4 \$</b>	<b>62,8 \$</b>
<b>Impôts futurs</b>			
Canada	(3,3)\$	(1,1)\$	(2,0)\$
Autres pays	6,8	19,9	9,1
	<b>3,5 \$</b>	<b>18,8 \$</b>	<b>7,1 \$</b>
<b>Charge d'impôts</b>	<b>20,6 \$</b>	<b>60,2 \$</b>	<b>69,9 \$</b>

### iv) Regroupements d'entreprises

Les informations financières pro forma non vérifiées suivantes des exercices terminés les 31 mars 2003 et 2002 constituent un résumé de l'état consolidé des résultats pro forma de la Société comme si les acquisitions d'entreprises effectuées au cours des exercices respectifs et mentionnées à la note 2 avaient eu lieu le 1<sup>er</sup> avril de l'exercice précédent. Ces informations pro forma sont fondées sur les renseignements disponibles ainsi que sur certaines hypothèses et certains ajustements que la direction juge raisonnables. Elles ne tiennent pas compte des économies ni des synergies dont CAE pourrait bénéficier par suite de ces acquisitions. En conséquence, ces informations pro forma ne sont pas nécessairement représentatives des résultats qui auraient pu être obtenus si l'opération indiquée avait été effectuée au début de la période visée, ni des résultats qui seront obtenus dans l'avenir. Elles ont été préparées uniquement aux fins de comparaison et sont mesurées conformément aux PCGR canadiens.

#### Pro forma

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2003 (non vérifiés)	2002 (non vérifiés)
<b>Produits</b>		
Simulation et formation aéronautiques civiles	517,2 \$	618,6 \$
Simulation militaire et formation	445,7	461,8
Contrôles navals	175,8	132,0
	<b>1 138,7 \$</b>	<b>1 212,4 \$</b>
<b>Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et activités abandonnées</b>		
Simulation et formation aéronautiques civiles	116,2 \$	148,3 \$
Simulation militaire et formation	73,6	65,6
Contrôles navals	31,9	25,4
<b>Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et activités abandonnées</b>	<b>221,7</b>	<b>239,3</b>
<b>Intérêts débiteurs, montant net</b>	<b>31,4</b>	<b>44,6</b>
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et activités abandonnées</b>	<b>190,3</b>	<b>194,7</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>60,2</b>	<b>61,0</b>
<b>Bénéfice des activités poursuivies</b>	<b>130,1 \$</b>	<b>133,7 \$</b>
<b>Résultat des activités abandonnées (note 3)</b>	<b>(13,8)</b>	<b>1,1</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>116,3 \$</b>	<b>134,8 \$</b>
<b>Résultat et résultat dilué par action des activités poursuivies</b>	<b>0,59 \$</b>	<b>0,61 \$</b>
<b>Résultat net et résultat net dilué par action</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>0,62 \$</b>
<b>Nombre moyen d'actions en circulation</b>	<b>219,4</b>	<b>218,2</b>

#### v) Coûts des garanties sur les produits vendus

La Société a des obligations au titre des garanties liées à la vente de ses simulateurs civils et militaires et de ses systèmes navals. Habituellement, la période de garantie initiale est de deux ans. Les coûts liés à ces garanties sont estimés et constatés à titre de charges à payer au moment de la constatation des produits. La Société établit une estimation de son coût de garantie sur un produit donné en fonction des résultats passés. La variation du passif au titre des garanties aux 31 mars s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Passif au titre des garanties au début de l'exercice	11,5 \$	12,4 \$
Règlements au titre des garanties au cours de l'exercice	(8,6)	(7,2)
Provisions pour garanties	4,4	2,5
Ajustements en fonction des changements d'estimation	0,4	3,8
Passif au titre des garanties à la fin de l'exercice	7,7 \$	11,5 \$

#### vi) Entité à détenteurs de droits variables

Au second trimestre de l'exercice 2003, CAE a souscrit un accord avec une société de fiducie financée par d'autres parties sans lien de dépendance, en vue de la cession-bail de cinq simulateurs. Cette fiducie constitue une entité à détenteurs de droits variables. La valeur nette de l'opération a été d'environ 70,0 millions de dollars US. Les activités de la fiducie consistent à louer les cinq simulateurs à CAE et à percevoir chaque trimestre les loyers pour les remettre au propriétaire et aux prêteurs. La perte dont CAE court le risque du fait de l'accord passé avec cette fiducie se limite à 14,0 millions de dollars US.

#### vii) Régimes de retraite

##### Obligations et situation de capitalisation

Au 31 mars 2004, l'obligation au titre des prestations constituées de tous les régimes de retraite à prestations déterminées s'élevait à 139,8 millions de dollars, contre 133,5 millions de dollars au 31 mars 2003. À ces dates, l'obligation au titre des prestations constituées de tous les régimes dépassait les actifs de ces régimes.

##### Hypothèses

Les hypothèses moyennes pondérées qui ont servi au calcul du coût net périodique des prestations des exercices terminés les 31 mars sont les suivantes :

	2004	2003
Rendement prévu de l'actif des régimes	6,5 %	6,5 %
Taux d'actualisation	6,5 %	6,5 %
Taux de croissance des salaires	4,5 %	4,5 %

Pour le calcul du rendement prévu de l'actif des régimes, les rendements historiques et les rendements futurs prévus ont été pris en compte séparément pour chaque catégorie d'actif, en fonction de la répartition de l'actif. En outre, à la lumière des politiques et des stratégies de placement, un pourcentage a été ajouté au taux de rendement prévu des actions pour tenir compte de la valeur ajoutée que le gestionnaire des placements représente.

##### Actifs des régimes

La répartition moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite de CAE, par catégorie, est la suivante :

Catégorie d'actifs	Actif des régimes à la date d'évaluation	
	31 décembre 2003	31 décembre 2002
Titres de participation	64 %	64 %
Titres d'emprunt	36 %	36 %
Placements immobiliers	— %	— %
Autres	— %	— %
Total	100 %	100 %

Le pourcentage cible des titres de participation constituant l'actif des régimes est de 64 %, ces titres étant des valeurs canadiennes, américaines et internationales. Le pourcentage cible des titres d'emprunt est de 36 %, et ces titres doivent être assortis d'une cote de crédit BBB ou supérieure. Chaque catégorie d'actif est autorisée à fluctuer légèrement et est régulièrement rééquilibrée en fonction de la composition cible du portefeuille. Les gestionnaires de portefeuille ont la responsabilité d'investir ces actifs de manière à obtenir un rendement conforme au mandat qui leur a été confié.

##### Cotisations

Au cours du prochain exercice, CAE s'attend à cotiser 6,4 millions de dollars à ses régimes enregistrés de retraite et un autre montant de 0,8 million de dollars à son régime complémentaire.

#### NOTE 25 – CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2003 et d'exercices antérieurs ont été retraités conformément à la présentation adoptée pour l'exercice 2004.

## REVUE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(non vérifiés) (en millions de dollars, sauf les éléments marqués d'un *)	2004	2003	2002	2001	2000
Activités poursuivies					
Produits	1 093,2 \$	1 130,5	1 126,5	891,4	865,1
Amortissement	75,4 \$	70,6	43,1	19,1	22,3
Bénéfice	67,1 \$	131,0	148,4	103,7	63,0
Résultat par action*	0,29 \$	0,60	0,68	0,48	0,29
Bénéfice net	64,0 \$	117,2	149,5	106,1	99,5
Résultat net de base et dilué par action*	0,27 \$	0,53	0,69	0,49	0,45
Ratio du fonds de roulement*	1,3	1,1	1,0	1,3	1,4
Nombre d'actionnaires inscrits*	2 297	2 308	2 114	2 130	2 392
Dividendes en espèces par action ordinaire*	0,12 \$	0,12	0,11	0,10	0,10

## INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

(non vérifiée) (en millions de dollars, sauf les données par action)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
<b>2004</b>				
Activités poursuivies				
Produits	242,9 \$	246,1	304,9	299,3
Bénéfice	15,1 \$	15,1	21,4	15,5
Résultat par action	0,07 \$	0,07	0,09	0,06
Bénéfice net	13,2 \$	15,1	21,4	14,3
Résultat net de base et dilué par action	0,06 \$	0,07	0,09	0,05
Cours des actions ordinaires :				
Haut	5,81 \$	6,79	6,07	6,77
Bas	3,09 \$	5,01	5,05	5,55

(non vérifiée) (en millions de dollars, sauf les données par action)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
<b>2003</b>				
Activités poursuivies				
Produits	275,8 \$	252,3	290,3	312,1
Bénéfice	37,4 \$	23,3	31,5	38,8
Résultat par action	0,17 \$	0,11	0,14	0,18
Bénéfice net	37,4 \$	23,3	31,5	25,0
Résultat net de base et dilué par action	0,17 \$	0,11	0,14	0,11
Cours des actions ordinaires :				
Haut	14,63 \$	12,60	6,05	6,40
Bas	11,28 \$	4,17	3,25	2,76

## NOUS AVONS LE SENS DE LA COLLECTIVITÉ



Des employés de CAE à Tampa (Floride) ont participé à la Race for the Cure organisée par la Susan G. Komen Breast Cancer Foundation. À Dallas aussi, des employés de CAE ont recueilli des fonds pour la fondation et la lutte contre le cancer du sein.

### PROMOTION DU SAVOIR

Toute l'activité de CAE tourne autour du savoir. Développant des technologies qui servent à former et instruire, CAE investit son capital de connaissances dans cette activité. La Société consacre aussi soixante pour cent de ses dons à aider des jeunes gens prometteurs à poursuivre des études scientifiques ou d'ingénieur. Au cours de l'exercice 2004, CAE a ajouté deux autres universités – l'Université de Waterloo et l'Université du Québec à Montréal – aux huit universités canadiennes et aux deux américaines de son réseau de bourses d'études.

CAE SimuFlite finance un programme de bourses destinées à promouvoir auprès des jeunes pilotes le choix d'une carrière dans l'aviation d'affaires. Ces bourses sont attribuées par l'intermédiaire de l'University Aviation Association (UAA), de l'Organization of Black Airline Pilots (OBAP) et de Women in Aviation International (WAI). Elles s'accompagnent de cours au centre de formation CAE SimuFlite de Dallas. CAE a également doté en matériel de formation aéronautique l'Aviation Center of Excellence (ACE) créé au Confederation College de Thunder Bay. En Allemagne aussi, CAE appuie les efforts du gouvernement pour promouvoir la représentation féminine dans les domaines techniques et scientifiques traditionnellement masculins, en ouvrant chaque année les portes de son établissement de Stolberg à la « Journée des filles ».

### ACTION SOCIALE

CAE a une longue tradition d'action sociale. Ses dons alimentent toutes sortes d'organismes caritatifs, et partout où CAE est implantée dans le monde son personnel consacre bénévolement temps et moyens à de nobles causes.

Chaque année, au Canada et aux États-Unis, le personnel de CAE collecte pour la campagne Centraide/United Way des fonds qui alimentent un vaste réseau d'œuvres et d'organismes de bienfaisance. Sans compter le don que l'entreprise y a ajouté, la campagne Centraide chez CAE Montréal a recueilli cette année le montant record de 281 000 dollars. À Tampa, les employés de CAE ont fait don d'une fourgonnette à un organisme qui s'occupe des enfants malades du cancer, et ils ont pris sur leur temps de loisir pour construire des maisons pour des familles nécessiteuses dans le cadre de l'action d'Habitat pour l'humanité.

Au travers de son centre de formation aéronautique de Dubaï, aux Émirats arabes unis, CAE subventionne la pratique d'un sport peu répandu mais qui le devient sous cette latitude : celle du hockey sur glace. Cette année, plus de 145 garçons et filles se sont inscrits dans les équipes de hockey junior du club des « Dubaï Sandstorms ».

### PRÉSERVATION DU PASSÉ

CAE apporte son appui à l'action d'Historica, fondation qui œuvre pour mieux faire connaître leur histoire aux Canadiens en vue de les aider à orienter leur avenir. Pour que l'histoire de CAE ne tombe pas dans l'oubli, la Société a commencé à recueillir les souvenirs des anciens dirigeants qui ont joué un rôle majeur dans son développement au cours du demi-siècle écoulé.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRIGEANTS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Lynton R. Wilson, O.C.<sup>1,2,4</sup>**  
Président du Conseil  
CAE Inc.  
Oakville (Ontario)

**Derek H. Burney, O.C.<sup>1</sup>**  
Président et chef de la direction  
CAE Inc.  
Toronto (Ontario)

**John A. (Ian) Craig<sup>3</sup>**  
Expert-conseil en administration  
des affaires  
Ottawa (Ontario)

**Richard J. Currie, C.M.<sup>3</sup>**  
Président du conseil de  
Bell Canada Entreprises Inc.  
Toronto (Ontario)

**R. Fraser Elliott, C.M., c.r.<sup>1</sup>**  
Associé principal  
Stikeman Elliott LLP  
Toronto (Ontario)

**H. Garfield Emerson, c.r.<sup>4</sup>**  
Président national  
Fasken Martineau DuMoulin LLP  
Toronto (Ontario)

**Anthony S. Fell<sup>4</sup>**  
Président du Conseil  
RBC Dominion Valeurs mobilières Inc.  
Toronto (Ontario)

**L'honorable James A. Grant,  
C.P., C.M., c.r.<sup>1,2</sup>**  
Associé  
Stikeman Elliott LLP  
Montréal (Québec)

**James F. Hankinson<sup>3,4</sup>**  
Expert-conseil en administration  
des affaires  
Toronto (Ontario)

**E. Randolph (Randy) Jayne II<sup>2</sup>**  
Associé principal  
Heidrick & Struggles International Inc.  
McLean (Virginie)

**James W. McCutcheon, c.r.<sup>3</sup>**  
Avocat-conseil  
McCarthy Tétrault  
Toronto (Ontario)

**Lawrence N. Stevenson<sup>2</sup>**  
Chef de la direction  
Pep Boys Inc.  
Philadelphie (Pennsylvanie)

- 1 Membre du comité exécutif
- 2 Membre du comité de rémunération
- 3 Membre du comité de vérification
- 4 Membre du comité de gouvernance

## DIRIGEANTS

**Lynton R. Wilson**  
Président du Conseil

**Derek H. Burney**  
Président et chef de la direction

**Donald W. Campbell**  
Président de groupe,  
Simulation militaire et formation

**Jeff Roberts**  
Président de groupe, Simulation et  
formation aéronautiques civiles

**Rashid A. Khan**  
Vice-président exécutif,  
Contrôles navals

**Hani R. Macramallah**  
Vice-président exécutif, Exploitation

**Paul G. Renaud**  
Vice-président exécutif,  
Chef des finances et secrétaire

**Aline Bélanger**  
Vice-présidente, contrôleur  
et secrétaire adjoint

**Guy Blanchette**  
Vice-président et trésorier

**Hartland J.A. Paterson**  
Vice-président, Services juridiques  
et avocat général

# RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

## ACTIONS DE CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « CAE », et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole « CGT » (CAE Global Training).

## COMPTABILITÉ DES TRANSFERTS ET REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Société de fiducie Computershare du Canada  
100, avenue University, 9<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Tél. : (514) 982-7555, ou 1-800-564-6253 (sans frais pour le Canada et les États-Unis)

Télééc. : (514) 982-7635 ou 1-866-249-7775 (sans frais pour le Canada et les États-Unis)

Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)  
[www.computershare.com](http://www.computershare.com)

## PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui souhaitent recevoir leurs dividendes en actions ordinaires et non en espèces peuvent adhérer au Programme de réinvestissement des dividendes de CAE. Le formulaire d'adhésion au programme est à retirer auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

## DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui reçoivent leurs dividendes en espèces peuvent, au lieu du paiement par chèque, en demander le dépôt direct dans leur compte bancaire. Le formulaire de demande de dépôt direct des dividendes est à retirer auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

## ENVOIS MULTIPLES

Pour ne recevoir qu'un seul envoi des documents qui leur sont adressés, les actionnaires inscrits titulaires de plusieurs comptes communiqueront avec la Société de fiducie Computershare du Canada, et les actionnaires non-inscrits avec leur courtier.

## PUBLICATION PRÉVUE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DE L'EXERCICE 2005

- 11 août 2004
- 4 novembre 2004
- 3 février 2005
- 11 mai 2005

Les rapports trimestriels et annuels ainsi que les autres publications de CAE sont disponibles sur son site Web [www.cae.com](http://www.cae.com). On peut obtenir aussi ces publications auprès du service Relations avec les investisseurs.

## RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Andrew C. Arnovitz  
Directeur, Communications d'entreprise et  
Relations avec les investisseurs  
CAE Inc.

8585, ch. de la Côte-de-Liesse  
C.P. 1800  
Saint-Laurent (Québec) H4L 4X4  
Tél. : 1-866-999-6223  
[investor.relations@cae.com](mailto:investor.relations@cae.com)

## VERSION ANGLAISE

If you would like an English version of the Annual Report, please address your request to [investor.relations@cae.com](mailto:investor.relations@cae.com)

## ASSEMBLÉE ANNUELLE 2004

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le mercredi 11 août 2004 à 10 h 30 (heure locale) au siège de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, 999, rue University à Montréal, dans la salle 3. La séance sera retransmise en direct sur le site Web de CAE, [www.cae.com](http://www.cae.com)

## VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers,  
Comptables agréés  
Montréal (Québec)

## MARQUES DE COMMERCE CITÉES DANS CE RAPPORT

Le logo CAE ainsi que les termes CAE Simfinity, CAE Sim XXI, CAE Tropos et CAE Medallion-S sont tous des marques de commerce appartenant à CAE ou à ses filiales.

